

**RTSR**  
Rapport annuel  
→ **2007** ←



SSR idée suisse Romande  
Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)  
Avenue du Temple 40  
Case postale 78  
1010 Lausanne  
Tél.: 021 318 69 75  
Fax: 021 318 19 76  
Internet: [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch)  
Courriel: [secretariat.general@rtsr.ch](mailto:secretariat.general@rtsr.ch)

---

# SSR **idée suisse** ROMANDE

Radio-Télévision Suisse Romande RTSR

Société régionale de SRG SSR **idée suisse**

## Rapport annuel 2007

### Sommaire

#### SSR idée suisse Romande (RTSR)

Rapport du président RTSR	<i>Jean-François Roth</i>	2
Rapport du président du Conseil des programmes	<i>Yann Gessler</i>	3
Rapport du médiateur	<i>Emmanuel Schmutz</i>	4
Rapports des SRT		7

#### Radio Suisse Romande (RSR)

1.	Rapport du directeur	<i>Gérard Tschopp</i>	12
	Rapport de la directrice des programmes	<i>Isabelle Binggeli</i>	13
	Rapport du directeur de l'information	<i>Patrick Nussbaum</i>	15
2.	Chiffres en bref		16
3.	Comptes annuels 2007		17
	3.1. Compte de résultat au 31 décembre		17
	3.2. Bilan au 31 décembre		18
	3.3. Capitaux propres au 31 décembre		19
	3.4. Annexes aux comptes annuels		20
	3.5. Proposition d'utilisation du résultat		26
	3.6. Rapport de l'organe de révision		27
4.	Programmes: volumes d'émissions, coûts minutes, résultats d'audience		28
5.	Capacités		32

#### Télévision Suisse Romande (TSR)

1.	Rapport du directeur	<i>Gilles Marchand</i>	33
	Rapport du directeur de la programmation	<i>Yves Ménéstrier</i>	34
	Rapport du directeur de l'information et des magazines	<i>Gilles Pache</i>	35
2.	Chiffres en bref		36
3.	Comptes annuels 2007		37
	3.1. Compte de résultat au 31 décembre		37
	3.2. Bilan au 31 décembre		38
	3.3. Capitaux propres au 31 décembre		39
	3.4. Annexes aux comptes annuels		39
	3.5. Proposition d'utilisation du résultat		51
	3.6. Rapport de l'organe de révision		52
4.	Programmes: volumes de diffusion, audience		53
5.	Capacités		57

#### Gouvernance d'entreprise

SSR idée suisse romande-RTSR, bases légales		59
Conseil régional		60
Conseil d'administration		62
Conseil des programmes		64
Médiateur		65
Organigrammes		66

## Rapport du président RTSR

### «Préparer l'avenir» le moteur de l'année 2007!

Changements des statuts SSR et RTSR suite à la nouvelle LRTV; renouvellement des organes pour la période 2008-2011; recrutement de nouveaux membres au sein des SRT; arrivée des nouvelles technologies TNT, 16/9<sup>ème</sup>, TVHD, DAB; plan d'économies pour les années à venir; synergies à développer entre radio, télévision et multimédia... Tels ont été, en plus des activités habituelles liées à la marche de la RSR et de la TSR dont le rapport annuel rend compte, les grands dossiers qui ont mobilisé les membres de la Conférence des présidents SRT, du Conseil régional et du Conseil d'administration RTSR. Un Conseil d'administration de plus en plus impliqué dans la stratégie d'entreprise conformément aux principes de la «corporate governance» adoptés par la SSR.

Le tout à travers la tenue de trois Conférences des présidents SRT, deux séances du Conseil régional, onze séances du Conseil d'administration et la mise en place de deux groupes de travail.

### Changements des statuts SSR et RTSR suite à la nouvelle LRTV

La nouvelle LRTV a entraîné trois principaux changements qui ont eu des conséquences importantes:

Disparition du Conseil Central SSR au profit d'une Assemblée des délégués SSR où la région romande siège avec 9 délégués.

Diminution du nombre des mandats possibles par organe (passage de 4 à 3 mandats de 4 ans, respectant ainsi l'obligation faite d'un maximum de 12 années par mandat).

Renouvellement des organes SSR et régionaux pour une nouvelle période 2008-2011 (en concordance avec l'année d'entrée en vigueur de la nouvelle LRTV, soit 2008), raccourcissant ainsi d'une année la période précédente.

Face à ces prescriptions la RTSR a choisi une application souple en donnant la possibilité aux membres ayant déjà effectué 3 mandats d'en exécuter encore un quatrième.

### Renouvellement des organes pour la période 2008-2011

Le renouvellement des organes a donné lieu au départ de bon nombre de membres et vu l'arrivée de nouveaux. C'est ainsi que le Conseil d'administration RTSR a enregistré les départs de Messieurs Laurent Passer (FR), Marcel Blanc (VD) et André Bu-

gnon (VD) ainsi que de Madame Barbara Polla (GE). Qu'ils soient encore ici remerciés de leur forte et efficace implication en faveur des médias de service public en général et la RSR et la TSR en particulier. Bienvenue à Madame Isabelle Brunner Wicht (FR) et à Monsieur Jean Jacques Schwaab (VD) qui reprennent le flambeau!

### Recrutement de nouveaux membres au sein des SRT

Les SRT ont à relever le défi du renouvellement et de la relève; il est pour cela fondamental qu'elles recrutent de nouveaux membres. Un certain nombre de mesures ont été mises en place en 2007, suivant en cela les recommandations du groupe de travail «Avenir des SRT». Ce groupe concluait sur l'impérieuse nécessité d'une plus grande visibilité des SRT. Une campagne de promotion à travers des spots à la RSR et à la TSR a été mise en place avec succès (plus d'une centaine d'adhésions ont été enregistrées); un animateur des SRT a été institué à travers Monsieur Jean-Jacques Sahli, qui fait bénéficier les SRT de son expérience, de sa ténacité et de son enthousiasme; le Médiatic a été repensé afin de pouvoir le proposer plus souvent dans une formule plus légère, plus proche de l'actualité et de la vie des régions; le site rtsr.ch a été entièrement reconstruit en vue d'attirer des nouveaux membres et permettre une plus grande interactivité (notons près de 200 nouveaux membres

grâce au site à ce jour !). L'effort est continu dans ce domaine qui demande motivation et créativité. Un grand merci à l'équipe (comité Médiatic/site, animateur des SRT) qui s'investit avec conviction.

### Arrivée des nouvelles technologies TNT, 16/9<sup>ème</sup>, TVHD, DAB

Le Conseil d'administration RTSR s'est longuement fait informer sur ces nouvelles technologies. Ces dernières en effet ouvrent de nouvelles perspectives de diffusion pour la TSR comme pour la RSR et demandent donc une réflexion de fond sur les nouveaux horizons à explorer.

### Plan d'économies pour les années à venir

Le Conseil d'administration a suivi avec attention la poursuite en 2007 des mesures de rationalisation et d'économies mises en place à la RSR et à la TSR en 2006. L'objectif étant d'avoir des réserves suffisantes pour faire face à l'évolution d'un paysage audiovisuel toujours plus mouvant et concurrentiel. Ce qui nécessite d'être innovant et performant aux plans technique, programme et organisation ainsi que



Jean-François Roth  
Président RTSR

d'être – ce qui peut sembler paradoxal en période de resserrement - dans une dynamique de développement de projets.

### **Synergies à développer entre radio, télévision et multimédia**

Les réponses à donner à l'environnement médiatique actuel sont multiples – avec cependant une constante de base: la production propre – par contre les moyens sont limités! Il y a donc nécessité de concentrer ses forces; c'est dans cette optique que des synergies entre la RSR et la TSR se sont mises en place à travers la création d'un centre de compétence IT et d'un centre sport commun. Le

multimédia favorise également des partenariats fructueux entre les deux médias mais aussi avec la presse écrite, les universités...

Un mouvement intelligent de recherche d'évolution commune est enclenché à notre grande satisfaction et dans l'intérêt des auditeurs et des téléspectateurs. Ceci dans la droite ligne de l'esprit et la lettre de la nouvelle concession qui vient d'être octroyée à la SSR et qui va demander en 2008 de savoir se remettre en question pour entamer une nécessaire réforme des structures.

Jean-François Roth

## **Rapport du Président du Conseil des programmes**

### **Sous le signe du changement: du renouvellement des mandats à la réforme des structures**

L'année 2007 aura été, pour le Conseil des programmes, placée sous le signe du changement: modification de sa composition d'abord, avec des élections et des nominations anticipées; mutation de son environnement ensuite, avec une réforme des structures, en cours d'élaboration.

Le Conseil des programmes RTSR s'est réuni à neuf reprises. Sur le plan de sa composition, le Conseil a enregistré plusieurs changements. Tout d'abord, le départ de Mme Lydia Flückiger, déléguée de la SRT Berne, qui a nommé, pour la remplacer, Mme Françoise Steiner. Le Conseil des programmes a ensuite accueilli comme nouveaux membres MM. Bernard Attinger et Matthieu Béguelin, respectivement délégué de la SRT Valais et de la SRT Neuchâtel. Enfin, M. François-Xavier Paccaud (SRT Vaud) et M. Pierre-André Berger (SRT Genève) ont été désignés, l'année passée, membres supplémentaires.

En plus de la critique générale des émissions, menée à chaque séance, les membres du Conseil des programmes ont traité, avec les professionnels de la radio et de la télévision, des thèmes et émissions suivantes:

**pour la TSR:** *Mise au Point, Illico, A Bon Entendeur, 36,9°, les nouvelles émissions TSR, TTC;*

**pour la RSR:** le reportage sportif sur la Première, *Devine qui vient dîner, Le Grand 8, la politique programmatique des weekends sur la Première, Médialogues, Impatience.*

Des sujets communs aux deux médias ont par ailleurs retenu l'attention du Conseil. Il s'agit des résultats d'audience TSR et RSR en 2006, des grilles

d'été et d'automne et du bilan de la vaste opération menée par les deux unités d'entreprise dans le cadre des élections fédérales 2007. Par ailleurs, en octobre dernier, les membres du Conseil des programmes ont reçu M. Alberto Chollet, coordinateur des affaires générales à la SSR, et ont pu s'entretenir avec lui de la question du sous-titrage des émissions TSR à destination des personnes sourdes et malentendantes. Le service public s'est en effet vu assigner l'objectif d'atteindre la proportion de 33% d'émissions sous-titrées d'ici à décembre 2010. Le Conseil des programmes était également présent sur le front du multimédia, avec une présentation détaillée du nouveau site Internet de la RTSR (rtsr.ch), totalement remodelé et qui fait la part belle à l'interactivité avec le public.

Concernant les groupes de travail, plusieurs rapports de fond ont été adoptés et discutés avec les responsables de radio et de la télévision. Il s'agit notamment d'une réflexion sur les émissions de débat et d'une analyse spécifique du *Grand 8* (RSR). Un rapport sur la question de la signalétique TSR, consacré à la façon dont on avertit le public de programmes pouvant heurter sa sensibilité, a été mis en discussion et sera encore à l'étude au cours de l'année 2008. Enfin, un

groupe de travail intitulé «Politique du service public en matière d'information» a été mis en place. Il devra analyser la manière dont la RSR et la TSR traitent l'information et se chargera de formuler des recommandations à destination des deux unités d'entreprise.

Au cours de l'année 2007, les membres du Conseil ont rencontré le nouveau président de la RTSR, M. Jean-François Roth, et le journaliste français Daniel Schneidermann. Celui-ci était l'invité de la traditionnelle journée extra muros, qui s'est déroulée à Ge-



Yann Gessler  
Président du Conseil des  
Programmes RTSR

nève. Hasard du calendrier, le Conseil des programmes recevait M. Schneidermann au moment où l'arrêt de son émission de décryptage des médias, *Arrêt sur Images*, était décidée par France 5 et faisait grand bruit dans l'Hexagone comme en Suisse.

Deux événements d'importance ont en outre marqué la fin de l'année 2007: le renouvellement des mandats au Conseil des Programmes et l'octroi, par le Conseil fédéral, d'une nouvelle concession à la SSR. Suite à une révision statutaire, les élections et nominations ont été anticipées d'une année, la nouvelle période d'application des mandats s'étendant de 2008 à 2011. Le Conseil des programmes a donc, au mois de novembre, pris acte des 21 délégués désignés par les SRT et souhaité la bienvenue à deux nouveaux membres: M. Pascal Dind pour la SRT Vaud et M. Adrien Juvet pour le canton de Neuchâtel. Le Bureau actuel du Conseil a quant à lui été reconduit dans ses fonctions: M. Raphaël Fessler (SRT Fribourg) et M. Jürg Gerber (SRT Berne) ont été réélus à la vice-présidence et le soussigné à la présidence. Le Conseil des programmes a également reconduit Emmanuel Schmutz dans ses fonctions de Médiateur. Mme Nicole Berger et M. Jean-François Straggiotti ont quant à eux été élus délégués du Conseil des programmes au Conseil régional

RTSR. Le Conseil des programmes a en outre pris acte de la nomination des représentants du Conseil régional, en la personne de M. Frédéric Rohner (SRT Vaud) et de M. Jean Romain (SRT Genève). Nos plus chaleureux remerciements pour le travail accompli vont à tous les membres sortants du Conseil des programmes.

L'autre point fort a été l'octroi à la SSR, par le Conseil fédéral, d'une nouvelle concession. Ce texte, d'une durée de 10 ans, fait plus que de permettre à la SSR de diffuser des programmes. Il assortit cette mission de service public à l'obligation de remplir certains critères de qualité et modifie la structure institutionnelle de la SSR, notamment en définissant de nouveaux organes de contrôle interne et externe. Comment cette réforme des structures va-t-elle s'articuler avec la représentation du public au sein de la SSR? Comment maintenir la base démocratique et fédéraliste du système, assurée par les Sociétés cantonales de radio et télévision à travers les différents Conseils du public, et donner à ceux-ci toute leur place? Telles seront les questions, fondamentales, qui occuperont l'année 2008.

Yann Gessler  
Président du Conseil des programmes

## Rapport du Médiateur RTSR

«Bien écouter, c'est presque répondre.»  
Marivaux

Durant cette année, dix-sept réclamations ou plaintes ont été adressées au médiateur contre douze l'an dernier. Cette augmentation reste dans les normes du nombre de plaintes enregistrées ces dernières années.

Trois plaintes ont été déposées devant l'AIEP; une a été rejetée; deux sont en cours de traitement.

Etonnamment, la moitié des réclamations (9) était irrecevable, illustrant parfaitement mais a contrario les modalités à respecter pour le dépôt d'une plainte et les compétences du médiateur en regard de la LRTV.

### Mention détaillée des émissions incriminées:

Sur les dix-sept réclamations enregistrées: deux visaient la RSR; quatorze la TSR et une Publisuisse.

#### 1. Manifestation d'un souhait ou d'un regret et réclamations irrecevables (8)

- **TSR, *L'Etude***. Grief: inégalité de traitement d'un épisode à l'autre ainsi qu'une représentation non fidèle et non équitable des événements provoquant une situation dommageable à l'encontre d'un participant qui a soumis son cas personnel.

La plainte étant hors délai, elle ne pouvait pas être traitée dans le cadre de la procédure de médiation prévue par la LRTV. Un courrier du médiateur l'a signalé au plaignant. Une plainte a cependant été présentée à l'AIEP qui, après examen, n'est pas entrée en matière.

- **TSR, 19:30 du 31 décembre 2006 concernant le sujet *France: reportage au cœur du pays du foie gras***. Grief: publi-reportage concernant «un produit dont la fabrication» est interdite en Suisse. Les plaintes de deux associations étaient hors délai; elles ne pouvaient donc être traitées dans le cadre de la procédure de médiation prévue par la LRTV. Un courrier du médiateur en informa les plaignantes auquel fut jointe la réponse circonstanciée du diffuseur pour ce même cas (cf. point 2)
- **TSR, projet d'émission *Desperate électriques*** en rapport avec la page spéciale qui y était consacrée sur le site de la TSR. Grief: Les émissions ne respecteront pas l'article 8 de la Constitution fédérale. Le médiateur informe l'association plaignante que sa réclamation n'entre pas dans son champ de compétences car il ne peut intervenir que sur les émissions qui ont été diffusées à l'antenne.
- **TSR, spot *Snickers* diffusé le 17 mars à 19h25.**

Grief: nudités inadmissibles sur un terrain de foot. Cette réclamation concerne les espaces publicitaires qui sont gérés par Publisuisse n'entrant pas dans les compétences du médiateur. Des courriers du directeur de la TSR, de Publisuisse et du médiateur ont été adressés au plaignant.

- **TSR, *Face aux partis***. Grief: interprétation contestée de l'application des directives adoptées par la RSR et la TSR. Le plaignant (Démocrates Suisses) est informé que l'interprétation des directives relève du diffuseur et ne peut être soumise au médiateur qui n'a pas le pouvoir de décision ou d'instruction (art. 93, 2). (Le plaignant a adressé le 24 janvier 2008 une plainte à l'AIEP qui a sollicité la prise de position de la TSR et de la RSR.)
- **TSR, *Le Grand Débat* du 10 octobre**. Grief: thèmes retenus en regard des choix des internautes. Le choix rédactionnel reste du ressort des journalistes-producteurs au regard de la LRTV. Une rencontre informelle avec les professionnels a permis d'expliquer et de clarifier la situation.
- **RSR, *De quoi j'me mêle* du 4 novembre: *Ces Roms qui restent en rade***. Grief: impossibilité de joindre le numéro du répondeur de l'émission pour faire part de son point de vue. Un courrier positif du diffuseur fut envoyé à la plaignante qui avait composé un faux numéro.
- **RSR, *Espace 2* en général**. Grief: musique trop «saucissonnée», qualité de l'information et des reportages ne convenant pas au plaignant. Un courrier constructif du médiateur ainsi que la LRTV demandée lui ont été adressés.



Emmanuel Schmutz  
Médiateur RTSR

## 2. Réclamations réglées grâce à un courrier explicatif envoyé par le diffuseur ou le médiateur – LRTV art 93/1a (4 cas)

- **TSR, 19:30 du 31 décembre 2006 concernant le sujet *France: reportage au cœur du pays du foie gras***. Grief: publi-reportage concernant «un produit dont la fabrication» est interdite en Suisse pour des raisons éthiques. Réponse circonstanciée du diffuseur.
- **TSR, 19:30 du 6 octobre et *Mise au point* du 7 octobre**. Grief: violation de la concession due à des commentaires partisans et unilatéraux dans le cadre de sujets concernant les élections fédérales. Réponse circonstanciée du diffuseur.
- **TSR, 19:30 du 8 octobre: présentation du film de Jean-Jacques Annaud: *Sa Majesté Minor***. Grief: scène dégradante à une heure de forte écoute tout public. Réponses circonstanciées du

médiateur et du diffuseur.

- **TSR, 19:30 du 23 octobre: présentation du film d'Alain Corneau, *Le deuxième souffle***. Grief: images violentes et difficiles à supporter à une heure de grande écoute. Réponse circonstanciée du médiateur.

## 3. Réclamation conclue par une séance de médiation – LRTV art 93/1b

(aucune)

## 4. Médiations n'ayant pas abouti (3 cas)

- **TSR, 19:30 du 24 décembre 2006 consacré à *Bethléem* et du 29 décembre 2006 dans le cadre de la rétrospective consacrée à la guerre du Liban de 2006**. Grief: les informations transmises ne reflétaient pas la pluralité des événements et la diversité des opinions favorisant la montée de l'antisémitisme en Suisse et induisant l'opinion publique en erreur sur la nature du projet islamique entre autres. Cette plainte émanait des mêmes personnes qui avaient contesté l'émission *Temps Présent: Soha Bechara, retour au pays du Hezbollah*. Une riche discussion n'a cependant pas permis de faire aboutir la médiation. Une plainte a été déposée auprès de l'AIEP qui l'a rejetée à l'unanimité pour le sujet consacré à Bethléem et à la majorité des voix pour la rétrospective consacrée à la guerre du Liban et qui a constaté que les dispositions du droit des programmes n'avaient pas été violées (20 décembre 2007).

- **TSR, *Infrarouge* du 8 mai: *Les minarets de la discorde***. Grief: L'ensemble de l'émission donne une impression de partialité à l'égard de la communauté musulmane, des propos discriminatoires et incitatifs à la haine raciale ont été prononcés. De plus, il aurait été souhaitable d'inviter d'autres représentants que ceux des forces politiques qui ont lancé l'initiative visant à faire interdire la construction de minarets. Une rencontre a permis de développer les points de vue des plaignants et ceux de la TSR mais aucune tentative de conciliation n'a cependant pu être trouvée. Une plainte a été déposée devant l'AIEP.

- **TSR, *Temps Présent* du 31 mai 2007: *Le juge, le psy et l'accusé***. Grief: le cinquième reportage concernant un médecin n'est pas présenté de façon équitable et objective mais livre une attaque sur les compétences professionnelles et sur la personne du médecin et lui porte gravement préjudice. La séance de médiation a permis d'évoquer l'intérêt public de l'émission et

d'examiner les points de la réclamation. La TSR avait fait connaître les positions du médecin et regrette qu'il n'ait pas voulu participer à l'émission au motif du secret médical et du secret de fonction, ce qui n'a pas été le cas des autres médecins interviewés. Diverses propositions de part et d'autre ainsi qu'un délai de quelques jours pour trouver une solution n'ont pas permis de faire aboutir la médiation. Une plainte a été déposée devant l'AIEP.

#### 5. Réclamation en cours de traitement (1 cas)

- **TSR, Toutes Taxes Comprises (TTC) du 5 novembre 2007 concernant la Banque Cantonale Vaudoise.** Grief: violation du principe d'objectivité, présentation trompeuse, propos diffamatoires et non respect des engagements formulés entre autres. Une séance de médiation se déroulera le 10 janvier 2008.

#### 6. Suivi des plaintes

- La plainte concernant divers reportages de la RSR et TSR se rapportant au deuxième tour des

élections des membres du gouvernement jurassien du 19 janvier 2007 a été rejetée par l'AIEP le 4 octobre 2007.

- La plainte visant le *Temps Présent* du 26 octobre 2006 «*Soha Bechara, retour au pays du Hezbollah*» a été rejetée par l'AIEP à l'unanimité le 15 novembre 2007.

Le médiateur a aussi assisté aux Assises du journalisme sur le thème: La crédibilité des médias en question qui se sont déroulées à Lausanne le 20 novembre 2007 et a participé à l'émission *Médialogues* de la Première, le 11 décembre 2007.

Que toutes les personnes de la RSR et de la TSR qui ont été sollicitées pour participer ou apporter leur concours aux séances de médiation et au travail du médiateur, tout particulièrement M. Blaise Rostan, chef du service des affaires juridiques RSR et TSR, et Mmes Sylvie Savary et Viviane Pop, secrétaires, soient remerciées pour leur précieuse disponibilité et leur agréable collaboration.

Emmanuel Schmutz

## SRT - Sociétés des auditeurs-télespectateurs de la RSR et de la TSR

### Rapports des Présidents



Jürg Gerber  
SRT Berne



Raphaël Fessler  
SRT Fribourg



Eric Benjamin  
SRT Genève



Christophe Riat  
SRT Jura



François Borel  
SRT Neuchâtel



Martine Fluhmann  
SRT Vaud



Jean-Dominique Cipolla  
SRT Valais

#### SRT Berne

Au cours de l'année 2007, le Comité de la SRT-BE a déployé une activité régulière et fructueuse. Il s'est réuni huit fois et comme les années précédentes, ses séances ont eu lieu à chaque fois une semaine avant les réunions du Conseil des programmes de la Radio-Télévision Suisse Romande RTSR. Les ordres du jour ont toujours accordé la priorité à l'évaluation et à la critique constructives des émissions de la radio et de la télévision.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en mai, les membres présents ont été informés de manière fort intéressante et très technique par Mme Manon Romerio, directrice de la communication à la Télévision Suisse Romande et M. Jean-François Sauty du passage de la télévision analogique à la télévision numérique terrestre (TNT).

En novembre, le Comité a adressé une lettre à MM. Tschopp et Marchand, dans laquelle il constate

que «que les médias romands de service public continuent d'omettre régulièrement la population romande du canton de Berne, le Jura bernois et Bienne, région pourtant extrêmement riche – comme les autres – en événements de toutes sortes, tant culturels qu'économiques, politiques ou sociétaux.» Il a également fait remarquer que «les négligences encore observées sont en contradiction flagrante avec la législation suisse, la concession SSR et les règles appliquées par cette dernière.»

En décembre, le Comité a eu la grande satisfaction d'accueillir le nouveau président du Conseil d'administration de la RTSR, M. Jean-François Roth: un échange fructueux qui a permis à tous les participants de s'exprimer sur leurs satisfactions et leurs préoccupations relatives aux médias romands de service public.

Jürg Gerber-Boillat  
Président SRT Berne

#### SRT Fribourg

Le début 2007 fut marqué par une assemblée générale consacrée en bonne partie à l'adoption des nouveaux statuts de la SRT Fribourg, suivie d'une soirée d'information «tout public» sur l'arrivée de la TNT dans le paysage audiovisuel romand.

A cette occasion, il faut relever l'excellente collaboration avec la TSR, en particulier avec Mme Manon Romerio, cheffe de la communication pour sa présentation d'une extrême clarté.

Dans leur effort constant d'être au contact du public et des émissions de la TSR et de la RSR, les membres du Comité de la SRT Fribourg étaient présents, pour la RSR, aux émissions *Les dicodeurs*, *La Soupe* et pour la TSR *Classe politique* au Centre de médias à Berne et sur les plateaux dédiés aux débats des élections fédérales d'octobre 2007.

A chaque fois les délégués du comité informent le public sur l'existence et l'utilité des sociétés cantonales. Ces actions sur le terrain sont importantes dans la mesure où elles contribuent à la notoriété des SRT et au recrutement de nouveaux membres.

### **Opération Osez la voix**

En 2007, le grand chantier de la promotion fut la *Schubertiade* d'Espace 2 les 1 et 2 septembre en ville de Fribourg.

Une commission spéciale fut mise sur pied une année avant pour assurer une présence et une participation de qualité à cet *event* le plus important de la chaîne culturelle de la RSR.

D'emblée la SRT Fribourg a voulu offrir plus qu'un stand de promotion habituel avec distribution du Médiatic, d'où l'idée de l'opération *Osez la voix*, concept signé Carmen Buchiller, vice-présidente de la SRT Fribourg.

### **SRT Genève**

En reprenant le rapport d'activité 2006, j'avais de la peine à croire que douze mois s'étaient déjà écoulés. La preuve en tous les cas que nos activités sont denses et j'espère ici en apporter le témoignage au niveau de la SRT genevoise.

### **Réunions du Comité**

Le Comité s'est réuni à 5 reprises: les 7 mars, 16 mai, 11 juillet, 11 septembre et 8 novembre. A l'ordre du jour de ces réunions: animations de la SRT, feed-back sur les différentes séances RTSR, dont le Conseil des programmes ou la Commission Médiatic, notamment.

Quant au bureau, il s'est réuni également à diverses reprises, à une cadence mensuelle, voire davantage lorsqu'il s'agissait de procéder à l'impression et à l'envoi des courriers et invitations.

### **Séances extra-muros**

Je me suis rendu à plusieurs reprises à Lausanne dans le cadre de diverses séances. Celles des Présidents, animées par Jean-François Roth, dont le but est de réunir les responsables cantonaux et où l'on échange nos vues sur les activités de la TSR et RSR. C'est aussi l'occasion d'évoquer les animations des différentes SRT et de pouvoir dialoguer avec le président RTSR.

Il nous semblait important de proposer une animation qui permette au nombreux public romand de vivre un instant de convivialité et d'humour. Sous une tente ouverte, une pianiste professionnelle «polyvalente» était à la disposition de toutes celles et ceux qui avaient envie de chanter l'une des partitions à disposition ou tout autre air de leur choix. Le plus jeune avait 5 ans et le plus âgé 85 ans, cela allait du solo au chœur complet.

Ce «karaoké» classique et populaire sur le stand SRT a rencontré un vif succès et a contribué à animer l'espace entre les lieux de concerts. Chaque interprète est reparti avec son CD gravé et le plaisir d'avoir *Osé(z) la voix* dans la bonne humeur.

Il faut relever l'excellente collaboration avec les responsables RSR de l'événement et la satisfaction d'avoir vu notre action figurer au programme officiel de la *Schubertiade*.

Enfin, l'assemblée générale 2007 fut l'occasion de recevoir Mme Romaine Jean, journaliste à la TSR et productrice d'*Infrarouge* et un public nombreux sur le thème toujours actuel du débat politique à la TSR et les relations médias-politiciens.

Raphaël Fessler  
Président SRT Fribourg

Celles du Conseil régional, l'une de ses missions 2007 a été d'élire les membres du Conseil d'administration de la RTSR. C'est également dans ce cadre que votre serviteur a été élu membre de l'Assemblée des délégués. C'est à elle qu'appartient d'adopter les statuts, de les modifier le cas échéant et d'élire les membres du Conseil d'administration au niveau national. Ce fut le cas le 29 novembre dernier à Berne.

Le 14 septembre dernier, le séminaire annuel de la SSR a eu lieu à Berne, au centre Paul Klee. Empêché, j'ai pu compter sur Jean-Bernard Busset pour me représenter.

Entre ces différents événements, j'ai régulièrement eu l'opportunité de rencontrer les responsables de la RTSR, dont Gilles Marchand et Gérard Tschopp.

### **Animations**

L'exercice 2007, une année bien remplie! Avec une présence en janvier à *Place des Affaires* au Centre international de conférences de Genève. Tous les jours des animations sur le stand, en accueillant des personnalités de la radio et de la télévision. Des rencontres très appréciées avec les visiteurs de ce salon, dans un esprit convivial et chaleureux. Un sondage, préparé par Jean-Bernard Busset, a également été réalisé.

Une télévision avait été installée sur le stand, ce qui a permis à un public nombreux de suivre les matchs très disputés de l'Open d'Australie. Une quinzaine d'adhésions ont par ailleurs pu être enregistrées, démontrant ainsi l'utilité pour notre SRT d'être présente et visible lors de manifestations ouvertes au public. Le temps fort de cette *Place des Affaires* fut incontestablement le premier trophée «SSR idéestar», décerné à Jean-Marc Richard. Cette distinction est remise à un professionnel de la radio ou de la télévision, dont l'action et le parcours présentent les caractéristiques suivantes: originalité, créativité, enthousiasme, générosité, curiosité, proximité et responsabilité. Mais en plus de ces critères, ce prix est remis à une personnalité qui exerce son métier au delà de son strict cahier des charges, et notamment fait parler le cœur de ses invités, met en valeur les qualités humaines, sonde des personnalités cachées, déclenche de «vrais» moments de sincérité, provoque des instants d'exception grâce au talent humain de celui qui tient le vecteur d'information. C'est pour cela que le choix s'est porté sur Jean-Marc Richard. Il a réalisé, et continue de réaliser, des interviews exceptionnelles d'enfants et d'adolescents, d'ici ou d'ailleurs. Une manière unique de leur donner la parole, sur des sujets essentiels, dans la durée et de manière profonde. A l'heure où tout va vite et où le spectaculaire succède aux infos *people*, le travail de Jean-Marc Richard est d'autant plus remarquable.

L'assemblée générale de la SRT-GE a eu lieu le 3 avril 2007 avec un débat sur le rôle des SRT, auquel notre membre et ami Alain Morisod a pris part activement. Une belle discussion, qui a mis en évidence la manière dont les membres voient les SRT. Plus d'engagement, plus de critique, plus d'influence aussi peut-être, sont les éléments que nous retiendrons de cette soirée.

Le 14 mai, nous recevions Gilles Marchand sur le thème «Avenir de la TSR: entre réalité et ambition». Un intéressant tableau de la situation actuelle et des enjeux à venir nous a été brossé par le patron de la TSR.

## SRT Jura

Afin de jouer pleinement son rôle dans la structure SSR respectivement RTSR, la SRT Jura se doit d'être la plus représentative possible des diverses catégories socio-culturelles qui composent la population jurassienne. Dans cette optique, plusieurs manifestations visant à augmenter le nombre de membres ont été mises sur pied par le Comité de la SRT Jura.

3 mai 2007: une quarantaine de personnes dont principalement des membres de la SRT Jura ont eu le grand plaisir de rencontrer M. Benoît Aymon, journaliste-producteur entre autres des émissions TSR à succès *Passe-moi les jumelles* et *La Haute Route Chamonix-Zermatt*. Cette rencontre s'inscrivait dans

Après une pause estivale, nous reprenions les activités avec un cocktail d'accueil des nouveaux membres. En effet, suite aux adhésions de *Place des Affaires* et à une campagne TSR en juin invitant les téléspectateurs à adhérer aux SRT, une quarantaine de membres nous avaient rejoints. Un bon prétexte pour les inviter à la Tour de la TSR pour un verre et une présentation de nos activités.

Le 18 septembre, les studios de TSR Région nous ont été grand ouverts, grâce à Françoise Chuard et son équipe. Puis la visite s'est poursuivie avec André Crettenand et Esther Mamarbachi au quai Ansermet. Plus de 60 membres se sont inscrits à cette visite.

Enfin, le 21 novembre, débat avec Romaine Jean et Alain Maillard sur le thème «Média et campagnes politiques: je t'aime, moi non plus». Beaucoup de monde aussi lors de cette réunion, qui était aussi d'actualité, car elle suivait de peu les élections fédérales.

Voilà en résumé les rencontres organisées par la SRT Genève qui entend véritablement poursuivre ses activités pour créer, susciter et multiplier des liens entre ses membres et les professionnels de la RSR et la TSR.

Ces différentes manifestations ont été relayées dans le *Médiatic*. Sur les 11 numéros 2007, la SRT Genève était présente à 8 reprises.

Encore quelques chiffres. Notre SRT se porte très bien, puisque nous sommes, à fin 2007, 339 membres. 49 adhésions, 14 démissions ont été enregistrées. Nous avons déploré hélas 4 décès. Le début 2008 enregistre déjà 33 adhésions. Un record par rapport à ces dernières années!

Je remercie très sincèrement mon Comité pour le travail accompli en 2007, en particulier le bureau. Merci à Pierre-André Berger, ainsi qu'à Jean-Bernard Busset, qui réalisent un travail remarquable.

Eric Benjamin  
Président SRT Genève

le cadre de l'assemblée générale de la SRT Jura qui a réuni à Delémont une vingtaine de membres enthousiastes.

10 mai 2007: participation de la SRT Jura à une séance d'information de la TSR concernant la TNT, organisée par la SRT Berne à Tramelan.

5 juin 2007: une soixantaine de personnes ont participé à une conférence-débat consacrée aux adaptations prévues par la nouvelle Loi sur la radio/télévision (LRTV) pour les malentendants et les malvoyants. Les cinq spécialistes de cette problématique invités par la SRT Jura (M. Alberto Chollet, responsable du dossier auprès de SRG

SSR idée suisse; Mme Christine Javet, de l'Office fédéral de la communication; M. Yves Ménéstrier, directeur de la programmation à la TSR; Mme Janka Kaempfer-Louis, responsable de l'émission *Signes* (TSR); Mme Sylvia Monnat, responsable du sous-titrage auprès de SWISS TXT) ont répondu aux nombreuses questions posées principalement par le public concerné. A noter la participation à ce débat de M. Stéphane Faustinelli, secrétaire général de la Fédération suisse des sourds. Les échanges ont été fructueux et la SRT Jura ne peut que se réjouir de constater que cette problématique est prise au sérieux par les responsables SSR et TSR concernés.

26 septembre 2007: réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres de la SRT Jura ont désigné leurs représentants aux organes RTSR pour la période 2008-2011. Ils ont plébiscité Pierre Marquis de Rocourt pour siéger avec le président Christophe Riat au Conseil régional. Ils ont également renouvelé le mandat des représentants au Conseil des programmes: Martine Degni (Bassecourt), Roger Corpataux (Courgenay), Sandra Houlmann (Bassecourt) et Christophe Riat

## SRT Neuchâtel

### Activités culturelles

A l'issue de l'assemblée générale du 15 mars et en collaboration avec le Club 44, nous avons organisé une conférence débat («Le 11 septembre, le jour où les États-Unis n'ont pas changé...») avec la journaliste Françoise Weilhammer qui a parlé des années qu'elle a passées aux États-Unis d'Amérique comme correspondante de la TSR. Public nombreux et semble-t-il satisfait.

### Assemblée générale 2007

En remplacement de Suzanne Béri, démissionnaire, François Borel est élu président.

Le Comité est reconduit. Il s'agit des membres suivants: Suzanne Béri, Alexandre Caldara, Charles Chammartin, Jean-Baptiste Flamand, Huguette Galland, Pierre-Yves Jeanneret, Freddy Landry, Thierry Murier, Christine Rodeschini, Corinne Tschanz, René Tschanz.

Comptes 2006: Recettes de 11'740 francs, dépenses de 7'045.80 francs, bénéfice de 4'696.20 francs. Fortune de 36'211.30 francs.

Budget 2007: Recettes de 8'700 francs, dépenses de 6'400 francs.

### Séances du Comité

Le Comité s'est réuni à sept reprises en 2007 (9 janvier, 15 mars, 26 avril, 19 juin, 28 août, 24 octobre et 10 décembre). Il s'est en particulier préoccupé des questions suivantes:

Renouvellement des organes de la SSR et de la RTSR;

(Develier). L'assemblée a été suivie d'une rencontre captivante avec M. Bernard Rappaz, rédacteur en chef de TSR multimédia, qui a présenté les enjeux et les défis à venir pour la TSR dans le monde du multimédia.

Rencontres-discussions très intéressantes avec d'une part le correspondant de la RSR dans le Jura, M. Daniel Rieder (10 octobre), et d'autre part le responsable de TSR Jura Région à Moutier, M. Olivier Guerdat (7 novembre).

8 décembre 2007: une vingtaine de membres de la SRT Jura ont visité les locaux de la Télévision Suisse Romande à Genève, sous la conduite experte de Mme Christianne Bauer, chargée des relations visites.

La Commission des programmes de la SRT Jura s'est réunie à huit reprises en 2007. La synthèse des critiques a été communiquée aux responsables RSR et TSR via les représentants jurassiens au Conseil des programmes de la RTSR.

Christophe Riat  
Président SRT Jura

Recrutement de nouveaux membres pour le Comité (au moins 5 nouveaux membres ont été invités et pourront être présentés à l'assemblée générale 2008);

Repourvoir les deux postes vacants au Conseil des programmes;

Discussions sur les thèmes et émissions abordés au Conseil des programmes;

Discussion sur le dossier «Nouvelle concession» rédigé par Charles Chammartin et Freddy Landry;

Préparation pour la consultation de l'OFCOM concernant les radios et télévision de l'Arc jurassien;

Discussion suite au rapport de François Borel et Freddy Landry sur le «Séminaire des organes de la SSR» de septembre.

Le Comité a par ailleurs décidé la mise en place, en principe pour deux ans, d'un projet intitulé RAP (Recrutement-Approfondissement-Partage). Il s'agit de charger un membre du Comité de préparer, contre une modeste rémunération, les parties «discussions» des séances de Comité et des assemblées publiques. En rendant en particulier les séances de Comité plus attractives, nous espérons renforcer ce Comité et par «ricochet» augmenter également le nombre de nos membres. Actuellement c'est Matthieu Béguelin qui a été chargé de cette tâche d'animateur.

François Borel  
Président SRT Neuchâtel

## SRT Valais

Contrairement à l'année précédente, 2007 est restée tout du long une année calme et sereine, du moins en Valais. Le Comité a maintenu son train habituel en essayant de capter des antennes de tous bords dans toutes les régions du Vieux Pays, mais pas toujours avec le succès souhaité.

Le 29 mai, réunie à l'école professionnelle de Martigny, notre association a reçu le philosophe Alexandre Jollien. Cette conférence sur le thème «Philosophie et média» a permis à M. Jollien de nous tenir en haleine avec ses pistes de réflexion à propos de «Chemins vers la liberté». Un public enthousiaste a démontré que des rencontres de ce type pouvaient être multipliées afin de favoriser l'expression de personnalités qui ont une expérience de vie à faire partager.

Les délégués de la SRT Valais aux différentes commissions régionales et fédérales ont été mobilisés le reste de l'année pour leurs activités spécifiques. Durant la dernière période de

l'année, l'automne, le Comité majoritairement démissionnaire, a cherché les bonnes volontés disponibles pour lui succéder. Une assemblée générale devait être fixée en vue du renouvellement imposé par les nouveaux statuts à cause de leur rétroactivité malvenue. Devant l'absence de vocations, l'assemblée générale a été reportée à 2008 en espérant que les pèlerins du renouvellement réussissent à trouver leur successeur.

Comme toujours, le Comité et surtout son président, espèrent faire mieux l'année prochaine.

En terminant, il est indispensable de manifester toute notre gratitude aux membres du Comité et aux délégués pour le travail exceptionnel qu'ils abattent tout au long de l'année, et le plus souvent dans la discrétion. Merci.

Jean-Dominique Cipolla  
Président SRT Valais

## SRT Vaud

2007 a été pour la SRT Vaud une année de transition. Notre ancien président, M. Michel Riat, ayant donné sa démission en décembre 2006, j'ai été dès lors responsable de la société en tant que vice-présidente, épaulée efficacement par MM. André Demaurex, Secrétaire général, Martial Charbon, vice-président et par M. Gérald Baud, trésorier, organisateur et intendant.

M. André Demaurex a abandonné le Comité début septembre pour cause médicale. M. François-Xavier Paccaud le remplace. Quittant la Suisse, M. Yves Guisan a dû démissionner du Conseil régional. M. Jacques Pittet a laissé sa place à l'Assemblée des Délégués, ne pouvant continuer que pour une année.

Le 6 mars, M. Martial Charbon nous a informés sur la TNT. Une trentaine de membres étaient présents à la RSR. Il nous a présenté une série d'adaptateurs numériques démontrant que le plus performant n'est pas forcément le plus cher.

Le 8 mai, nous avons coopté Mme Micheline Brülhart d'Ecublens, MM. Didier Arber de Nyon et Marc Oran de Servion.

Le 23 mai, j'ai été élue présidente lors de notre assemblée générale ordinaire, suivie par 150 personnes, en présence de quelques représentants d'autres SRT cantonales. Nous avons été magnifiquement reçus à l'Hôtel de Police de Lausanne, et cette séance a été précédée par des visites et démonstrations spectaculaires, ceci avant une présentation du Corps de police de la Ville par son Commandant Gérald Hagenlocher. Un débat de bonne tenue a suivi avec même quelques

remarques pointues.

Le 26 juin, notre Comité, extra-muros, avait pour but la visite des moyens de production de notre vice-président, patron de TCV. Cette visite a permis aux membres du Comité de voir et connaître de l'intérieur un gros car permettant de gérer huit caméras, et d'un petit pour trois caméras. Nous avons eu l'occasion de poser de multiples questions aux professionnels présents.

Cette année, la SRT Vaud a eu le plaisir de remettre le «Prix du Jury de la SRT Vaud», dans le cadre du Comptoir Suisse. Ce prix a comme but de primer un film qui met en valeur le Pays de Vaud. M. Jean-Marc Nicolas et son jury ont récompensé *Le Comptoir Suisse à travers les agriculteurs* produit par Vaud Région, dans le cadre de la série *A Suivre*.

Le 5 décembre nous étions plus de 65 à visiter les locaux et studios de Vaud Région. Nous avons été guidés par M. Guy-Olivier Chappuis et ses collaborateurs, qui nous ont expliqué et vulgarisé les différentes étapes de leur travail.

Pour faire encore mieux connaître la SRT Vaud, nous avons aussi été présents à de nombreuses émissions telles que: *Kiosque à Musiques*, *Les Dicodéurs*, *La Soupe*, *Session Paradiso*, *Forums*, *Dare-Dare*, *Aqua Concert*, *Côté Cour* ainsi qu'aux débats politiques de la TSR sur le Canton de Vaud.

Nombre de membre à fin 2007: 1020.

Martine Fluhmann  
Présidente SRT Vaud

## Radio Suisse Romande



### Rapport du Directeur

La clôture 2007 se termine pour la RSR par un solde actif très proche de l'équilibre, ceci dans la continuité des exercices précédents. Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'une partie du financement de projets importants non récurrents a pu être financée dans le cadre du budget ordinaire sans recourir à la réserve sur bénéfiques (aménagement des locaux de Couleur 3, tranche 2007 de numérisation des archives).

Dans le cadre du budget 2007 nous avons prévu également de faire appel aux réserves sur bénéfiques pour financer les nouveaux investissements concernant les outils de production et les aménagements bâtiment liés au projet NORA (NOuvelle RAdio), notamment pour la partie Information.

L'avancement de ce projet a souffert d'un certain retard, ce qui a généré une série d'économies conséquentes sur des positions d'aménagements bâtiment, de mobilier, de câblage et d'amortissements. Ces coûts économisés en 2007 seront reportés sur l'exercice 2008.

Autre source d'économie, constatée pour la première fois en 2007, la diminution conséquente de la provision pour les crédits d'épargne temps des collaborateurs qui ont été utilisés dans le cadre des départs à la retraite.

### Audience

En 2007, les Suisses romands ont été près de 800'000 à écouter quotidiennement les programmes de la RSR (La Première, Espace 2, Couleur 3 et Option Musique), témoignant – et renouvelant - leur attachement à l'offre radiophonique de service public. Celle-ci s'est vue complétée début novembre par World Radio Switzerland (WRS), la nouvelle chaîne anglophone de SRG SSR idée suisse, diffusée en DAB (et toujours en FM dans la région genevoise).

### La politique autrement

Année d'élections fédérales donc, l'occasion pour la Rédaction RSR de mettre en ondes et sur le web un certain nombre de projets originaux, comme «*Génie Suisse*» (le laboratoire politique à huis-clos dans lequel les parlementaires étaient invités à travailler

ensemble afin de trouver des solutions concrètes à des problèmes qui concernent la population suisse), le *Train des Elections* (rencontres ferroviaires entre journalistes de la rédaction, pendulaires et personnalités politiques), ou *Génération 07* (Sept i-reporters de 16 à 24 ans qui sillonnent la Suisse pour poser un autre regard sur la campagne, leurs clips se découvrant sur le site Internet de la RSR). L'occasion également d'une collaboration renforcée avec la TSR au niveau des émissions et de la couverture multimédia interactive.

Sur la Première, à partir du lundi 27 août 2007, ce sont des changements majeurs qui ont pris place à l'antenne, contribuant à renouveler et à enrichir son offre de programmes.

Quatre nouveautés principales: une émission scientifique (*Impatience* à 17h), une quotidienne sur les médias (*Médialogues* à 9h30), des grands entretiens à 13h (*A première vue*) et une émission de société raccourcie et plus prospective (*Rien n'est joué!* à 10h).

### Schubertiade d'Espace 2: un grand succès!

20 lieux de concerts répartis dans toute la ville, 188 concerts sur deux jours, plus de 1'000 musiciens, près de 200 bénévoles, une météo idéale et une qualité musicale jamais démentie, la 15<sup>ème</sup> Schubertiade d'Espace 2 a vécu, et bien vécu à Fribourg. Près de 95% de taux de remplissage des salles, 3 scènes extérieures et une affluence record à la Messe Allemande expliquent une affluence de près de 45'000 visiteurs.

Autre fait marquant, Espace 2 a poursuivi le développement de l'offre de concerts en téléchargement gratuit ou à la carte: Schubertiade (choix des meilleurs concerts), Concours Clara Haskil (écoute à la carte de la finale et des éliminatoires), Concours de Genève (téléchargement gratuit de la finale chant) et surtout la mise en place d'une offre d'écoute à la carte de tous les concerts d'abonnement de l'OCL.

### Couleur 3, la chaîne du bonheur ...

Alors qu'Option Musique renforçait sa présence sur le terrain et accentuait son effort au niveau des partenariats sur les grands concerts en Suisse romande, Couleur 3, fidèle à sa tradition et à sa réputation, in-



Gérard Tschopp  
Directeur RSR

novait peu avant Noël, en enfermant 3 animateurs dans un studio de verre au cœur de Genève pour l'opération «Couleur Terre».

Durant 6 jours, ces collaborateurs volontaires produisirent en self plus de 144 heures de programme, avec une programmation musicale laissée aux bons soins de l'auditeur (contre promesses de dons), tout ceci en partenariat avec la Chaîne du Bonheur et la Croix-Rouge suisse et en faveur de la problématique de l'eau dans le monde...

Au final, près de 4000'000 francs récoltés, qui seront affectés à quatre projets sélectionnés, au Pérou, au Mali et au Bangladesh.

### Numérisation et concurrence

2008 s'annonce comme une année passionnante, avec des opérations radiophoniques très importan-

tes et complexes (couverture de l'Euro 2008 en juin, organisation du festival Label Suisse du 19 au 21 septembre notamment), mais aussi la numérisation des ondes qui permettra d'améliorer la qualité de réception des programmes radio et de voir se développer une nouvelle concurrence entre secteur public (la RSR va proposer dans ce cadre deux nouveaux programmes, le premier privilégiant l'information continue et le sport, le second étant destiné aux enfants) et privé.

La RSR affrontera cette concurrence renforcée avec sérénité en s'appuyant sur ses spécificités. Comme lors de ses 85 premières années d'existence, la RSR veut rester la voix des Romands et continuera de répondre le mieux possible aux attentes de ses auditeurs.

Gérard Tschopp

## Rapport de la Directrice des programmes

### 2007: l'année de la mise en route des pôles de compétences

A l'image de Ptolémée qui croyait que la terre était au centre du monde, les médias, et en particulier les médias de service public ont incarné, tout au long de leur histoire, une forme de centre, tout au moins de point de repère. Aujourd'hui, ce sont les médias qui vivent leur révolution copernicienne, gravitant autour des lecteurs, des auditeurs, des téléspectateurs et s'adaptant ainsi aux nouvelles formes de consommation des médias (podcasting, écoute sur internet...)

L'équation néanmoins est complexe: dans un cadre budgétaire désormais donné, la RSR doit produire des contenus distinctifs, à haute valeur ajoutée, au sens de la nouvelle LRTV et elle a par ailleurs l'ambition d'un déploiement stratégique (chaîne DAB, multimedia) afin d'anticiper la concurrence à venir.

### Une logique de coopération

Dans ce contexte paradoxal, la Direction des programmes a imaginé un mode de production

novateur en valorisant la notion de compétences, toutes chaînes confondues, plutôt que de s'en tenir à une organisation verticale par chaîne. Pourquoi? Parce que la création de contenus distinctifs suppose des équipes aux savoir-faire spécifiques, capables d'échanger, de se nourrir de la réflexion et de la connaissance de l'autre. Pour l'exemple, comment imaginer lancer une quotidienne sur les sciences sur **La Première**, une hebdomadaire d'approfondissement sur **Espace 2** et des séquences régulières sur **Couleur 3**? Produire par chaîne, comme on le fait depuis 20 ans, débouche sur une impasse, un véritable casse-tête tant en matière d'efficacité qu'en matière de compétences. Créer des équipes solides et crédibles sur chaque chaîne est irréaliste.

Partant de ce constat, nous avons fait le choix de transcender la notion de chaîne, de «silos» peut-

on dire, pour aller vers une logique transversale de coopération, de concertation, de complémentarité, indépendamment de l'appartenance des collaborateurs à une chaîne.

Un pôle de compétences a la mission de produire du contenu distinctif, de proposer des traitements



Isabelle Binggeli  
Directrice des programmes

diversifiés et d'assurer la pluralité de la matière afin de répondre aux mandats spécifiques des émissions qui accueillent les contenus proposés par le pôle.

### **L'identité des chaînes**

En revanche les pôles de compétences ne concerneront jamais toutes les émissions de la RSR. Il convient de mener une analyse fine des qualités intrinsèques de chaque émission. L'objectif est de réussir à apporter encore plus de contenus distinctifs, voire novateurs sans toucher à l'identité d'un programme. Le modèle des chaînes est un modèle fort qui fait ses preuves depuis plus de vingt ans! Avec les pôles, nous voulons garder le meilleur de ce modèle et améliorer les points de faiblesse apparus au fil des ans (précision des mandats de chaîne). L'identité de la chaîne est capitale pour les auditeurs. Leur attachement aux personnalités référentielles doit même être développé.

Au printemps 2007, nous avons lancé les trois premiers pôles de compétences des programmes de la RSR: un premier pôle, logistique, regroupe les assistantes de La Première et d'Espace 2.

Quelques mois plus tard, Hervé Riesen a pris le pilotage du pôle de la programmation musicale et il est désormais le chef de la ligne artistique de La Première, Couleur 3 et Option Musique. Les premiers avantages ont rapidement été identifiés, tant en matière d'échanges que de perspectives professionnelles entre des équipes qui se parlaient à peine. Par ailleurs, avec le pôle de la programmation musicale, la RSR travaille de manière plus cohérente avec les maisons de disques: l'impact des trois chaînes permet d'obtenir de multiples offres promotionnelles et discographiques.

Mais l'événement majeur a été la création du pôle SENS (sciences, environnement, nature, santé). Ce fut la première étape d'une mise en commun de compétences des acteurs majeurs des programmes: les animateurs, les journalistes, les producteurs. La mise en œuvre de ce pôle est complexe et passionnante: elle va bien au-delà de considérations purement radiophoniques. Le pôle SENS sert aujourd'hui trois productions de La Première: *On en parle* et *Atlas* partiellement et complètement l'édition du vendredi des *Temps qui courent* sur Espace 2. Il est prévu, à la rentrée 2008 que le pôle produise une séquence environnement pour Couleur 3. La création du pôle coïncide en particulier avec le lancement de la nouvelle émission scientifique de La Première, *Impatience* diffusée à une heure de forte écoute, soit le 17h à 18h.

### **La création et le succès d'Impatience**

Sous la houlette de la productrice Nancy Ypsilantis,

cette émission novatrice et ambitieuse, qui nous fait découvrir les multiples implications concrètes des sciences dans nos vies, a immédiatement rencontré une forte adhésion du public. Près de 170.000 auditeurs écoutent *Impatience* tous les jours (30.8% en part de marché). Cette émission est animée par de jeunes journalistes ou animatrices scientifiques, pour la plupart des femmes. Peut-être bien que la féminisation des sciences est en route mais c'est là un autre sujet...

La création des pôles annonce également une évolution majeure en terme de multimédia puisque la navigation ne se fera plus uniquement par chaîne comme c'est le cas aujourd'hui mais plutôt par matière, toutes chaînes confondues. A l'image du pôle SENS qui produira à l'automne 2008 une plateforme multimédia, complémentaire à l'antenne et enrichie d'images, de forums, de liens etc.

### **L'apprentissage par l'expérience**

Une telle évolution dans la production des contenus des programmes de la RSR doit s'accompagner d'une évolution de la structure décisionnelle des programmes. Les chefs de pôles, les trois actuels, dépendent déjà de la Direction des programmes. Ceci suppose une nouvelle répartition du champ de compétences, tant du chef de programme, du responsable de pôle que du producteur. Dans ce système matriciel, chaque niveau d'encadrement voit sa partition évoluer. Pour piloter et développer les pôles de compétences, Nicole Tornare a été appelée à la Direction des Programmes dès le mois de juin 2008.

Afin de rester au plus près de la réalité, nous avons choisi la méthode de «l'apprentissage par l'expérience». Nous mettons en œuvre les pôles de compétences en tenant le cap, certes, mais en réajustant les grandes orientations qui se patinent, jour après jour, au contact des diversités du terrain.

En 2008, plusieurs pôles devraient voir le jour, l'un notamment lié à la vie pratique et un deuxième regroupant les compétences en lien avec le cinéma ou, plus largement, les écrans (cinéma, télévision, multimédia etc.)

A noter, ici, et indépendamment de la mise en place des pôles de compétences, le succès tant quantitatif que qualitatif des nouvelles émissions de La Première, soit *Médialogues*, *Rien n'est joué* et *A première vue*. Leur souffle et leur inventivité marquent concrètement le renouveau de La Première!

Isabelle Binggeli

## Rapport du Directeur de l'Information

Informer sans préjugés, analyser la complexité du monde, expliquer les changements et amener de nouvelles idées dans le débat public: notre rôle de producteur d'informations pourrait être résumé ainsi.

Bien sûr, la rapidité et la fiabilité des informations continuent d'être au cœur de notre mandat, mais l'information de la RSR va aujourd'hui bien au-delà des ondes. Via internet et notre site *rsr.ch*, nous offrons de multiples prolongements. Par exemple, de longs entretiens, des iconographies photos et vidéos sur les sujets d'actualité, la possibilité en tout temps d'être informé en un clic de souris, la radio à la carte, etc.

Mais l'année 2007 a bien sûr eu un goût très politique, avec plusieurs centaines d'heures d'entretiens, de débats, de reportages, de commentaires consacrés aux élections fédérales. Ce fut aussi l'occasion de lancer de nouveaux formats radio/multimédia. Grâce à la complémentarité croissante des technologies sons/images, grâce à la légèreté de ces outils, nous avons pu associer à la campagne électorale des jeunes i-reporters. Parfois impertinents, parfois surprenants, ils nous ont apporté une vision décalée de ce que les jeunes perçoivent de notre organisation politique. Nous avons aussi produit plusieurs dizaines d'heures d'émissions consacrées à la résolution de certains blocages politiques suisses, en confinant d'éminents politiciens dans notre laboratoire «génie suisse». Une expérience d'approfondissement, de travail acharné, qui contrastait avec notre course quotidienne contre la montre. L'expérience nous a donné envie de continuer de produire des décrochages de longue durée. Comme des compléments à nos productions quotidiennes.



Patrick Nussbaum  
Directeur de l'information

Au cours de l'année 2007, nous avons également renforcé les informations sur La Première. Chaque heure, nous produisons désormais un petit journal synthétique, illustré de sons, résumant les principales informations suisses et internationales.

Nous allons par ailleurs poursuivre et renforcer la construction en 3 temps de notre journée:

### Le Journal du Matin:

#### de 05h à 08h30:

des journaux toutes les heures et demi-heures, des développements d'actualité brûlante, des commentaires, des éclairages, des invités: un rythme soutenu, des informations précises et concises, parce que le matin, les choses vont plus vite.

#### Dès 12h30:

un grand journal de synthèse d'actualité de la matinée et des développements sur la société et la science.

#### A 18 heures:

c'est *Forums*: une heure de débats d'actualité à chaud, les meilleurs invités, les politiciens les plus concernés, les avis les plus pertinents. Une heure d'informations pour comprendre et vivre avec passion les grands moments de l'actualité du jour.

En fait, dans le grand bruit de l'information, devenue omniprésente et planétaire, nous tentons chaque jour d'extraire les sons de notre région et du monde entier qui nous paraissent les plus significatifs, les plus intéressants, les plus originaux et les plus utiles pour décrypter le monde d'aujourd'hui et de demain. C'est un travail exigeant et passionnant.

Patrick Nussbaum

## 2. Chiffres en bref

	<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	en KCHF		en KCHF	
Résultat d'entreprise	298		2'800	
Produits d'exploitation	124'934		127'413	
Charges d'exploitation	124'637		124'614	
Investissements	2'136		1'526	
<b>Personnel en capacités à plein temps</b>	<b>494.05 cap.</b>		<b>490.90 cap.</b>	
<b>Volumes d'émission</b>				
<b>Volume global</b>	<b>100%</b>	<b>40'500 h</b>	<b>100%</b>	<b>43'800 h</b>
Production propre	27%	10'962 h	24%	10'568 h
Production étrangère	48%	19'351 h	43%	18'936 h
Reprises et répertoire	25%	10'187 h	33%	14'296 h
<b>Coût minute global moyen en francs *)</b>	<b>CHF 47.95</b>		<b>CHF 44.27</b>	
<b>Part de marché</b>	<b>56.7%</b>		<b>57.3%</b>	

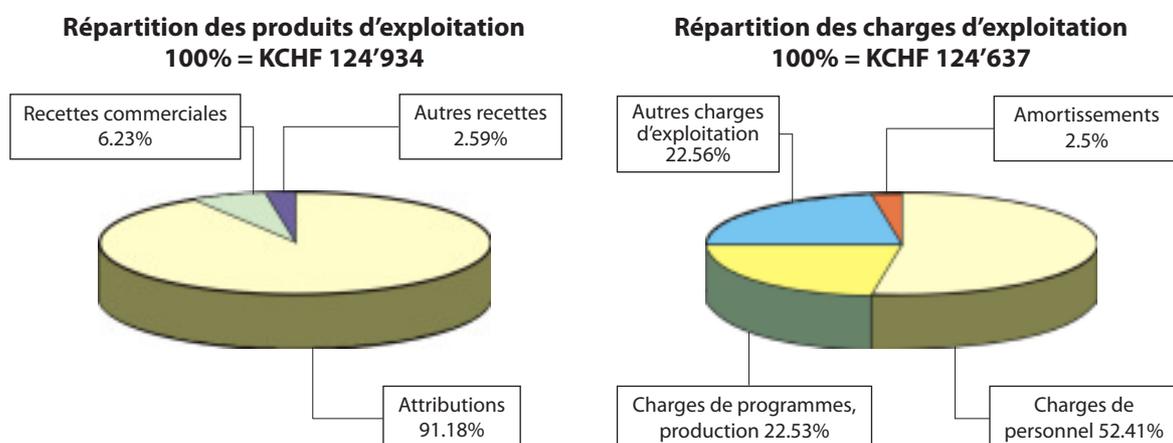
\*) en coûts complets, recettes de parrainage «cash» non déduites

### 3. Comptes annuels 2007

#### 3.1 Compte de résultat au 31 décembre

	Annexes	2007 en KCHF	2006 en KCHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Attributions	A 1	113'915	116'417
Recettes commerciales	A 2	7'784	8'105
Autres recettes	A 3	3'238	2'898
Diminution sur recettes	A 4	-3	-7
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>124'934</b>	<b>127'413</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	A 5	65'319	64'208
Charges de programme & de production	A 6	28'080	31'087
Autres charges d'exploitation	A 7	28'121	25'780
Amortissements	A 8	3'117	3'539
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>124'637</b>	<b>124'614</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>297</b>	<b>2'799</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>RESULTAT D'ENTREPRISE</b>		<b>298</b>	<b>2'800</b>

#### 3.1.1 Graphiques



### 3.2 Bilan au 31 décembre

	Annexes	2007 en KCHF	2006 en KCHF
Liquidités	A 9	740	434
Créances résultant de livraisons & prestations	A 10	912	939
Autres créances	A 11	23'647	23'200
Comptes de régularisation actif	A 12	202	209
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>25'501</b>	<b>24'782</b>
Immobilisations corporelles		7'445	8'170
Immobilisations financières		35	35
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>A 13</b>	<b>7'480</b>	<b>8'205</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>32'981</b>	<b>32'987</b>
Dettes résultant de livraisons & prestations	A 14	2'636	3'076
Autres dettes	A 15	1'873	1'938
Comptes de régularisation passif	A 16	1'945	1'614
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>6'454</b>	<b>6'628</b>
Provisions	A 17	2'785	2'915
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>2'785</b>	<b>2'915</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>		<b>9'239</b>	<b>9'543</b>
Réserve de base		5'750	5'750
Réserve provenant de bénéfices		17'694	14'894
Résultat d'entreprise		298	2'800
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>23'742</b>	<b>23'444</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>32'981</b>	<b>32'987</b>

### 3.3 Capitaux propres au 31 décembre

	Réserve de base (i)	Réserve provenant de bénéfices (ii)	Résultat d'entreprise	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1er décembre 2006</b>	<b>5'750</b>	<b>11'780</b>	<b>3'113</b>	<b>20'643</b>
Report du résultat d'entreprise 2005 sur la réserve provenant de bénéfices		3'113	-3'113	0
Résultat d'entreprise 2006			2'800	2'800
Arrondi dû à la présentation en KCHF		1		1
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>5'750</b>	<b>14'894</b>	<b>2'800</b>	<b>23'444</b>
Report du résultat d'entreprise 2006 sur la réserve provenant de bénéfices		2'800	-2'800	0
Résultat d'entreprise 2007			298	298
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>5'750</b>	<b>17'694</b>	<b>298</b>	<b>23'742</b>

**(i) Réserve de base**

Il s'agit de la part de la réserve générale SRG SSR allouée à la RSR lors de la création des unités d'entreprises.

**(ii) Réserve provenant de bénéfices**

La réserve provenant de bénéfices est constituée des excédents de produits des exercices précédents uniquement en vue de compenser un éventuel déficit.

## 3.4 Annexes aux comptes annuels

### 3.4.1 Principes régissant l'établissement des comptes

#### Généralités

L'établissement des comptes annuels de la Radio Suisse Romande (RSR) intervient en conformité avec le droit des sociétés anonymes et s'inspire des SWISS GAAP RPC. L'unité d'entreprise RSR est une succursale de l'association SRG SSR idée suisse (SRG SSR). Les présents comptes annuels de la RSR comprennent des attributions / rétrocessions de moyens nationaux avec effet sur le résultat, consolidés à l'échelon SRG SSR. Pour se forger une idée complète de la situation financière de SRG SSR, on consultera donc les comptes annuels de la maison mère et du groupe SRG SSR, qui excluent ces relations internes.

La clôture individuelle de la RSR ne présente pas de tableau de financement, vu qu'un tel tableau figure dans les comptes annuels consolidés de SRG SSR.

#### Conversion des devises étrangères

La comptabilité de la RSR est tenue en monnaie nationale (CHF).

A la clôture du bilan, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au cours moyen du dernier mois. Les gains et les pertes de cours provenant de transactions en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat et sont virés semestriellement à la Direction générale (DG).

#### Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la RSR est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée quant à son maintien. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la diminution de valeur est imputée au résultat périodique.

#### Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les avoirs en comptes postaux, les avoirs bancaires et les dépôts à moins de 90 jours d'échéance, à leur valeur nominale.

#### Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers et sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements

de valeur. Une fois déduits les ajustements individuels, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% est calculé sur le total au titre du risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts. Les créances exigibles depuis plus d'un an font l'objet d'une provision intégrale (100%).

#### Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable.

La valeur des stocks activés est réexaminée chaque année, les stocks entreposés et les marchandises obsolètes depuis une longue durée sont amortis à 100%.

Les droits de diffusion et les pré-productions radio-phoniques ne sont pas inscrits à l'actif pour des raisons de caractère essentiel des informations.

En plus des stocks proprement dits, sont également comptabilisées sous ce poste les avances versées aux fournisseurs.

Le stock de CD destiné à la vente n'est plus activé depuis 2006.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 5'000 et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte de résultat. Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent aussi les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée de vie estimée. Le premier amortissement intervient à la date de mise en service, d'achèvement des travaux ou à la date du transfert de propriété au prorata.

Le taux d'amortissement s'élève à:

moyens de production	10% à 33%
informatique	20% à 33%
autres immobilisations	10% à 33%

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les prêts et les participations.

Les prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou nominale, compte tenu d'éventuels ajustements de

valeur pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité.

Les participations entre 20% et 49% sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence (part des capitaux propres) et portées au bilan.

### Comptes de régularisation

Les actifs et passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Les heures supplémentaires, vacances, jours fériés et jours de repos dus aux collaborateurs au 31 décembre sont comptabilisés dans un compte de régularisation passif spécifique.

### Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Cet engagement constitue un passif exigible. Les provisions ne couvrent pas les correctifs de valeurs d'actifs. L'événement passé doit s'inscrire avant la date du bilan.

Les comptes épargne temps dus aux collaborateurs au 31 décembre figurent sous la rubrique «Provisions pour le personnel».

Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et autres risques.

### Comptabilisation des revenus

Le poste «Attributions» comprend les attributions de moyens ordinaires, constituées de l'allocation des redevances sur la base d'une clé de répartition interne entre les unités d'entreprise SRG SSR. Ces montants sont destinés à permettre à la RSR d'exécuter le mandat prévu par la concession.

Il comprend également les attributions spéciales de moyens, destinées à la réalisation de projets spécifiques.

Les attributions sont comptabilisées mensuellement lorsqu'elles sont créditées sur le compte de la RSR.

### Décompte interne – prestations entre unités d'entreprise

Toutes les prestations réciproques rendues entre les unités d'entreprise SRG SSR sont enregistrées sous les rubriques «Décompte interne SRG SSR». Ces prestations ne donnent lieu à aucun mouvement de fonds, mais à de simples écritures comptables. Les soldes ouverts entre les unités d'entreprise sont

régulièrement réconciliés.

### Engagements de prévoyance

Les informations dans le domaine de la prévoyance conforme aux normes Swiss GAAP RPC 16 ne figurent pas au bilan de la RSR, mais dans celui de SRG SSR (rapport de gestion de la maison mère).

Pour de plus amples informations, il faut se référer au rapport de gestion de la maison mère et du groupe.

## 3.4.2 Notes relatives au compte de résultat (exprimées en KCHF)

### A 1 Attributions

	2007	2006	Ecart
Attribution ordinaire	90'078	89'924	154
Attribution spéciale	23'837	26'493	-2'656
	<b>113'915</b>	<b>116'417</b>	<b>-2'502</b>

Le renchérissement est de 0.45% pour 2007 et de 0.55% pour 2006.

En 2007, la première tranche du plan d'économie 2007-2009 vient diminuer les moyens alloués à hauteur de KCHF -1'039.

A relever également que les coûts de la distribution sont en baisse (KCHF -2'948) et que la SSR finance la reprise de WRS à raison de KCHF +1'000.

### A 2 Recettes commerciales

	2007	2006	Ecart
Parrainage «cash»	2'856	2'694	162
Parrainage «barter»	3'565	3'826	-261
Recettes de programme	1'040	924	116
Décompte interne SRG SSR programme	323	661	-338
	<b>7'784</b>	<b>8'105</b>	<b>-321</b>

La croissance du parrainage «cash» est principalement due à WRS (KCHF +150).

La diminution du parrainage «barter» est la conséquence d'un volume moins important de contrat notamment à Option Musique.

Sur l'exercice 2007, les recettes de programme enregistrent les produits décollant de la Schubertiade

de Fribourg.

La variation du décompte interne SRG SSR programme s'explique, d'une part, par les manifestations sportives 2006 plus nombreuses que celles de 2007 et, d'autre part, par le projet programme interrégions «Lieux de Mémoire» en 2006 (KCHF -150).

### A 3 Autres recettes

	2007	2006	Ecart
Recettes de prestations	679	590	89
Autres recettes d'exploitation	267	234	33
Décompte interne SRG SSR divers	2'292	2'074	218
	<b>3'238</b>	<b>2'898</b>	<b>340</b>

L'augmentation des recettes de prestations est essentiellement liée au fait que l'exercice 2007 enregistre d'une part des recettes pour le projet SMD (Schweizer Medien Datenbank) et d'autre part des recettes découlant de la Schubertiade de Fribourg.

Pour le décompte interne SRG SSR, en 2007, nous enregistrons des recettes pour des prestations de collaborateurs à la TSR (KCHF +98).

La Direction Générale participe également au projet CIC 3 (Conférence interrégionale des Chefs de chaînes) (KCHF +187).

### A 4 Diminution sur recettes

	2007	2006	Ecart
Pertes sur débiteurs	-3	-7	4
	<b>-3</b>	<b>-7</b>	<b>4</b>

### A 5 Charges de personnel

	2007	2006	Ecart
Salaires	51'289	50'126	1'163
Allocations	3'435	3'446	-11
Prestations sociales	7'937	8'355	-418
Autres frais de personnel	2'658	2'281	377
	<b>65'319</b>	<b>64'208</b>	<b>1'111</b>

Les salaires se composent de salaires de cadres pour KCHF 5'901 (KCHF 5'621 en 2006), de salaires du personnel au bénéfice de la CCT pour KCHF 44'580 (KCHF 43'554 en 2006), de salaires du personnel hors-CCT pour KCHF 1'316 (KCHF 1'381 en 2006), ainsi que d'autres dépenses de personnel et diminutions de charges (remboursements d'indemnités journalières, etc) pour KCHF -508 (KCHF-430 en 2006).

### A 6 Charges de programmes & de production

	2007	2006	Ecart
Indemnisations artistes & auteurs	6'715	7'228	-513
Droits d'auteurs	6'724	6'481	243
Décompte interne SRG SSR droits	533	517	16
Productions de tiers & commandes	2'145	1'958	187
Décompte interne SRG SSR production de tiers	414	401	13
Frais de liaisons, lignes	8'595	12'378	-3'783
Décompte interne SRG SSR liaisons, lignes	2'330	1'489	841
Autres charges de programme, production	189	215	-26
Décompte interne SRG SSR programme	435	420	15
	<b>28'080</b>	<b>31'087</b>	<b>-3'007</b>

La rubrique Indemnisation artistes & auteurs enregistre, pour l'exercice 2006, des charges pour Label Suisse et le projet Mali sur Couleur 3 (KCHF 199). Sur 2007, en globalité, les frais de repas et voyages liés aux émissions sont en diminution (KCHF -249). Le contrat liant la RSR aux orchestres OCL et OSR a été renégocié (KCHF -140).

A relever que pour les droits d'auteurs, les droits nationaux gérés par la DG ont augmenté (KCHF 213).

La rubrique production de tiers et commandes a augmenté au dépend des contrats F (rubrique Indemnisation artistes & auteurs) (KCHF 187).

Les frais de liaisons, lignes ont été fortement diminués grâce à une renégociation complète des contrats avec Swisscom pour la distribution (KCHF -3'835). En revanche, les coûts de distribution facturés par MSC Dist. sont à la hausse (KCHF +826).

### A 7 Autres charges d'exploitation

	2007	2006	Ecart
Entretien et remplacements	5'280	4'523	757
Frais administratifs, publicité	6'459	6'750	-291
Décompte interne SRG SSR loyers	2'975	2'970	5
Communication & logistique	837	827	10
Autres charges d'exploitation	7'041	4'837	2'204
Décompte interne SRG SSR divers	5'529	5'873	-344
	<b>28'121</b>	<b>25'780</b>	<b>2'341</b>

**A 7 Autres charges d'exploitation (suite)**

La rubrique entretien et remplacements a supporté en 2006 la rénovation des sanitaires, l'installation de douches et une salle de repos pour le personnel (KCHF 154). Ces travaux ont également entraîné sur 2006 des charges supplémentaires de nettoyage bâtiment. Sur 2007, le projet NORA supporte des coûts de rénovation du bâtiment de KCHF 431. Le projet Couleur 3 est achevé en ce qui concerne les coûts liés au bâtiment pour KCHF 694. En raison de ces projets importants, les petits achats ordinaires de renouvellement de matériel de production ont été diminués.

Les frais administratifs et de publicité enregistraient en 2006 les charges pour le nouveau logo RSR (KCHF +128) ainsi que l'achat de récepteurs DAB (KCHF +112). Sur 2007, le Département Technique a supporté les charges de licences pour: la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion du parc informatique (KCHF 124); pour la Migration Exchange (KCHF +91) et la mise à jour de licences pour serveurs et portables (KCHF 117). La contrepartie des «barthers» est en diminution (KCHF -262).

L'augmentation des autres charges d'exploitation découle des coûts de développement de projets informatiques pris en exploitation (plate-forme de secours Dalet Info KCHF 70, l'introduction de ITIL CC TSR RSR KCHF 94, projet NORA KCHF 353, projet Couleur 3 KCHF +90, projet NUMA KCHF 449). Sous cette rubrique figurent également les coûts de Médiapulse (KCHF +285) comptabilisés jusqu'en août 2006 sous le décompte interne SRG SSR divers. En 2007, cette rubrique enregistre également des coûts liés aux élections fédérales pour KCHF 201.

L'écart du décompte interne SRG SSR divers s'explique par l'augmentation de la facturation des Management Fees DG (KCHF +490), neutre pour la RSR. Le projet VIA est facturé sous cette rubrique pour KCHF 348. En revanche, ne sont plus enregistrés ici: les charges de Médiapulse (KCHF -387); les charges de MSC HR (KCHF -113); les charges de MSC SAP (KCHF -564). A noter, que les frais facturés par MSC TOP ont enregistré une baisse de KCHF -69.

**A8 Amortissements**

	2007	2006	Ecart
Moyens de production	2'431	2'824	-393
Informatique	403	409	-6
Autres immobilisations corporelles	283	306	-23
	<b>3'117</b>	<b>3'539</b>	<b>-422</b>

**3.4.3 Notes relatives au bilan**  
(exprimées en KCHF)**A9 Liquidités**

	2007	2006	Ecart
Caisse	152	118	34
Chèques postaux	286	136	150
Banques	302	180	122
	<b>740</b>	<b>434</b>	<b>306</b>

**A10 Créances résultant de livraisons et de prestations**

	2007	2006	Ecart
Envers des tiers	403	240	163
Envers des sociétés du groupe	516	401	115
Envers des sociétés proches	0	301	-301
Corrections de valeur	-7	-3	-4
	<b>912</b>	<b>939</b>	<b>-27</b>

En 2006, les créances envers des sociétés proches enregistraient les avances de liquidités à WRG-FM SA pour un montant de KCHF 301.

**A11 Autres créances**

	2007	2006	Ecart
Créances envers les collaborateurs	10	6	4
Avances aux collaborateurs	150	142	8
Autres créances envers des tiers	290	142	148
Compte courant SRG SSR idée suisse UAF	23'197	22'910	287
	<b>23'647</b>	<b>23'200</b>	<b>447</b>

Sous les autres créances envers des tiers figurent des dépôts de garantie pour un montant de KCHF 23 identique à 2006. Il s'agit d'un dépôt de garantie pour carnet ATA (KCHF 15) et de garanties de loyer (KCHF 8).

**A12 Comptes de régularisation actif**

	2007	2006	Ecart
Comptes de régularisation actif tiers	202	209	-7
	<b>202</b>	<b>209</b>	<b>-7</b>

**A13 Actifs immobilisés**

	Solde au 01.01.2007	Entrées	Sorties	Reclassifica- tions	Solde au 31.12.2007
<b>VALEURS D'ACQUISITION</b>					
Paiements anticipés	0	804	-547		257
Investissements en cours	0	492			492
Moyens de production	43'432	1'363	-39		44'756
Informatique	6'975	235	0		7'210
Autres immobilisations	3'402	46	-71		3'377
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>53'809</b>	<b>2'940</b>	<b>-657</b>	<b>0</b>	<b>56'092</b>
Prêts	171				171
Participations	35				35
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>206</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>206</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>54'015</b>	<b>2'940</b>	<b>-657</b>	<b>0</b>	<b>56'298</b>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>					
Paiements anticipés	0				0
Investissements en cours	0				0
Moyens de production	-36'866	-2'431	38		-39'259
Informatique	-6'165	-403	0		-6'568
Autres immobilisations	-2'608	-283	71		-2'820
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>-45'639</b>	<b>-3'117</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>-48'647</b>
Prêts	-171				-171
Participations	0				0
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-171</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>-45'810</b>	<b>-3'117</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>-48'818</b>

**Valeur comptable nette**

	Solde au 01.01.2007	Solde au 31.12.2007
Paiements anticipés	0	257
Investissements en cours	0	492
Moyens de production	6'566	5'497
Informatique	810	642
Autres immobilisations	794	557
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>8'170</b>	<b>7'445</b>
Prêts	0	0
Participations	35	35
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>8'205</b>	<b>7'480</b>

La valeur incendie des immobilisations corporelles est de KCHF 71'400, sans variation par rapport à 2006.

Les investissements en cours de KCHF 492 correspondent à des investissements effectués en 2007 dans le cadre du projet NORA et qui seront financées en 2008 par SRG SSR Idée Suisse dans le cadre d'un accord global de partage des coûts du projet.

Les prêts accordés à Virage FM Sàrl, Lyon sont justifiés contractuellement par une convention entre la RSR et Telvetia SA. Ils représentent le financement de Telvetia SA au capital de Virage FM Sàrl. Ces prêts sont francs d'intérêts.

Sous «Participations» figure la prise de participation à Romandie FM SA, dont le siège se trouve à Lausanne. Le capital-actions de la société est de Fr. 250'000, libéré à 50%. La participation de la RSR se monte à 28%:

	2007	2006	Ecart
Romandie FM SA, Lausanne	35	35	0
	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>0</b>

**A14 Dettes résultant de livraisons et de prestations**

	2007	2006	Ecart
Envers des tiers	2'526	2'825	-299
Envers des sociétés du groupe	53	167	-114
Envers des sociétés proches	57	84	-27
	<b>2'636</b>	<b>3'076</b>	<b>-440</b>

**A15 Autres dettes**

	2007	2006	Ecart
Autres dettes envers des tiers	1'873	1'938	-65
	<b>1'873</b>	<b>1'938</b>	<b>-65</b>

Ce poste englobe pour environ KCHF 1'531 (KCHF 1'682 en 2006) de dettes envers les collaborateurs représentant des salaires dus au personnel travaillant sous le régime des «jours garantis», de cachets et de frais dus.

Dans les autres dettes envers des tiers figurent également les dettes de la RSR vis-à-vis des institutions de prévoyances pour un montant de KCHF 42 (KCHF 46 en 2006).

**A16 Comptes de régularisation passif**

	2007	2006	Ecart
Comptes de régularisation passif tiers	1'945	1'614	331
	<b>1'945</b>	<b>1'614</b>	<b>331</b>

Ce compte comprend pour environ KCHF 152 (KCHF 129 en 2006) d'heures supplémentaires et pour environ KCHF 769 (KCHF 753 en 2006) de vacances, jours fériés et jours de repos dus aux collaborateurs au 31 décembre 2007, ainsi que des charges sociales à payer de KCHF 178, dont KCHF 87 à la Caisse de Pensions.

**A17 Provisions**

	Provisions pour le personnel	Autres provisions	Total
<b>Valeur comptable au 1er janvier 2006</b>	<b>2'530</b>	<b>82</b>	<b>2'612</b>
Constitution	593	24	617
Utilisation	-248	-32	-280
Dissolution	0	-34	-34
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2006</b>	<b>2'875</b>	<b>40</b>	<b>2'915</b>
Constitution	483	26	509
Utilisation	-615	-24	-639
Dissolution	0	0	0
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2007</b>	<b>2'743</b>	<b>42</b>	<b>2'785</b>

Les provisions pour le personnel couvrent les comptes épargne temps dus au 31 décembre 2007.

Les autres provisions sont constituées pour des congés développement de cadres.

### 3.5 Proposition au Conseil régional - utilisation du résultat

## SSR **idée suisse** ROMANDE

Radio-Télévision Suisse Romande RTSR

Avenue du Temple 40, Case postale 78  
CH-1010 Lausanne 10

Tél. 021 318 69 75, Fax 021 318 19 76  
E-mail: secretariat.general@rtsr.ch

Au Conseil régional de la  
Radio-Télévision Suisse Romande

---

La clôture des comptes 2007 montre, pour la Radio Suisse Romande, un résultat d'entreprise positif (excédent de recettes) de

CHF 298'252.47

Le Conseil d'administration de la Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR) demande au Conseil régional de la RTSR d'approuver la proposition suivante :

Versement du résultat 2007 à la réserve provenant de bénéfices	CHF	298'252.47
--	-----	------------

Après cette opération, la réserve provenant de bénéfices se présente comme suit :

Réserve provenant de bénéfices

Solde au 31.12.2007	CHF	17'693'593.16
• Versement	CHF	<u>298'252.47</u>
<b>Total de la réserve de bénéfices au 01.01.2008</b>	CHF	<b>17'991'845.63</b>

Lausanne, le 20 mars 2008

Le Conseil d'administration de la  
Radio-Télévision Suisse Romande

Le Président



J.F. Roth

Le Directeur RSR



G. Tschopp

### 3.6 Rapport de l'organe de révision



KPMG SA

Audit

14, Chemin De-Normandie  
CH-1206 Genève

Casa postale 449  
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15  
Téléfax +41 22 347 73 13  
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision statutaire de SRG SSR au Conseil d'administration de la Société de Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

**Radio Suisse Romande, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision de SRG SSR, Berne, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des capitaux propres et annexe) (chapitres 3.1 à 3.5 du rapport de gestion) de la Radio Suisse Romande, Lausanne, une unité d'entreprise de SRG SSR, Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration de la RTSR alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'utilisation du résultat, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Stéphane Gard  
*Réviseur responsable*

Pierre Henri Pingeon

Genève, le 12 février 2008

Annexes:

- Comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des capitaux propres et annexe)
- Proposition relative à l'utilisation du résultat

## 4. Programmes

### 4.1 Volumes d'émissions

		La 1ère	OM	OM FM Genève	Espace 2	Couleur 3	WRS	RSR	Moyenne heure par jour	En % du total
Production propre 1)	Compte 2007	4'839	1'191	47	2'747	1'686	452	10'962	30.0	27.1%
	Compte 2006	4'855	1'181	99	2'767	1'666	0	10'568	29.0	24.1%
	Ecart	-16	10	-52	-20	20	452	394	1	2.9%
	en %	-0.3%	0.8%	-52.5%	-0.7%	1.2%	0	3.7%		
Production étrangère 2)	Compte 2007	1'538	7'105	0	4'812	5'444	452	19'351	53.0	47.8%
	Compte 2006	1'545	7'115	0	4'812	5'464	0	18'936	51.9	43.2%
	Ecart	-7	-10	0	0	-20	452	415	1	4.5%
	en %	-0.5%	-0.1%	-	0.0%	-0.4%	0	2.2%		
Reprises + Répertoires 3)	Compte 2007	2'383	464	4'057	1'201	1'630	452	10'187	27.9	25.2%
	Compte 2006	2'360	464	8'661	1'181	1'630	0	14'296	39.2	32.6%
	Ecart	23	0	-4'604	20	0	452	-4'109	-11	-7.5%
	en %	1.0%	0.0%	-53.2%	1.7%	0.0%	0	-28.7%		
Total	Compte 2007	8'760	8'760	4'104	8'760	8'760	1'356	40'500	111.0	100.0%
	Compte 2006	8'760	8'760	8'760	8'760	8'760	0	43'800	120.0	100.0%
	Ecart	0	0	-4'656	0	0	1'356	-4'656	-9	0.0%
	en %	0.0%	0.0%	-53.2%	0.0%	0.0%	0	-10.6%		

**OM Genève** Fin des flashes spéciaux: le 21 juin 2007

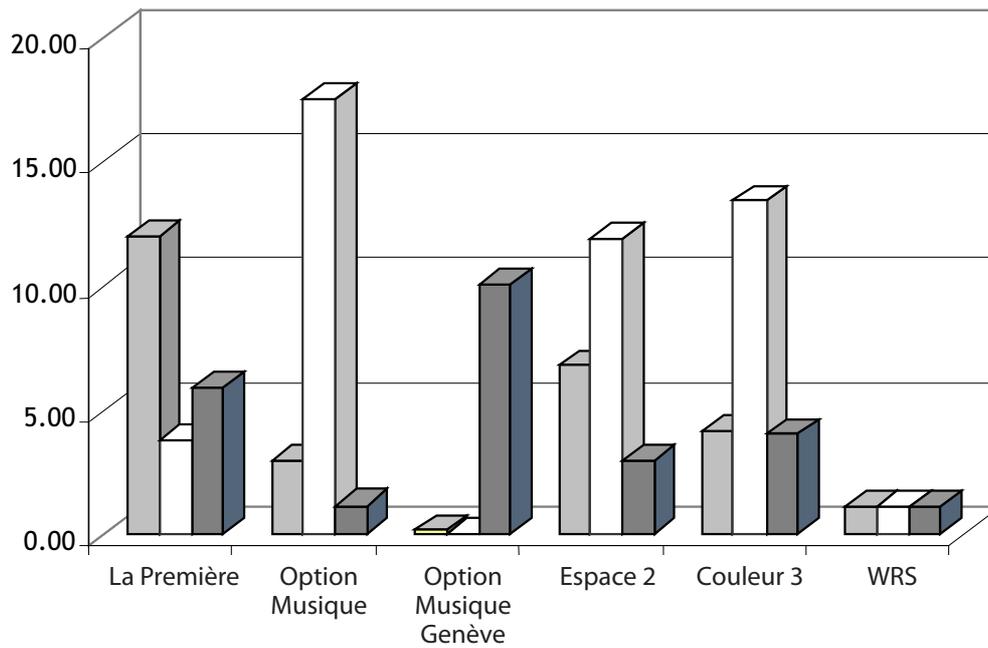
**WRS** Début de diffusion: le 5 novembre à 12h00

- 1) Production propre: sous cette rubrique, sont englobées les émissions réalisées sous la responsabilité rédactionnelle de la RSR avec ses propres moyens de production et les co-productions dans le cadre de la SSR et avec des partenaires externes.
- 2) Production étrangère: cette rubrique comprend les productions suivantes, soit disques du commerce, CD, cassettes et autres supports sonores achetés de même que les productions de tiers, transmissions en direct ou différé de programmes provenant de radios suisse ou étrangères, les commandes, co-financements et échanges.
- 3) Reprises + Répertoires: sous cette rubrique, sont comptabilisées les émissions rediffusées, ainsi que celles, en première diffusion, produites par une autre chaîne de la RSR.

#### 4.1 Volumes d'émissions (suite)

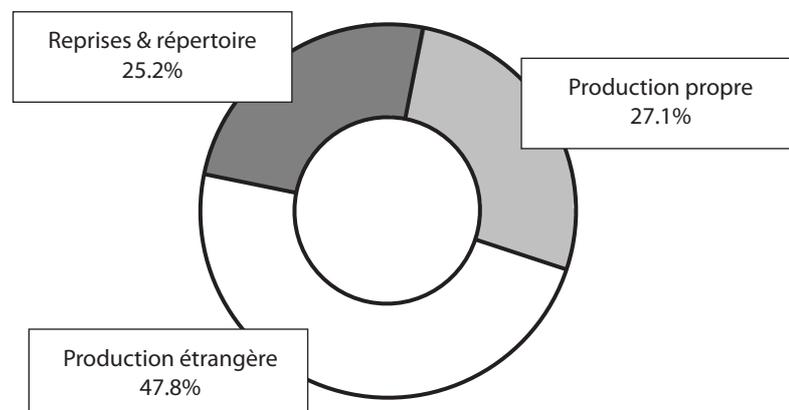
##### Volumes 2007 par programme et origine

100% = 40'500 heures



##### Origine des volumes d'émission - totaux 2007

100% = 40'500 heures



## 4.2 Coûts minutes toutes origines confondues

	Minutes toutes origines confondues		Coûts des programmes en KCHF *)		Coûts minutes en CHF	
	Compte 2007	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2006
La Première	388'823	388'823	32'763	33'365	84.26	85.81
Option Musique	497'815	497'815	7'235	6'363	14.53	12.78
Option Musique Genève	230'462	491'922	-	-	-	-
Espace 2	504'853	503'653	25'075	25'956	49.67	51.54
Couleur 3	504'378	504'378	13'342	14'383	26.45	28.52
WRS **)	81'360	-	-	-	-	-
Les Infos ***)	222'309	241'409	38'101	36'284	171.39	150.30
<b>RSR</b>	<b>2'430'000</b>	<b>2'628'000</b>	<b>116'516</b>	<b>116'351</b>	<b>47.95</b>	<b>44.27</b>

\*) Méthode des coûts complets avec l'overhead RSR, selon le concept de la comptabilité analytique

\*\*) Méthode des coûts complets pas appliquée pour WRS

\*\*\*) Y compris les coûts des informations spécifiques d'Option Musique Genève

### Explications

Les coûts minutes de La Première, Espace 2 et Couleur 3 présentent une diminution par rapport à 2006, en accord avec les économies enregistrées en comptabilité analytique. Option Musique et les Infos accusent une augmentation, conséquence de la fin des flashes spéciaux d'Option Musique Genève d'une part, et de légers dépassements en analytique.

Le coût minute global RSR est en augmentation, car le nombre de minutes total RSR, toutes origines confondues, est en diminution suite à l'arrêt des flashes spéciaux sur Option Musique Genève dès le 21 juin 2007. En effet, l'arrêt de la production propre spécifique à Option Musique Genève ne nous autorise plus à considérer cette dernière comme une chaîne spécifique du point de vue statistique.

## 4.3 Résultats d'audience

	EN VOLUME D'ECOUTE (en minutes)		PARTS DE MARCHÉ (en pourcents)		PENETRATION (en pourcents)	
	Résultats 2007	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2006
RSR (globalement)	55'	56'	56.7%	57.3%	53.3%	53.6%
La Première	38'	39'	39.3%	40.4%	37.2%	38.3%
Option Musique	9'	9'	9.0%	9.1%	14.5%	14.6%
Espace 2	3'	3'	3.6%	3.5%	6.0%	6.1%
Couleur 3	5'	4'	4.8%	4.4%	10.0%	9.1%

En 2007, les quatre programmes de la Radio Suisse Romande occupent les quatre premières places du paysage radiophonique romand. La 1ère reste de très loin le programme préféré des Romands, puisqu'ils sont en moyenne 548'000 à l'écouter tous les jours. Les nouvelles émissions, introduites en septembre, contribuent à ce succès.

Couleur 3 progresse légèrement dans un marché difficile, tandis qu'Espace 2 et Option Musique maintiennent leur audience.

Du côté d'internet, les premiers résultats comparatifs disponibles montrent que le site [rsr.ch](http://rsr.ch) n'a aucune concurrence dans le domaine de la radio.

### 4.3 Résultats d'audience (suite)

105'000 Romands, soit 10,4% de la population connectée, visitent le site en un mois. L'écoute de la radio via internet progresse rapidement, tant le «live» que le téléchargement.

#### La Première: succès des nouvelles émissions

Les nouvelles émissions, introduites dans la grille en septembre 2007, réalisent d'excellentes performances. Les résultats partiels du dernier trimestre 2007 sont donc en forte progression, et compensent des résultats annuels qui sont globalement en léger recul (-1,1% en parts de marché à 39,3%, et -1,1 également en pénétration, à 37,2%).

Avec «Médialogues», qui analyse tous les matins les médias et leur fonctionnement, «Rien n'est joué», émission d'interviews et de reportages, «A première vue» émission de grands entretiens, ainsi que l'émission scientifique «Impatience», diffusée tous les après-midis, le pari d'introduire des émissions exigeantes à des heures de grande écoute semble en passe d'être gagné.

Tout au long de l'année, la rédaction de la RSR a exploré de nombreuses pistes pour informer sur les enjeux des élections fédérales et présenter les candidats, mariant souvent antenne et internet. Cette activité a contribué à drainer le public de l'une vers l'autre.

#### Couleur 3 progresse dans un marché difficile

Le programme jeune de la Radio Suisse Romande a légèrement progressé en 2007, tant en nombre d'auditeurs (+0,9%, à 10%) qu'en parts de marché (+0,4%, à 4,8%). Ce résultat est particulièrement réjouissant, dans un contexte général où la durée d'écoute des jeunes est globalement en baisse.

Pour retenir ce public jeune, qui a un comportement à l'égard des médias très différent de celui de ses aînés, Couleur 3 s'investit dans le multimédia. Ainsi, l'opération Couleur Terre, réalisée à la veille de Noël, a constitué une expérience très intéressante, puisque le programme diffusé à l'antenne était complété par une diffusion en vidéo et par un site

internet dédié. La vidéo a été demandée plus de 46'000 fois, tandis que le trafic sur les pages internet de Couleur 3 a augmenté de quelque 30% durant cette période.

#### Option Musique et Espace 2 maintiennent leurs positions

Avec ses 214'000 auditeurs et ses 9% de parts de marché, Option Musique reste la première chaîne musicale de Suisse romande.

L'audience de la chaîne culturelle Espace 2 se maintient à un bon niveau, compte tenu des exigences du programme, avec ses 89'000 auditeurs quotidiens et ses 3,6% de parts de marché.

#### Internet, l'indispensable complément à l'antenne

A l'échelle romande, 10,4% de la population connectée a visité le site rsr.ch un mois moyen en 2007. Plus globalement, les outils d'analyse du trafic mis en place à l'échelle nationale indiquent que le site internet rsr.ch compte entre 1,6 millions et 2,4 millions de pages vues mensuelles, et entre 510'000 et 790'000 visites par mois. Il faut y ajouter une moyenne mensuelle de 670'000 «clics» sur les programmes de la RSR diffusés en direct («streaming live»), 640'000 sur des émissions en différé (radio à la carte) et 330'000 sur des podcasts (téléchargement).

La complémentarité entre la diffusion par les moyens traditionnels et l'internet se manifeste régulièrement. Ainsi, lors de l'élection du Conseil fédéral, le 12 décembre dernier, le nombre de «clics» sur le «streaming live» de La 1ère a été multiplié par 10, passant d'une moyenne de 7'500 par jour à plus de 76'000.

Dans un domaine très différent, Espace 2 poursuit sa politique de mise à disposition légale et gratuite de concerts en téléchargement. Après «l'opération Mozart» en 2006 (136'000 téléchargements de concerts OSR), les concerts de la Schubertiade d'Espace 2 ont généré 7'700 téléchargements et les éliminatoires du Concours Clara Haskil, quelque 7'600.

## 5. Capacités collaborateurs RSR

### 5.1 Capacités par type de contrat - comparaison 2007 - 2006

	Capacités contractuelles planifiées		
	2007	2006	Ecart
Cadres	33.24	32.87	0.37
CCT fixes	332.72	324.36	8.36
CCT variables	106.52	106.24	0.28
Capacités CCT	439.24	430.60	8.64
Auxiliaires/cachettistes	8.73	9.96	-1.23
Correspondants	1.70	1.20	0.50
Nettoyeuses	1.55	1.55	0.00
Stagiaires - apprentis	9.59	14.68	-5.09
Autres capacités	12.84	17.43	-4.59
<b>TOTAL DES CAPACITES RSR</b>	<b>494.05</b>	<b>490.86</b>	<b>3.19</b>

### 5.2 Capacités par domaine d'activité - comparaison 2007 - 2006

	Capacités contractuelles planifiées		
	2007	2006	Ecart
<b>ORGANES RTSR</b>	<b>1.80</b>	<b>1.80</b>	<b>0.00</b>
<b>DIRECTION RSR</b>	<b>6.32</b>	<b>6.81</b>	<b>-0.49</b>
<b>WRS</b>	<b>4.50</b>	<b>0.00</b>	<b>4.50</b>
Chef des programmes	3.42	3.58	-0.16
La 1ère	58.50	57.94	0.56
Espace 2	43.37	45.82	-2.45
Couleur 3	21.23	20.44	0.79
Option Musique	11.41	12.92	-1.51
Information et Genève Info	115.99	119.90	-3.91
Multimédia	15.13	5.47	9.66
Production	87.84	90.11	-2.27
<b>PROGRAMME</b>	<b>356.89</b>	<b>356.18</b>	<b>0.71</b>
<b>TECHNIQUE &amp; DISTRIBUTION</b>	<b>55.51</b>	<b>51.23</b>	<b>4.28</b>
<b>FINANCES &amp; ADMINISTRATION</b>	<b>30.97</b>	<b>31.46</b>	<b>-0.49</b>
<b>COMMUNICATION &amp; AUDIENCE</b>	<b>13.28</b>	<b>13.44</b>	<b>-0.16</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>24.78</b>	<b>29.94</b>	<b>-5.16</b>
<b>TOTAL DES CAPACITES RSR</b>	<b>494.05</b>	<b>490.86</b>	<b>3.19</b>

#### Explications

L'augmentation des capacités 2007 s'explique essentiellement par l'enregistrement des capacités relatives au lancement de WRS (World Radio Switzerland), + 4,5.

Les capacités 2007 enregistrent également 2,5 capacités de durée limitée, autorisée pour la réalisation du projet

NUMA (Numérisation des Archives), ainsi que 0,4 capacités également de durée limitée pour la réalisation du projet HKLR (Harmonisation de la comptabilité analytique) financées par SRG SSR.

## Télévision Suisse Romande

### Rapport du directeur



#### Des Elections fédérales à la haute définition, en passant par tsr.ch, la TNT et la coupe de l'Amérique!

Elections Fédérales et Coupe de l'America. Dans des registres bien différents, voilà deux rendez-vous qui ont marqué les programmes de la TSR en 2007.

Tous les quatre ans, mandat de service public oblige, la TSR donne largement la parole aux responsables politiques de notre pays et programmes ces contenus à des heures de grande écoute.

2007 n'a pas failli à cette règle avec des programmes originaux, participatifs, sur tous les écrans de la TSR. Le bilan de cette année électorale est positif. La TSR a contribué au débat public, a informé le public avec indépendance et professionnalisme, pour lui permettre de se faire sa propre opinion.

Comment expliquer les secrets de la tactique d'une régates à la télévision? Comment faire vivre un événement qui se passe en pleine mer? Comment raconter l'épopée de cet équipage suisse qui rapporte pour la deuxième le plus fameux trophée de voile au monde?

Avec des documentaires, des journaux télévisés et des directs sportifs. Avec des commentateurs passionnés et passionnants. C'est que la TSR a proposé cette année à son public, rendant accessible ce sport relativement exclusif.

2007 a aussi été marquée par la naissance de nouvelles émissions, à commencer par *TTC*, notre nouveau magazine économique hebdomadaire, qui a tout de suite trouvé son – large - public.

La TSR se prépare depuis plus de cinq ans à la fragmentation des programmes et des audiences. C'est dans cette perspective qu'est né tsr.ch, le 3ème écran de la TS R. En 2007, on observe une diminution des minutes consacrées à la télévision au profit

du temps passé sur internet. La TSR est présente à ce rendez-vous avec sa plate-forme interactive qui rassemble, en 2007, près de 80'000 visites uniques, soit une hausse de 27%!

La numérisation de la télévision concerne aussi sa distribution et sa production. C'est ainsi que la TSR est passée à la TNT en juin 2007 et que nous avons participé au lancement de HD Suisse, la première chaîne HD de notre pays. Dans la foulée, la TSR se prépare à produire en HD et à renouveler ses équipements.

La sauvegarde des archives a tourné à plein régime cette année et grâce aux bons résultats financiers de la TSR, l'essentiel de ce sauvetage est maintenant garanti! Voilà une excellente nouvelle pour l'avenir, car les archives sont vivantes et s'intègrent dans la fabrication de nouveaux contenus. Tout comme les savoir-faire, raison pour laquelle la TSR est en train de repenser toute sa formation interne.

Enfin, sur le plan des résultats financiers, l'excellente année 2007 s'explique par le fait que la TSR a décidé de procéder d'un coup à toutes les économies demandées par le plan financier de la SSR alors que les montants

sont retirés de la dotation budgétaire de la TSR sur 3 ans. En 2007 et partiellement 2008, la situation présente donc une embellie provisoire. Cela nous a permis d'assainir notre situation, de régler certains amortissements et surtout de constituer des réserves qui seront mobilisées pour accompagner notre retour dans la tour en 2009.

Merci à toutes et ceux qui se sont engagés, une fois de plus, sans compter pour la TSR et merci aussi au public qui nous accompagne, année après année, trouvant sans doute dans nos programmes une partie de sa propre identité.

Gilles Marchand



Gilles Marchand  
Directeur TSR

## Rapport du Directeur de la programmation

Dans les conclusions de mon précédent rapport sur les audiences 2006, j'avais pris bien soin de préciser qu'il n'était pas possible d'envisager une nouvelle progression de nos résultats ni même leur maintien: 2007 n'était pas au bénéfice des événements sportifs des années paires qui dopent l'audience, tels les Jeux Olympiques ou une grande messe du football, qu'elle soit européenne ou mondiale. En outre, année d'élections fédérales, elle se devait de jouer pleinement son rôle de télévision citoyenne et informer le plus complètement possible les téléspectateurs sur les enjeux de la nouvelle législation. Il faut donc remonter à 2003 pour établir une comparaison adéquate et confirmer la remarquable stabilité de notre chaîne.

La part de marché sur la journée entière n'a pas changé (30,6%) et la baisse sur le prime time (18h à 23H) n'est que de 0,3%, (2003: 36,5% - 2007: 36,2%) alors que dans le même temps, numérique oblige, le nombre de chaînes en moyenne à disposition du téléspectateur romand est passé de 35 à 86!

Mais ce résultat confortable doit aussi être examiné à l'aune des audiences en progression constante des deux années précédentes. Une analyse fine pointe des tendances de fond que nous ne pouvons ignorer: La consommation de télévision en direct et en flux est en baisse, la multiplication des ordinateurs domestiques favorise une consultation à la carte, sans oublier l'augmentation du parc des enregistreurs avec disque dur.

Le téléspectateur est entré maintenant de plain-pied dans la révolution numérique, sans espoir de retour! C'est l'enseignement essentiel de cette année 2007.

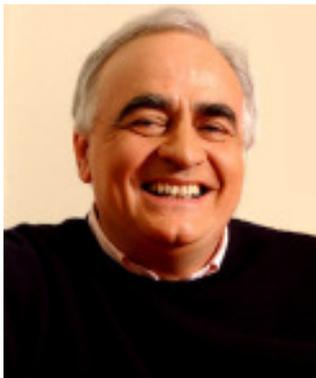
Cette érosion programmée, cette concurrence exa-

cerbée ne doivent pas être vécues comme des malédictions. Elles vont nous obliger à veiller, encore plus qu'aujourd'hui, à la qualité de nos contenus et affirmer ainsi nos valeurs de service public. Elles vont nous conduire à maintenir notre production propre si rassembleuse et si identitaire, voire l'augmenter en trouvant, là où c'est possible, des solutions de financement externe.

Restent deux difficultés. De manière conjoncturelle, la fiction française est en crise et pèse sur nos résultats comme, à son zénith, elle a contribué à notre succès. Nous ne sommes maîtres ni de sa convalescence ni a fortiori de sa guérison. Plus fondamentalement, nous devons nous interroger sur la place des séries américaines dans nos programmes. Elles sont plébiscitées par les publics plus jeunes que nous nous devons de séduire, mais ce rajeunissement est parfois vécu comme une exclusion par des publics plus âgés. Nous avons connu pleinement en 2007 cet affrontement de générations avec, là encore, un net impact sur

nos audiences. Il nous faudra résoudre ces exigences contradictoires dans les années à venir, principalement par une réorientation progressive de la complémentarité entre nos deux canaux. Enfin les contenus, s'ils sont au centre de notre stratégie, se doivent d'être demain distribués sur tous les écrans que notre public peut consulter avec une prise en compte globale des audiences. Accolée aux diverses analyses qualitatives, elle renforcera ainsi notre légitimité de service public généraliste.

Yves Ménestrier



Yves Ménestrier  
Directeur de la programmation

## Rapport du Directeur de l'information et des magazines

2006 fut une année riche en innovations dans le domaine des programmes d'information, avec le renouvellement complet de nos Journaux d'actualité, la création de plusieurs magazines, tant en prime time (36,9°, *Classe politique*), qu'en seconde partie de soirée (*Illico*, *Singulier*) ou en journée (*Dolce Vita*).

2007 fut une année très différente, principalement articulée autour de deux grands événements rassembleurs.

Tout d'abord la Coupe de l'America, qui s'est déroulée d'avril à juillet à Valence, a été l'occasion de nombreuses émissions magazines, de documentaires et bien sûr de la retransmissions en direct des régates.

Les élections fédérales du 21 octobre ont donné lieu à une couverture journalistique sans précédent sur les antennes de la TSR. En effet, dès le 25 avril nous avons mis en ligne un site dédié, [www.tsrelections.ch](http://www.tsrelections.ch), et inauguré un rendez-vous hebdomadaire, *Le Vendredi politique*, exclusivement consacré au traitement de la campagne électorale. Interview de personnalités, décryptage des moments forts de l'actualité politique fédérale – qui n'ont pas manqué – analyse des sondages, commentaires d'experts, débats thématiques, bref un véritable journal de campagne qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année, tant les rebondissements de ces élections se sont révélés riches et imprévisibles.

Cet ambitieux dispositif a concilié avec succès une couverture qu'on pourrait qualifier d'institutionnelle (*Face aux Partis*, *Les Débats des Etats*, *Le Grand Débat*) et des opérations spéciales (*Desperate électorales*, *Si J'étais élu*) et dont le point d'orgue a été le marathon du 21 octobre, «midi-minuit» en direct sur TSR1. En collaboration avec la RSR, nous avons organisé ce jour-là un véritable centre romand des médias où ont afflué personnalités politiques et

journalistes. L'animation d'une riche plateforme internet commune aux deux média a complété cet ensemble.

Le débat ne s'est pas limité aux élections fédérales. *Classe politique* a vu sa périodicité augmenter et passer ainsi d'un à trois rendez-vous par sessions parlementaires, soit douze émissions annuelles, alors qu'*Infrarouge* poursuivait sa couverture de l'actualité dans le cadre de son mandat éditorial propre.

L'année 2007 sur nos écrans ne se résume bien sûr pas au seul sport et à la politique. Elle a vu naître un feuilleton quotidien, *A Suivre*, dans le *Journal* de 12:45, du lundi au vendredi, rediffusé sous la forme d'un rendez-vous hebdomadaire le samedi à 12:15. C'est aussi l'année du renouvellement de notre magazine économique, *Classe éco*, qui a cédé la place à *TTC* arrivé à l'antenne le 29 octobre et dont les débuts sont très prometteurs; la création encore de *Vu à la Télé*, une émission consacrée à la valorisation de nos archives et qui permet d'en mesurer l'importance patrimoniale pour l'ensemble de la Suisse romande.



Gilles Pache  
Directeur de l'information  
et des magazines

Ce tour d'horizon ne serait pas complet si l'on omettait de mentionner *Chut* la nouvelle offre de musique classique, qui suit la création d'une œuvre à travers les répétitions de l'orchestre sous la direction de son chef, au lieu de la seule captation d'un concert; et enfin *La Suisse mystérieuse* dernière en date des séries documentaires nationales que la SSR SRG idée suisse produit maintenant chaque année.

Bref, 2007 fut une année télévisuelle variée et éclectique, comme on les aime!

Gilles Pache

## 2. Chiffres en bref

		2007		2006	
<b>Résultat de l'entreprise 1)</b>	Mio CHF	<b>6.7</b>		<b>0.0</b>	
<b>Produits d'exploitation 2)</b>	Mio CHF	<b>328.3</b>		<b>337.7</b>	
<b>Charges d'exploitation 3)</b>	Mio CHF	<b>321.6</b>		<b>337.7</b>	
- dont TV-5	Mio CHF	8.6		8.0	
- dont on line	Mio CHF	4.8		5.0	
<b>Investissements</b>	Mio CHF	<b>12.6</b>		<b>8.4</b>	
<b>Effectif postes</b>	A plein temps	<b>1'025.4</b>		<b>1'048.0</b>	
<b>Volume de diffusion 4)</b>	En heures	<b>20'121</b>	En %	<b>20'585</b>	En %
<b>TSR1 &amp; TSR2</b>		<b>16'732</b>		<b>16'724</b>	
Production propre	En heures	2'855	14.2%	3'640	17.7%
Production étrangère	En heures	5'220	25.9%	5'643	27.4%
Reprises 5)	En heures	8'657	43.0%	7'441	36.1%
<b>TV-5 (Reprises)</b>	En heures	<b>3'389</b>	<b>16.8%</b>	<b>3'861</b>	<b>18.8%</b>
<b>Coût minute moyen</b>					
TSR1 - TSR2	CHF/Minute	307.00		323.50	
TV-5	CHF/Minute	42.35		34.91	
<b>Part de marché en %</b>					
Prime-time (18h-23h)		36.2%		39.3%	
Journée entière (24h sur 24h)		30.6%		32.3%	

1 + 2) Le résultat comprend une hausse de recettes de 0.6 mio, financement des diffusions du Pacte de l'audiovisuel (2006: baisse de 2.7 mio).

1 + 3) Le résultat comprend une baisse des stocks de 0.4 mio (2006: hausse de 0.4 mio)

4) Le volume global ne comprend pas la publicité: 780 h. (2006: 780 h.)

4 + 5) Les reprises comprennent les productions propres pour 5'175 h (2006: 4'695 h.)

### 3. Comptes annuels 2007

#### 3.1 Compte de résultat au 31 décembre

CHF 1'000	Annexe	Mandat	On line	2007	2006
Attributions	A 1	287'543	2'823	290'366	303'291
Recettes commerciales	A 2	22'286	15	22'301	17'911
Autres recettes	A 3	14'073	1'586	15'659	16'630
Diminution sur recettes	A 4	9		9	-87
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>323'911</b>	<b>4'424</b>	<b>328'335</b>	<b>337'745</b>
Charges de personnel	A 5	132'217	2'040	134'257	141'040
Charges de programme et production (*)	A 6	126'238	1'113	127'351	134'525
Autres charges d'exploitation	A 7	49'551	2'341	51'892	53'012
Amortissements	A 8	7'936	177	8'113	9'131
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>315'943</b>	<b>5'670</b>	<b>321'613</b>	<b>337'708</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7'968</b>	<b>-1'246</b>	<b>6'722</b>	<b>37</b>
Résultat financier	A 9			27	-2
<b>Résultat d'entreprise</b>		<b>7'968</b>	<b>-1'246</b>	<b>6'749</b>	<b>35</b>
Dont variation nette des stocks de programmes *				413	-420

(\* diminution des stocks = augmentation des charges de programme)

### 3.2 Bilan au 31 décembre

CHF 1'000	Annexe	31/12/2007	31/12/2006
Liquidités	A 10	489	633
Créances résultant de livraisons & prestations	A 11	6'754	8'184
Autres créances	A 12	147	132
Comptes de régularisation actif	A 13	419	88
Stocks	A 14	37'822	39'065
<b>Actifs circulants</b>		<b>45'631</b>	<b>48'102</b>
Immobilisations corporelles	A 15	29'847	28'424
Immobilisations financières	A 15	33	33
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>29'880</b>	<b>28'457</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>75'511</b>	<b>76'559</b>
Dettes résultant de livraisons & prestations	A 16	9'812	13'945
Autres dettes	A 17	4'675	5'467
Comptes de régularisation passif	A 18	10'948	11'054
Provisions à court terme	A 19	1'625	3'098
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>27'060</b>	<b>33'564</b>
Provisions à long terme	A 20	6'639	7'932
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>6'639</b>	<b>7'932</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>33'699</b>	<b>41'496</b>
Réserve de base		18'100	18'100
Réserve provenant de bénéfices		16'963	16'928
Résultat d'entreprise		6749	35
<b>Capitaux propres</b>		<b>41'812</b>	<b>35'063</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>75'511</b>	<b>76'559</b>

### 3.3 Capitaux propres au 31 décembre

CHF 1'000	Réserve de base	Capitaux propres dégagés par l'exploitation		Total
		Réserve provenant de bénéfices	Résultat d'entreprise	
<b>Solde au 1.1.2006</b>	<b>18'100</b>	<b>14'046</b>	<b>2'882</b>	<b>35'028</b>
Réimputation résultat 2005		2'882	-2'882	0
Résultat d'entreprise 2006			35	35
<b>Solde au 31.12.2006</b>	<b>18'100</b>	<b>16'928</b>	<b>35</b>	<b>35'063</b>
Réimputation résultat 2006		35	-35	0
Résultat d'entreprise 2007			6'749	6'749
<b>Solde au 31.12.2007</b>	<b>18'100</b>	<b>16'963</b>	<b>6'749</b>	<b>41'812</b>

Les capitaux propres sont composés de la:

#### Réserve de base

Il s'agit de la part du capital SRG SSR idée suisse (SRG SSR) allouée à la TSR lors de la création des unités d'entreprise.

#### Réserve provenant de bénéfices

La réserve de bénéfices est constituée des excédents de produits ou de charges des exercices précédents, ainsi que des réserves résultant des modifications de règles comptables intervenues en 1997, 1998 et 2001, en vue de compenser une perte.

### 3.4 Annexes aux comptes annuels

#### 3.4.1 Principes régissant l'établissement des comptes

##### Généralités

L'établissement des comptes annuels de la Télévision Suisse Romande (TSR) intervient en conformité avec le droit des sociétés anonymes et s'inspire des Swiss GAAP RPC. L'unité d'entreprise TSR est une succursale de l'association SRG SSR idée suisse. Les présents comptes annuels de la TSR comprennent des attributions / rétrocessions de moyens nationaux avec effet sur le résultat, consolidés à l'échelon SRG SSR. Pour se forger une idée complète de la situation financière de SRG SSR, on consultera donc les comptes annuels de la maison mère et du groupe SRG SSR, qui excluent ces relations internes.

Les états financiers de la TSR ne présente pas de tableau de financement, vu qu'un tel tableau figure dans les comptes annuels consolidés de SRG SSR.

##### Conversion des devises étrangères

La comptabilité de la TSR est tenue en monnaie nationale (CHF).

A la clôture du bilan, les créances et dettes en devi-

ses étrangères sont converties au cours de clôture du mois de décembre. Les gains et les pertes de cours provenant de transactions en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat et sont virés semestriellement à la Direction générale (DG).

##### Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels TSR est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée quant à son maintien. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la diminution de valeur est imputée au résultat périodique.

##### Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les comptes postaux et avoirs bancaires, de même que les dépôts à

vue dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

### Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers et sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements de valeur. Une fois déduits les ajustements individuels, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% est calculé sur le total au titre du risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts.

### Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes TV (productions propres et productions de tiers, y compris droits cinématographiques).

Les coûts d'acquisition ou de fabrication des stocks de programmes TV sont activés et amortis dans leur intégralité après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés.

La valeur des stocks activés est réexaminée chaque année, les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont amortis à 100%.

En plus des stocks proprement dits, sont également comptabilisées sous ce poste les avances versées aux fournisseurs.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 5'000 et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte de résultat. Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent aussi les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au pro rata.

Le taux d'amortissement s'élève à:

moyens de production	10% à 33%
informatique	20% à 33%
autres immobilisations	10% à 33%

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les prêts et les participations.

Les prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou nominale, compte tenu d'éventuels ajustements de valeur pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité.

Les participations inférieures à 20% sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables.

### Comptes de régularisation

Les actifs et passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

### Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Cet engagement constitue un passif exigible. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeurs d'actifs. L'événement passé doit s'inscrire avant la date du bilan.

Le compte épargne temps (CET) des collaborateurs est comptabilisé dans les provisions pour le personnel.

Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et autres risques.

### Comptabilisation des revenus

Le poste «Attributions» comprend les attributions de moyens ordinaires, constituées de l'allocation des redevances et des recettes publicitaires sur la base d'une clé de répartition interne entre les unités d'entreprise SRG SSR. Ces montants sont destinés à permettre à la TSR d'exécuter le mandat prévu par la concession.

Il comprend également les attributions spéciales de moyens, destinées à la réalisation de projets spécifiques.

Les attributions sont comptabilisées mensuellement lorsqu'elles sont créditées sur le compte de la TSR.

### Décompte interne – prestations entre unités d'entreprise

Toutes les prestations réciproques rendues entre les unités d'entreprise SRG SSR sont enregistrées sous les rubriques «Décompte interne». Ces prestations ne donnent lieu à aucun mouvement de fonds mais à de simples écritures comptables. Les soldes ouverts entre les unités d'entreprise sont régulièrement réconciliés.

### Engagements de prévoyance

Les informations dans le domaine de la prévoyance conforme aux normes Swiss GAAP RPC 16 ne figurent pas au bilan de la TSR, mais dans celui de SRG SSR (rapport de gestion de la maison mère).

Pour de plus amples informations, il faut se référer au rapport de gestion de la maison mère et du groupe.

### 3.4.2 Notes relatives au compte de résultat

#### Produits d'exploitation

##### Annexe 1 Attributions (Redevance et publicité)

CHF 1'000	2007	2006
Attribution ordinaire	222'822	225'736
Structure	48'862	62'645
Prestations hors mandat	9'051	8'563
Projets financés	9'631	6'347
<b>Total</b>	<b>290'366</b>	<b>303'291</b>

Les attributions diminuent de CHF 12.9 millions. Elles sont structurées en quatre rubriques. L'attribution ordinaire couvre le mandat de base ; elle intègre le renchérissement, y compris les ajustements de la masse salariale dus aux négociations nationales.

Les financements de charges ne relevant pas du mandat de base sont subdivisés en trois sous-rubriques distinctes:

- les charges de structure (les management fees, la distribution, la Business Unit Sport, la Caisse de pension, les droits d'auteur et le parc immobilier - loyers et entretien),
- les prestations hors mandat (Presse TV, TV5, Euronews),
- les projets (développements stratégiques, Pacte Audiovisuel, SwissText, projets d'économies et de rationalisation SRG SSR idée suisse).

L'attribution ordinaire diminue de CHF 2.9 million.

La compensation du renchérissement limitée à 50% a été de 0,45 % contre 0,55 % en 2006, pour un ajustement des moyens 2007 de CHF 1.0 million. Le financement de la politique salariale en matière de renchérissement (mesures 2006) est de CHF 0.6 million.

Le changement du modèle de financement de SAP entraîne une baisse de CHF 1.3 million, que l'on retrouve en baisse de charges. Le changement de mode de financement du studio du Palais fédéral entraîne une réduction de CHF 0.1 million, également compensée par une diminution de charges.

Enfin, principal facteur de la diminution de l'attribution ordinaire, les objectifs de performance des résultats de Publisuisse n'ont pas été atteints en 2007 et aucun bonus publicitaire n'a ainsi pu être versé, ce qui entraîne une baisse de moyens de CHF 3.1 millions correspondant au montant encaissé en 2006.

Les **charges de structure** sont neutres pour l'unité d'entreprise. Leur diminution est de CHF 13.8 millions par rapport à 2006.

Cette baisse est provoquée essentiellement par l'évolution des coûts des droits et des productions sportives centralisés sur le plan national par le BUS.

Ces coûts diminuent de CHF 5.9 millions, 2007 étant une année sans Jeux olympiques ni grande compétition internationale de football.

Un autre important facteur de baisse vient de l'évolution des charges pour la Distribution, en forte diminution de CHF 5.4 millions, suite à l'arrêt du simulcasting.

La première tranche du plan d'économies SSR 2007-2009 entraîne une première coupe de CHF 2.6 millions des moyens de la TSR.

Le gel des mesures salariales récurrentes 2007, reportées à 2008 en fonction des résultats sur la demande d'augmentation de la redevance entraîne une diminution de CHF 1.0 million. Le solde de cette baisse provient des charges du Management Fees qui ont augmenté de CHF 1.2 million.

Les **prestations hors mandat** ont augmenté de CHF 0.5 million. Cet écart correspond à l'adaptation du budget de TV5.

Les **projets** enregistrent une hausse de CHF 3.3 millions.

Cette progression vient du financement des diffusions de productions du Pacte Audiovisuel, en augmentation de CHF 3.3 millions. En effet, ces coûts de diffusions 2006 s'élevaient à CHF 1.0 million seulement alors qu'ils ont atteint CHF 4.4 millions en 2007.

Pour le reste, le financement attribué pour le développement dans le domaine du multimédia entraîne une augmentation de CHF 2.0 million. Cette augmentation est cependant compensée par une baisse équivalente, correspondant au report de CHF 2.0 millions de moyens 2005 bloqués auprès de la Direction générale pour pouvoir réaliser en 2006 les projets reportés.

##### Annexe 2 Recettes commerciales

CHF 1'000	2007	2006
Sponsoring	7'958	7'308
Recettes de programme	5'012	4'138
Décomptes internes programme	9'331	6'465
<b>Total</b>	<b>22'301</b>	<b>17'911</b>

#### Sponsoring

Ces recettes augmentent de CHF 0.6 million.

Les opérations de sponsoring cash et de production de Ressources et développement augmentent de CHF 0.4 million.

Les opérations de sponsoring de compensation

sont en hausse de CHF 0.2 million. Leur augmentation est de CHF 0.5 million à Ressources et développement, mais en baisse de CHF 0.3 million à la Communication et au Programme.

### Recettes de programme

Ce groupe de recettes est en augmentation de CHF 0.9 million.

Les recettes de coproduction et autres recettes de programme sont en hausse de CHF 0.6 million. Les opérations traitées par les Ressources et développement sont en hausse de CHF 0.5 million. Les recettes de l'Information et des magazines augmentent de CHF 0.4 million, principalement dans le domaine des sports; en revanche celles de la Programmation diminuent de CHF 0.3 million dans le domaine du Pacte audiovisuel en Fiction.

Les recettes des ventes de programmes augmentent de CHF 0.3 million. Les recettes de la boutique TSR augmentent de CHF 0.7 million. En revanche, les autres ventes sont en diminution de CHF 0.3 million au service des ventes, et en diminution de CHF 0.1 million dans les opérations traitées par la Communication.

### Décomptes internes programme

Il s'agit de financements en cours d'exercice de programmes ou de projets ponctuels; ce poste peut donc varier en fonction des projets retenus, couverts par la Direction Générale (Pacte Audiovisuel, coproductions Arte,...) ou le Business Unit Sport (BUS, manifestations sportives). Ce groupe de produits enregistre cette année un accroissement de CHF 2.9 millions.

Il s'agit essentiellement des recettes facturées au BUS qui augmentent de CHF 2.0 millions. Cet écart vient essentiellement de l'augmentation de CHF 2.2 millions des recettes de prestations fournies par la Production dans le cadre du nouveau contrat passé en 2007 avec le BUS; en 2006, ces recettes provenaient du tpc et étaient comptabilisées comme recettes de prestations externes à la SSR. Les recettes du BUS au Programme pour la production d'émissions sont elles en baisse de CHF 0.2 million.

Les recettes en provenance de la Direction générale augmentent de CHF 1.1 million, pour financer par la réserve nationale des coproduction du Pacte audiovisuel, dont CHF 0.6 million dans le domaine de la Fiction et CHF 0.5 million aux documentaires.

Enfin, les recettes en provenance de TSI diminuent de CHF 0.2 million. Il s'agit d'une part de CHF 0.1 million de recettes pour les coûts de Prod Services localisée à la TSR jusqu'à fin 2006 et de CHF 0.1 million dans le domaine du programme. Les recettes

en provenance de SF diminuent de CHF 0.1 million sur Prod Services, comme avec la TSI. Les recettes en provenance d'autres unités de la SSR, notamment la RSR et la RTV romanche présentent au total une augmentation de CHF 0.1 million.

### Annexe 3 Autres recettes

CHF 1'000	2007	2006
Contributions	1'035	1'080
Recettes de prestations	6'609	6'652
Recettes diverses	1'366	1'865
Décomptes internes	6'649	7'033
<b>Total</b>	<b>15'659</b>	<b>16'630</b>

#### Contributions

Les contributions sont restées stables d'une année à l'autre. Il s'agit essentiellement du don de la Loterie Romande de CHF 1.0 million pour le développement de la plate-forme Nouvo.

L'écart vient d'une contribution reçue en 2006 pour le film Du sang sur la croix.

#### Recettes de prestations

Ce groupe de produits est également resté pratiquement stable d'une année à l'autre.

Cette stabilité recouvre cependant divers écarts importants. La reclassification en recettes internes de Programme du contrat entre le BUS et la Production entraîne une baisse de CHF 2.2 millions.

Cette baisse est cependant compensée par les recettes de 100 secondes, de CHF 1.3 millions, par le crédit Fiction à la Production suite à la conversion du mandat pour CHF 0.5 million.

Les recettes de prestations de Divertissement et jeux augmentent de CHF 0.3 million et le projet Naville entraîne aussi une hausse, de CHF 0.1 million.

#### Recettes diverses

Ce groupe de produits, qui recense les recettes marginales à caractère particulier, diminue de CHF 0.5 million par rapport à 2006.

Les recettes de remboursement d'assurances sont en diminution de CHF 0.2 million, essentiellement à la Production, après une année 2006 particulièrement marquée; celles provenant de revente de matériel diminuent de plus de CHF 0.1 million.

Le solde, d'un peu moins de CHF 0.2 million, provient de diverses prestations facturées dans le cadre de Prod Services, localisée à la TSR jusqu'à fin 2006.

## Décomptes internes

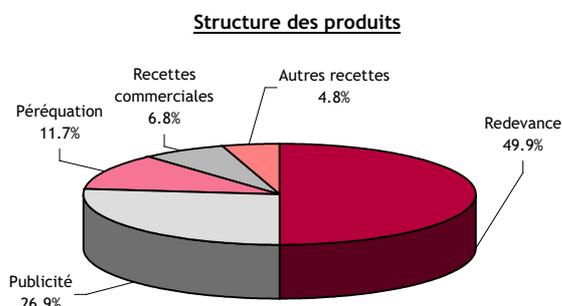
Ce groupe de produits est en diminution de CHF 0.4 million. Il s'agit essentiellement des facturations faites à la Direction générale pour la couverture par le propriétaire SSR des coûts consécutifs aux travaux d'assainissement des bâtiments, l'année 2007 pouvant être considérée comme une année sans événement particulier.

Les prestations de Prod Services jusqu'à fin 2006 à Genève entraînent pour 2007 une baisse de CHF 0.2 million. Cette diminution est compensée par des recettes de près de CHF 0.1 million à l'Administration pour les locaux mis à disposition des correspondants des autres unités d'entreprises de la SSR, ainsi que par CHF 0.1 million à la Production venant de la Direction générale, pour les décors des élections fédérales et la soirée Pacte audiovisuel.

## Annexe 4 Diminution sur recettes

CHF 1'000	2007	2006
Perte sur débiteurs	9	-87
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>-87</b>

En 2007, les encaissements de créances provisionnées ont légèrement dépassé les estimations de pertes sur débiteurs.



## Charges d'exploitation

### Annexe 5 Charges de personnel

CHF 1'000	2007	2006
Salaires	105'490	107'703
Allocations	7'267	7'331
Prestations sociales	16'327	19'063
Autres frais de personnel	5'173	6'943
<b>Total</b>	<b>134'257</b>	<b>141'040</b>

Les charges de personnel sont globalement en baisse de CHF 6.8 millions.

### Salaires

Ce groupe de charges est en diminution de CHF 2.2 millions.

En 2007, elles se composent des traitements des cadres pour CHF 11.5 millions (2006: CHF 11.8 millions), des traitements des collaborateurs sous contrat CCT pour CHF 94.8 millions (2006: CHF 94.8 millions), des traitements des autres collaborateurs pour CHF 2.0 millions (2006: CHF 2.7 millions) ainsi que d'autres dépenses et diminutions de charges (remboursements d'indemnités journalières, par exemple) pour CHF -2.8 million (2006: CHF -1.9 million). Ces variations comprennent la baisse des provisions pour vacances et heures supplémentaires de CHF 0.8 million.

Les mesures prises pour le plan d'économies SSR appliqué au 01.01.07 et mises en place progressivement dès l'automne 2006 ont un effet à la baisse important sur la masse salariale. Elles conduisent à une réduction de près de 20 capacités EPT (voir point 5 – Capacités).

D'autre part des mesures salariales réduites ont été appliquées, vu le gel des mesures récurrentes, reportées à 2008 en fonction des résultats sur la demande d'augmentation de la redevance. Enfin, un tournus de personnel plus marqué a également entraîné une baisse de la charge salariale.

### Allocations

Ce groupe de charges est resté stable, avec un léger recul de CHF 0.1 million. Les indemnités sont en recul de CHF 0.1 million, de même que les charges de congés de ressourcement. Ces baisses sont en partie compensées par la hausse de CHF 0.1 million des allocations d'ancienneté.

### Prestations sociales

Ce groupe de charges diminue de CHF 2.7 millions. Les contributions à la Caisse de pensions consécutives aux mesures salariales limitées et augmentations de salaires sont en baisse de CHF 1.5 million par rapport à 2006.

Les charges de CHF 0.8 million liées aux indemnités de coûts de restructuration provisionnées au

31.12.06 dans le cadre du plan d'économies conduisent à une baisse équivalente des dépenses 2007. Le solde de CHF 0.4 million vient des charges calculées, compte tenu de la baisse de volume de la masse salariale.

#### Autres frais de personnel

Ce groupe de charges diminue de CHF 1.8 million. Cet écart correspond aux indemnités provisionnées au 31.12.06 dans le cadre du plan d'économie.

### Annexe 6 Charges de programme et de production

CHF 1'000	2007	2006
Indemnités artistes et auteurs	10'660	11'554
Droits d'auteurs (*)	9'720	9'849
Productions de tiers et commandes (*)	64'818	59'627
Locations de liaisons et lignes (*)	15'453	20'640
Autres	1'404	1'775
Variations des stocks de programmes	413	-420
Décomptes internes	24'883	31'502
<b>Total</b>	<b>127'351</b>	<b>134'525</b>

(\*): y compris charges de décomptes internes

Les charges de programme et de production sont globalement en baisse de CHF 7.2 millions.

#### Indemnités artistes et auteurs

Ce groupe de charges diminue de CHF 0.9 million.

Cette évolution ressort essentiellement des productions de la Programmation, avec une baisse de CHF 0.5 million en Fiction, de CHF 0.3 million à Variétés et jeux et de CHF 0.1 million sur les nouveaux formats, en 2007 Romands d'aventure, dont la production a été externalisée.

Les dépenses de la Production sont également en baisse de CHF 0.2 million. Enfin, à Information et des magazines, ces indemnités sont en baisse de CHF 0.1 million à l'Actualité, alors que les Elections fédérales entraînent une charge supplémentaire de CHF 0.3 million.

#### Droits d'auteur

Ce groupe de charges baisse de CHF 0.1 million.

Afin de contenir ces dépenses, des choix de grilles ont été faits, notamment en matière d'achats de fiction et de documentaires, qui ont permis une baisse de CHF 0.4 million.

En revanche, les provisions dissoutes en 2007 ont été moins nombreuses qu'en 2006, entraînant un supplément de charges de plus de CHF 0.2 million.

Enfin d'autres petites augmentations d'un total de moins de CHF 0.1 million, entre autres dans le domaine du Multimedia et des Sports.

#### Productions de tiers et commandes

Ce groupe de charges enregistre une nette augmentation de CHF 5.2 millions.

Les achats de droits, commandes et cofinancements augmentent de CHF 4.3 millions.

La production de Fiction augmente de CHF 1.0 million, principalement sur les sitcoms et les coproductions. Les achats de programmes fiction et variétés croissent de CHF 0.9 million, essentiellement en séries de 50 minutes.

La production externalisée des nouveaux formats, Romands d'aventure en 2007, entraîne une augmentation de CHF 0.9 million. Le coût des programmes courts est aussi en augmentation de CHF 0.9 million. La participation de la TSR à TV-5 Monde est en hausse de CHF 0.7 million. Le cumul des autres écarts présente une baisse de CHF 0.1 million.

Les travaux de tiers augmentent de CHF 0.7 million.

Il s'agit pour CHF 0.3 million de la Programmation, surtout pour les travaux de copies de l'UAP. Pour Information et magazines, l'accroissement est de CHF 0.2 million, essentiellement aux magazines de Société et culture.

Les programmes courts diminuent de CHF 0.2 million. Cette baisse est compensée par une augmentation équivalente dans le domaine du Multimedia.

Les travaux de tiers à la Production augmentent de CHF 0.6 million, essentiellement aux studios et cars de reportage. L'unité Prod Services n'étant plus basée à Genève dès 2007, cela entraîne une baisse de CHF 0.3 million.

Le solde de CHF 0.1 million vient de divers autres écarts.

Enfin, les charges du Palais fédéral augmentent de CHF 0.2 million.

#### Locations de liaisons et lignes

Ce groupe de charges est en baisse de CHF 5.2 millions.

L'essentiel de cette diminution vient de la distribution, plus particulièrement du contrat Swisscom, qui baisse de CHF 7.3 millions. Cela provient de l'arrêt du simulcasting (distribution analogique) au deuxième semestre 2007.

Le coût des prestations des MSC pour la distribution est en revanche en hausse de CHF 1.7 million, compte tenu des projets de numérisation.

Les coûts de transmissions et de lignes contribuant à la réalisation des émissions sont eux en augmentation de CHF 0.4 million, dont CHF 0.2 million pour les Elections fédérales, CHF 0.1 million à l'Actualité qui a augmenté les duplex et CHF 0.1 million à la

Production. Globalement, les Sports ont respecté leur budget.

#### Autres charges de programme et de production

Ce groupe de charges est en baisse de CHF 0.4 million.

Pour plus de CHF 0.3 million, cela correspond à des charges de matériel de décoration, compte tenu d'un renouvellement d'émissions et de décors moins important en 2007 qu'en 2006, notamment à Variétés et jeux pour CHF 0.2 million et à l'Actu pour CHF 0.1 million.

Le solde de moins de CHF 0.1 million vient de la baisse des prix distribués par certaines productions comme les nouveaux formats ou encore Sang d'encre.

#### Variations des stocks de programmes

L'année 2006 avait enregistré une augmentation des stocks de CHF 0.4 million. A fin 2007, la TSR enregistre une diminution des stocks de CHF 0.4 million, soit un écart de CHF 0.8 million.

A la Programmation, la diffusion des stocks de programmes de Variétés et jeux constitués en 2006 provoque un accroissement de la charge de diffusion. Cette charge est cependant plus que compensée par les augmentations de stocks dans les domaines de la Jeunesse, de la Fiction et des achats de séries.

A l'Information et aux magazines, il y a aussi augmentation des charges de diffusion d'émissions en stock, aux documentaires et aux magazines.

#### Décomptes internes

Ce groupe de charges diminue de CHF 6.6 millions; c'est essentiellement le reflet du budget sportif national et international centralisé auprès du BUS, unité d'entreprise chargée de gérer les contrats sportifs et de les refacturer.

Compte tenu des Jeux Olympiques d'hiver à Turin et la Coupe du monde de football en Allemagne dans les charges 2006, mais aussi du nouveau modèle de financement du BUS et réduisant les coûts du hockey et du ski facturés aux unités d'entreprise, ce poste enregistre un recul de CHF 6.4 millions, malgré les charges liées à l'America's Cup.

Les charges de la Direction générale diminuent pour leur part de CHF 0.4 million, principalement en raison du jeu national 4x4 marquant les 75 ans de SRG SSR idée suisse en 2006.

En revanche, les prestations de SF augmentent de CHF 0.2 million, dont la moitié pour la finale de l'Euovision et l'autre pour la participation à un projet commun dans le cadre du Pacte audiovisuel.

Les charges des Media Service Centers et des autres unités d'entreprise SRG SSR idée suisse ne varient que très légèrement et ces écarts se compensent.

#### Annexe 7 Autres charges d'exploitation

CHF 1'000	2007	2006
Entretien & remplacements	9'889	11'504
Frais administratifs et de publicité	12'454	9'610
Décompte interne loyers	7'648	7'648
Communication & logistique	1'596	1'734
Autres	8'065	9'544
Décomptes internes	12'240	12'971
<b>Total</b>	<b>51'892</b>	<b>53'011</b>

Les autres charges d'exploitation sont globalement en baisse de CHF 1.1 million.

#### Entretien et remplacement

Ce groupe de charges diminue de CHF 1.6 million.

Cela vient principalement de mesures prises en 2006 d'ajustement des valeurs d'investissements, dans le domaine de l'informatique et des petits objets, qui entraînent une baisse des charges en 2007 de CHF 1.1 million. Les ajustements de durées d'utilisation faites en 2006 sur les moyens de production conduisent à une baisse supplémentaire de CHF 0.3 million.

Sur les charges courantes d'exploitation, les dépenses consécutives aux travaux d'assainissement en cours diminuent de CHF 0.6 million, l'année 2007 n'ayant pas enregistré d'événement particulier; dans le domaine de l'entretien courant des bâtiments ces charges sont aussi en diminution, de CHF 0.5 million.

Ces baisses sont en partie compensées par les dépenses du projet de nouvelle cafétéria, de CHF 0.4 million, et d'un plateau dédié au multimedia, de CHF 0.2 million. A cela s'ajoute une augmentation des dépenses à la Technique et informatique, de CHF 0.3 million pour divers objets de faible valeur.

#### Frais administratifs et de publicité

Ce groupe de charges est en augmentation de CHF 2.8 millions.

La TSR a versé en 2007, sous forme de don, CHF 3.0 millions à la Fondation pour la sauvegarde des archives ce qui représente une augmentation de CHF 1.7 million par rapport à 2006. Ce don doit permettre à la Fondation de mener à terme son programme de sauvegarde avec l'appui de la Loterie romande et de la SSR.

Dans le domaine du sponsoring, ces charges augmentent de CHF 0.7 million, dont CHF 0.5 million en opérations de compensation. La Boutique TSR est également en augmentation de CHF 0.7 million, essentiellement sur le merchandising.

En revanche il y a une baisse de CHF 0.3 million à la Communication sur les dépenses de publicité.

### Décompte interne loyers

Dans le cadre des travaux d'assainissement du site, les loyers payés à la SRG SSR sont gelés à leur niveau 2005, jusqu'à fin 2009. Ils ne présentent donc pas d'écart.

En effet, compte tenu de l'importance des travaux de rénovation du site, il aurait autrement été impossible d'évaluer régulièrement les nuisances et changements d'affectation et de recalculer ces loyers, en fonction des surfaces réellement occupées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### Communication et logistique

Ce groupe de charges est en diminution de CHF 0.1 million.

Cet écart est principalement dû à la baisse des coûts de téléphonie, de CHF 0.2 million.

Enfin, les frais transports augmentent de près de CHF 0.1 million, en raison des déménagements des sous-sols de la tour, dans le cadre des travaux d'assainissement.

### Autres charges d'exploitation

Ce groupe de charges, qui comprend les prestations de tiers (consultants, gardiennage, etc.) ainsi que les frais de procédures et provisions pour risques légaux, est en diminution de CHF 1.5 million.

Cette diminution concerne essentiellement les Affaires juridiques, pour CHF 1.9 million. Cet écart vient des importantes provisions pour risque constituées en 2006, notamment pour le litige avec M6, et dont une grande partie a pu être dissoute en 2007.

L'externalisation en cours d'année 2006 du Service de la recherche SSR entraîne une augmentation de CHF 0.4 million.

### Décomptes internes

Ce groupe de charges diminue de CHF 0.7 million.

Cette baisse tient essentiellement aux prestations des MSC, qui diminuent de CHF 2.0 millions.

Le nouveau statut du Service de la recherche à Berne, hors SSR, entraîne une baisse de CHF 0.4 million, montant apparaissant maintenant sous «autres charges d'exploitation». Le nouveau modèle de financement SAP entraîne pour sa part une baisse des charges de CHF 1.5 million, dont CHF 1.3 million était financé par les attributions. Dans le domaine de l'Informatique, ces dépenses baissent également, de CHF 0.1 million.

Cette importante diminution est en partie compensée par l'augmentation des facturations de la Direction générale, de CHF 0.9 million. Les charges de management fees SSR augmentent de CHF 1.2 million, alors que la facturation 2006 de CHF 0.3 million à titre de remboursement par la TSR des avances reçues pour son dernier plan de retraite tombe, conduisant à une baisse équivalente des charges.

Les facturations de TSI augmentent de CHF 0.2 million, participation de la TSR aux coûts de Prod Servi-

ces basée au Tessin dès 2007. Les facturations de SRI et de la RSR augmentent chacune de CHF 0.1 million, dans le domaine du multimedia et notamment du Centre multimedia romand.

### Annexe 8 Amortissements

CHF 1'000	2007	2006
Moyens de production	6'578	6'989
Informatique	1'090	1'390
Autres immobilisations corporelles	445	752
<b>Total</b>	<b>8'113</b>	<b>9'131</b>

Les charges d'amortissements sont globalement en baisse de CHF 1.0 million.

### Moyens de production

Les amortissements des moyens de production diminuent de plus de CHF 0.4 million. Ce mouvement est essentiellement le résultat de l'amortissement à fin 2006 de l'ancien matériel dédié au centre de formation et qui n'est plus utilisé.

### Informatique

Les amortissements en informatique sont en diminution de CHF 0.3 million, compte tenu essentiellement de l'amortissement direct opéré sur le renouvellement du parc informatique.

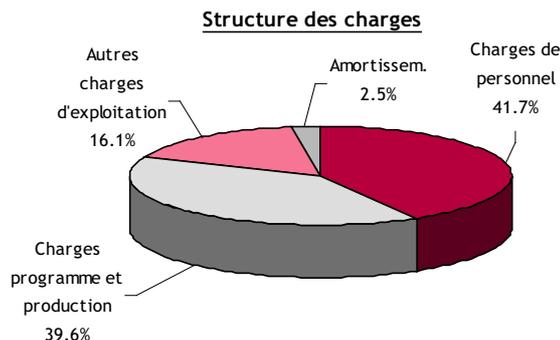
### Autres immobilisations corporelles

Les amortissements sur les autres projets d'investissements sont également en diminution de CHF 0.3 million, principalement dans le domaine des bâtiments.

### Annexe 9 Résultat financier

CHF 1'000	2007	2006
Recettes financières	27	8
Charges financières	-	-10
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>-2</b>

Les recettes et charges financières, traitées au sens strict du terme, n'appellent aucun commentaire.



### 3.4.3 Notes relatives au Bilan

#### Actifs circulants

Les actifs circulants sont en diminution de 5.1%.

#### Annexe 10 Liquidités

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Caisses	154	247
Chèques postaux	62	188
Banques	273	198
<b>Total</b>	<b>489</b>	<b>633</b>

Les liquidités sont régulièrement transférées en cours d'année à l'Unité d'Allocation Financière SRG SSR.

#### Annexe 11 Créances résultant de livraisons et prestations

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Tiers	4'764	3'359
Sociétés du groupe	2'170	5'075
Sociétés proches	133	119
Corrections de valeurs	-313	-369
<b>Total</b>	<b>6'754</b>	<b>8'184</b>

La diminution des créances résultant de livraisons et de prestations est principalement due à nos relations d'affaires avec les sociétés du groupe, notamment avec Publisuisse qui gère l'ensemble de notre sponsoring et dont la créance au 31.12.2007 s'élève à CHF 2 millions (2006: CHF 3.4 millions), et à tpc (tv production center zürich ag), dont la créance s'est réduite de CHF 1.5 million en 2007, notamment suite à la diminution des prestations d'assistance technique pour le football et le hockey.

#### Annexe 12 Autres créances

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Tiers	147	132
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>132</b>

Les autres créances envers les tiers sont principalement constituées d'avances à long terme accordées par les Ressources Humaines aux collaborateurs bénéficiant d'une CCT (CHF 0.1 million), ainsi que des avances de frais. Elles comprennent également les paiements anticipés aux fournisseurs.

#### Annexe 13 Comptes de régularisation actif

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Compte de régularisation actif tiers	419	88
<b>Total</b>	<b>419</b>	<b>88</b>

Le compte de régularisation actif est composé principalement de factures fournisseurs payées d'avance et de remboursements d'assurances accident/maladie et d'assurance maternité CHF 0.2 million, ainsi que de recettes à recevoir concernant les ventes de DVD pour le compte de la Boutique TSR pour CHF 0.1 million.

#### Annexe 14 Comptes de régularisation actif

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Productions propres	11'243	14'576
Productions de tiers	25'589	22'668
Acomptes stocks de programmes	990	1'821
<b>Total stocks de programmes</b>	<b>37'822</b>	<b>39'065</b>

Les stocks de programmes présentent une diminution de CHF 3.3 millions pour les productions propres et une augmentation de CHF 2.9 millions pour la production de tiers.

La partie des travaux dit «en cours», c'est-à-dire des productions pas encore terminées mais déjà activées dans le stock, est de CHF 6.6 millions pour les productions propres (2006: CHF 5.6 millions) et de CHF 5.2 millions pour les productions de tiers (2006: CHF 3 millions), soit un total de CHF 11.8 millions.

Les acomptes stocks de programmes sont en diminution de CHF 0.8 million, notamment suite au remboursement d'un prêt de CHF 1.2 million à Cinétévé pour la coproduction la «*Grande Peur dans la Montagne*».

## Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont en augmentation de 5%.

### Annexe 15 Actifs immobilisés

CHF 1'000	Solde au 01.01.2007	Entrées	Sorties	Reclassi- fications	Solde au 31/12/2007
<b>VALEURS D'ACQUISITION</b>					
Immobilisations en construction & acomptes	3'020	41	-3'020	-	41
Moyens de production	99'058	10'243	-1'603	-	107'698
Informatique	7'363	1'854	-60	-	9'157
Autres immobilisations	8'030	428	-126	-	8'332
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>117'471</b>	<b>12'566</b>	<b>-4'809</b>	<b>-</b>	<b>125'228</b>
Prêts	10	-	-	-	10
Participations	23	-	-	-	23
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>117'504</b>	<b>12'566</b>	<b>-4'809</b>	<b>-</b>	<b>125'261</b>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>					
Immobilisations en construction & acomptes	-	-	-	-	-
Moyens de production	-78'048	-6'578	1'594	-	-83'032
Informatique	-4'786	-1'090	60	-	-5'816
Autres immobilisations	-6'213	-445	125	-	-6'533
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>-89'047</b>	<b>-8'113</b>	<b>1'779</b>	<b>-</b>	<b>-95'381</b>
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>-89'047</b>	<b>-8'113</b>	<b>1'779</b>	<b>-</b>	<b>-95'381</b>

### VALEUR COMPTABLE NETTE

	Solde au 01.01.2007	Solde au 31/12/2007
Immobilisations en construction & acomptes	3'020	41
Moyens de production	21'010	24'666
Informatique	2'577	3'341
Autres immobilisations	1'817	1'799
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>28'424</b>	<b>29'847</b>
Prêts	10	10
Participations	23	23
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>33</b>	<b>33</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>28'457</b>	<b>29'880</b>

Les actifs immobilisés sont en augmentation de CHF 1.4 million.

Les immobilisations en construction et les acomptes 2006 (CHF 3 millions) ont été activés durant l'année 2007 dans le cadre du projet Equipro (renouvellement et passage aux technologies numériques de l'appareil de production).

Différents centres de production (Centre Actu, Centre Sport, Centre de Diffusion, Centre de Commutation) devront être remplacés plus rapidement que prévu suite à l'arrivée de nouvelles technologies. Un amortissement extraordinaire de CHF 0.3 million a été effectué en 2006, ainsi qu'en 2007, et perdurera jusqu'aux années planifiées du renouvellement de ces centres.

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles est de CHF 130.1 millions (2006: CHF 133.1 millions).

Les immobilisations financières sont composées:

D'une participation à TV5 Monde SA, au capital-actions de EUR 137'200 composé de 9'000 actions nominatives de EUR 15.25 chacune, dont la TSR détient 11.11%, soit EUR 15'243.

D'un prêt de CHF 10'000 à disposition de l'Association FR3-TSR au cas où celle-ci reprendrait son activité. La collaboration entre les deux télévisions pour les informations régionales a cessé à fin juin 1999.

### Capitaux étrangers à court terme

Les capitaux étrangers à court terme sont en diminution de 19.4%.

#### Annexe 16 Dettes résultant de livraisons et prestations

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Tiers	9'459	12'944
Sociétés du groupe	290	739
Sociétés proches	63	262
<b>Total</b>	<b>9'812</b>	<b>13'945</b>

Les dettes résultant de livraisons et prestations envers les sociétés du groupe concernent Publisuisse, Swiss TXT et tpc, et envers les sociétés proches TV5 Monde SA, Mediapulse AG et Schw. Depeschentagur AG en 2006 et uniquement Mediapulse AG en 2007.

#### Annexe 17 Autres dettes

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Tiers	2'548	1'979
Sociétés du groupe	2'127	3'488
<b>Total</b>	<b>4'675</b>	<b>5'467</b>

Les autres dettes envers les tiers représentent principalement les salaires dus au personnel travaillant sous le régime des «jours garantis» au bénéfice d'une CCT-variable ou mixte, et des remboursements de frais à payer aux collaborateurs.

Dans les autres dettes envers les tiers figurent également, les dettes de la TSR vis-à-vis des institutions de prévoyance pour un montant de CHF 29 (2006: CH 51).

#### Annexe 18 Comptes de régularisation passif

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Compte de régularisation passif tiers	7'711	7'142
Compte de régularisation passif du temps de travail	3'237	3'873
Compte de régularisation passif Groupe	0	39
<b>Total</b>	<b>10'948</b>	<b>11'054</b>

Le compte de régularisation passif est composé de:

- CHF 3.0 millions pour le soutien 2007 de la TSR à la Fondation pour la Sauvegarde de Patrimoine Audiovisuel de la TSR
- CHF 0.9 million de droits d'auteur dans l'attente du décompte final 2007
- CHF 2.3 millions (2006: CHF 3.4 millions) d'achats de droits cinématographiques et de coproductions de programmes à payer
- CHF 0.4 million de charges sociales et autres allocations à payer
- CHF 0.9 million de charges à payer en attente des factures fournisseurs
- CHF 0.2 million recettes concernant l'exercice 2008

Le compte de régularisation passif du temps de travail comprend les heures supplémentaires CHF 1.3 million (2006: CHF 1.4 million) et les vacances dues aux collaborateurs CHF 1.9 millions (2006: CHF 2.5 millions).

#### Annexe 19 Provisions à court terme

Seules les provisions que nous prévoyons d'utiliser dans l'année à venir sont classées dans les provisions à court terme.

CHF1'000	pour restructuration	pour les cas juridique	Total
<b>Valeur comptable 1.1.2006</b>		<b>185</b>	<b>185</b>
- Constitution	1'777	1'221	2'998
- Utilisation			0
- Dissolution		-85	-85
- Transfert des provisions court/long terme			0
<b>Valeur comptable 31.12.2006</b>	<b>1'777</b>	<b>1'321</b>	<b>3'098</b>
- Constitution		474	474
- Utilisation	-1'777	-110	-1'887
- Dissolution		-1'211	-1'211
- Transfert des provisions court/long terme	1'151		1'151
<b>Valeur comptable 31.12.2007</b>	<b>1'151</b>	<b>474</b>	<b>1'625</b>

La provision pour restructuration a été utilisée à hauteur de CHF 1.8 million en 2007 et CHF 1.2 million a été transféré des provisions à long terme en prévision de son utilisation en 2008 pour les retraites anticipées et les reconversions professionnelles dans le cadre du plan d'économie 2006.

Pour les cas juridiques, nous avons dissout une pro-

vision de CHF 0.2 million suite à l'issue favorable à la TSR d'un litige avec l'Ofcom et une provision de CHF 1 million suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral annulant le jugement du canton de Fribourg dans le cadre de l'affaire M6.

### Capitaux étrangers à long terme

Les capitaux étrangers à long terme sont en diminution de 16.3%

### Annexe 20 Provisions à long terme

Seules les provisions que nous prévoyons d'utiliser au-delà de l'année à venir sont classées dans les provisions à long terme.

CHF'000	pour restructu- ration	pour le personnel	Total
<b>Valeur comptable 1.1.2006</b>		<b>6'419</b>	<b>6'419</b>
- Constitution	1'336	961	2'297
- Utilisation		-784	-784
- Dissolution			0
- Transfert des provisions court/long terme			0
<b>Valeur comptable 31.12.2006</b>	<b>1'336</b>	<b>6'596</b>	<b>7'932</b>
- Constitution		746	746
- Utilisation		-888	-888
- Dissolution			0
- Transfert des provisions court/long terme	-1'151		-1'151
<b>Valeur comptable 31.12.2007</b>	<b>185</b>	<b>6'454</b>	<b>6'639</b>

La provision pour restructuration de CHF 0.2 million est le solde à payer en 2009 pour les retraites anticipées dans le cadre de plan d'économie 2006.

La provision pour le personnel est générée par le « compte épargne temps » (CET) dû aux collaborateurs au 31 décembre. Il s'agit d'un crédit temps à long terme composé d'heures supplémentaires, de vacances et d'indemnités.

### 3.4.4 Autres indications

#### Engagements Pacte de l'Audiovisuel

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
Pacte de l'Audiovisuel	3'082	1'362
<b>Total</b>	<b>3'082</b>	<b>1'362</b>

Il s'agit des productions financées dans le cadre du Pacte de l'Audiovisuel pour lesquelles des engagements sont pris sur plusieurs années.

#### Transactions avec les sociétés proches

CHF 1'000	31/12/2007	31/12/2006
TV5 monde s.a.	22	364
Telepool GmbH	1'355	113
<b>Total</b>	<b>1'377</b>	<b>477</b>

Les transactions significatives conclues avec des sociétés proches, aux prix du marché, sont constituées de recettes d'assistances techniques et de programmes pour TV5 monde s.a et de la facturation de la production du «100 secondes» à Telepool GmbH.

La part SRG SSR du financement des programmes TV5 Monde SA totalisant CHF 7.3 millions en 2007 (2006: CHF 6.9 millions), s'effectue sur la base de clés de répartition choisies par les actionnaires.

#### Participation au capital de fondation

CHF 1'000	12/31/2007	12/31/2006
Fondation Festival Int. Médias Nord-Sud	6	6
Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuelle de la Télévision Suisse Romande	50	50
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>56</b>

La TSR détient une participation de 11.11%, soit CHF 5'555, au capital de CHF 50'000 de la Fondation pour le Festival International Médias Nord-Sud.

Le capital de la Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuelle de la Télévision Suisse Romande s'élève à CHF 50'000.

### 3.5 Proposition au Conseil régional - utilisation du résultat

## SSR **idée suisse** ROMANDE

Radio-Télévision Suisse Romande RTSR

Avenue du Temple 40, Case postale 78  
CH-1010 Lausanne 10

Tél. 021 318 69 75, Fax 021 318 19 76  
E-mail: [secretariat.general@rtsr.ch](mailto:secretariat.general@rtsr.ch)

Au Conseil régional de la  
Radio-Télévision Suisse romande

La clôture des comptes 2007 montre, pour la Télévision Suisse Romande, un résultat d'entreprise positif (excédent de recettes) de

CHF 6'749'099.--

Le Conseil d'administration de la Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR) demande au Conseil régional de la RTSR d'approuver la proposition suivante :

Versement du résultat 2007 à la réserve provenant de bénéfices CHF 6'749'099.--

Après cette opération, la réserve provenant de bénéfices se présente comme suit :

Réserve provenant de bénéfices

Solde au 31.12.2007	CHF 16'962'894.--
Versement	<u>CHF 6'749'099.--</u>
<b>Total de la réserve de bénéfices au 01.01.2008</b>	<b>CHF 23'711'993.--</b>

Lausanne, le 20 mars 2008

Le Conseil d'administration de la  
Radio-Télévision Suisse Romande

Le Président



Jean-François Roth

Le Directeur TSR



Gilles Marchand

### 3.6 Rapport de l'organe de révision



**KPMG SA**

**Audit**

14, Chemin De-Normandie  
CH-1208 Genève

Case postale 448  
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15  
Téléfax +41 22 347 73 13  
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision statutaire de SRG SSR au Conseil d'administration de la Société de Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

**Télévision Suisse Romande, Genève**

En notre qualité d'organe de révision de SRG SSR, Berne, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des capitaux propres et annexe) (chapitres 3.1 à 3.5 du rapport de gestion) de la Télévision Suisse Romande, Genève, une unité d'entreprise de SRG SSR, Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration de la RTSR alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'utilisation du résultat, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Stéphane Gard  
*Réviseur responsable*

Pierre Henri Pigeon

Genève, le 12 février 2008

Annexes:

- Comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des capitaux propres et annexe)
- Proposition relative à l'utilisation du résultat

## 4. Prestations du programme

### 4.1 Volumes de diffusions

<b>TSR</b>	<b>2007</b>			<b>2006</b>		
<b>En heures</b>	<b>TSR 1</b>	<b>TSR 2</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TSR 1</b>	<b>TSR 2</b>	<b>TOTAL</b>
Production Propre	1'376	1'479	2'855	1'339	2'301	3'640
Etrangère	3'099	2'121	5'220	3'375	2'268	5'643
<b>1ères diffusions</b>	<b>4'475</b>	<b>3'600</b>	<b>8'075</b>	<b>4'714</b>	<b>4'569</b>	<b>9'283</b>
Production Propre	2'162	3'015	5'177	2'240	2'455	4'695
Etrangère	1'621	1'859	3'480	1'289	1'457	2'746
<b>Reprises</b>	<b>3'783</b>	<b>4'874</b>	<b>8'657</b>	<b>3'530</b>	<b>3'911</b>	<b>7'441</b>
Production Propre	3'538	4'494	8'032	3'580	4'756	8'335
Etrangère	4'720	3'980	8'700	4'664	3'725	8'388
<b>Cumul 1ères diffusions et reprises</b>	<b>8'258</b>	<b>8'474</b>	<b>16'732</b>	<b>8'244</b>	<b>8'480</b>	<b>16'724</b>
<b>Publicité</b>	<b>501</b>	<b>279</b>	<b>780</b>	<b>508</b>	<b>272</b>	<b>780</b>
<b>Totaux TSR 1 et TSR 2</b>	<b>8'759</b>	<b>8'753</b>	<b>17'512</b>	<b>8'752</b>	<b>8'752</b>	<b>17'504</b>
<b>Moyenne/Jour :</b>	<b>24.00</b>	<b>23.98</b>	<b>47.98</b>	<b>23.98</b>	<b>23.98</b>	<b>47.96</b>

<b>En %</b>	<b>TSR 1</b>	<b>TSR 2</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TSR 1</b>	<b>TSR 2</b>	<b>TOTAL</b>
<b>1ères diffusions</b>						
Production Propre	31%	41%	35%	28%	50%	39%
Etrangère	69%	59%	65%	72%	50%	61%
<b>Reprises</b>						
Production Propre	57%	62%	60%	63%	63%	63%
Etrangère	43%	38%	40%	37%	37%	37%
<b>Cumul 1ères diff. et reprises</b>						
Production Propre	43%	53%	48%	43%	56%	50%
Etrangère	57%	47%	52%	57%	44%	50%

<b>TV5</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>En heures de Reprises Propres</b>	<b>3'389</b>	<b>3'861</b>

<b>tsr.ch</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
(1) Visiteurs uniques - par jour	33'311	27'350
(2) Visites - par jour	77'969	61'158
(3) Pages vues - par jour	355'462	298'821
(1) Nombre d'internautes différents qui se sont connectés au site.		
(2) Nombre de fois où des internautes sont venus sur le site; la visite peut comporter plusieurs pages vues.		
(3) Ensemble des pages affichées par les internautes.		

## 4.2 Diffusions TSR 1 et TSR 2

Les volumes de diffusions de la TSR comprennent les heures de diffusions la nuit sur le câble. De ce fait, ces volumes correspondent à une diffusion continue 24 heures sur 24.

Globalement, si le total des diffusions est resté stable, les variations de volumes entre les genres de diffusions par rapport à 2006 sont essentiellement marquées par la diffusion de *tsr.info*, la baisse des compléments de programme et l'augmentation des reprises de séries.

L'adaptation des directives concernant les émissions réutilisant des images, comme *Vu à la télé* et *Dolce Vita Dimanche*, porte sur des volumes de diffusion peu élevés. Elles figurent désormais sous Premières diffusions et plus sous Reprises.

Sur l'ensemble des deux canaux, les **Premières diffusions** diminuent de 1'208 heures.

L'essentiel de cette baisse vient de 785 heures de production propre et pour 756 heures concerne *tsr.info* sur TSR2. Sa diffusion en boucle de nuit en 2006 était traitée comme première diffusion alors qu'en 2007 elle est classée sous Reprises.

La production propre de sport diminue également de 80 heures compte tenu de l'absence de Jeux Olympiques ou grande compétition de football en 2007 et la durée du *Journal des Régions* a été écourtée. Ces diminutions ne sont que faiblement com-

pensées par les diffusions des *Elections fédérales*, de *Vu à la télé* et *Dolce Vita Dimanche*.

La production étrangère diminue pour sa part de 423 heures, notamment sur les séries de 50', qui baissent de 200 heures, les transmissions de compléments programme comme *Quel temps fait-il* et l'arrêt de *Textvision*, soit 140 heures de baisse, ainsi que sur le sport, en diminution de 60 heures. Le solde de la diminution vient des émissions musicales et des émissions religieuses.

**Les Reprises** sont pour leur part en augmentation de 1'216 heures.

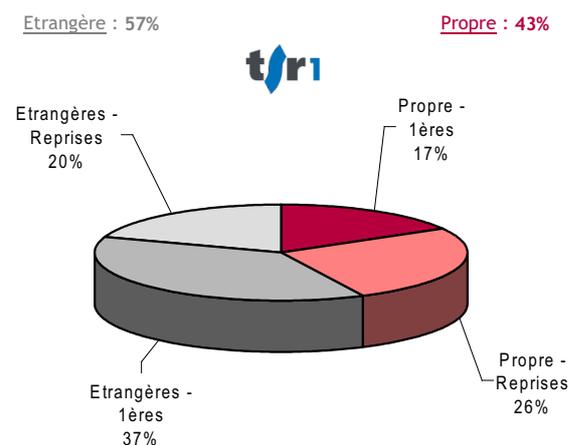
Les reprises de production propre augmentent de 482 heures. Cela provient de *tsr.info* mais aussi de la reprise du *Journal de 19:30* sur TSR2.

Les reprises de production étrangère 734 heures. C'est essentiellement les reprises de séries de fiction qui augmentent, de 590 heures. Les séries *Jeunesse* augmentent aussi de 110 heures. Le solde de cette augmentation vient notamment des émissions religieuses.

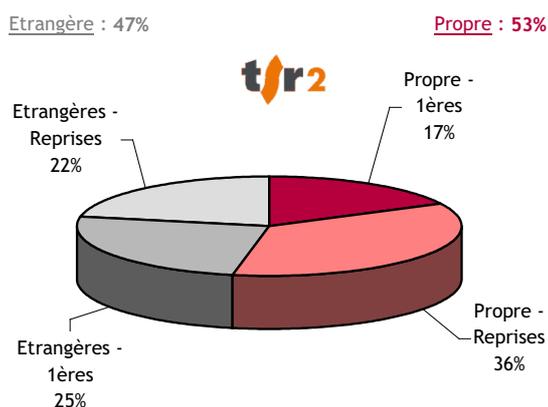
Enfin, par rapport à 2006 le volume de spots publicitaires est resté stable. Cela malgré l'absence en année impaire de diffusion de grandes compétitions sportives, comme les Jeux Olympiques ou Eurofoot / Coupe du monde de football qui jusqu'ici faisaient varier ce volume de diffusion.

Par canal, la répartition des volumes de diffusions 2007 se présente comme suit :

### Diffusions TSR 1

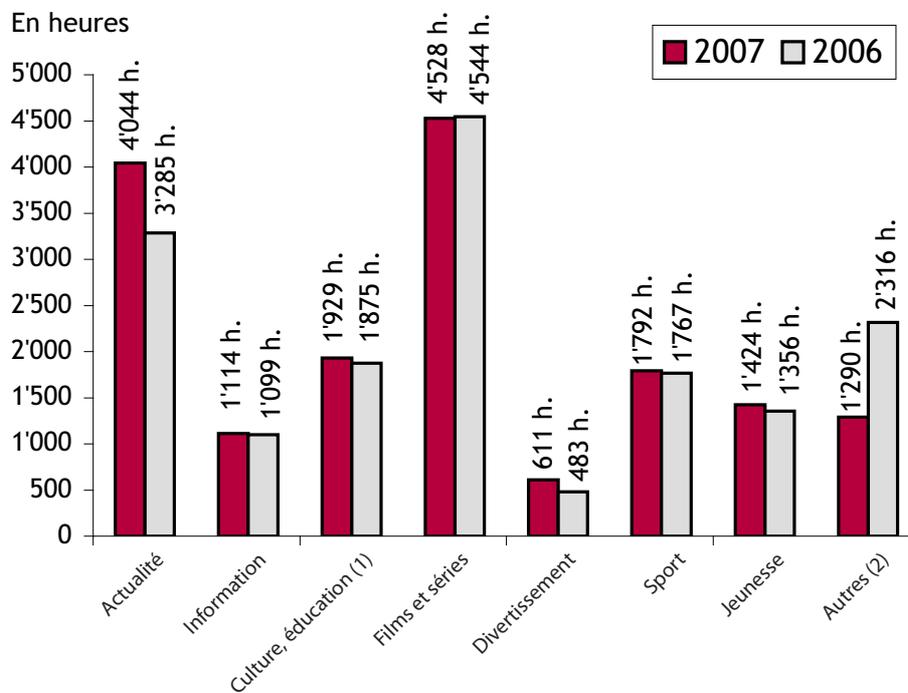


### Diffusions TSR 2



### 4.3 Diffusions par types de contenus

Par types de contenus, les diffusions de programmes sur TSR 1 et TSR 2 se répartissent et ont évolué comme suit:



- (1) Comprend entre autres les émissions traitant de sciences, d'histoire, des arts, de la musique, de l'opéra, du théâtre et de la religion.  
 (2) Comprend principalement les transmissions de compléments (Euronews, Textvision, Swiss View, ...) et la boucle de nuit.

Une partie des reprises d'actualités et de magazines d'information comptés en boucle de nuit en 2006 sont intégrés à leur (bon) type de contenu en 2007.

### 4.4 Diffusions sur TV-5 Monde

Ces volumes de diffusions enregistrent une nette diminution de 472 heures.

Cette baisse vient essentiellement de l'arrêt d'émissions TSR qui n'ont pas été remplacées par d'autres de nos productions ou, lorsque cela a été possible, par des émissions de durées plus courtes.

Les émissions arrêtées ont été le *Télé la question*, *d'A côté de la plaque*, mais aussi de *Stars etc.* et de *Bigoudi*. Parmi les programmes proposés à leur place, on trouve le *Court du jour*, *L'école des chefs*, ainsi que des émissions de la Jeunesse.

Enfin, il convient de souligner que face au potentiel

de programmes originaux que sont en mesure de proposer les chaînes de France Télévision, France2 et 3, France4, France5 ainsi qu'Arte et RFO, les grilles de programmes de TV-5 Monde offrent de moins en moins de places pour des reprises de programmes que peut proposer la TSR.

Dans les grilles de programmes des satellites de TV-5 Monde en 2007, les programmes de la TSR étaient constitués de 2'795 heures de reprises d'information et magazines, et 594 heures de reprises de la Programmation.

## 4.5 Audience

En heures	2007			2006		
	TSR 1	TSR 2	TOTAL	TSR 1	TSR 2	TOTAL
<b>Journée entière (24h/24h)</b>						
(1) Pénétration quotidienne en %			<b>58.8</b>			<b>63.1</b>
(2) Part de marché en %	24.3	6.3	<b>30.6</b>	24.5	7.9	<b>32.4</b>
(3) Utilisation en minutes	39.6	10.7	<b>50.3</b>	41.4	13.7	<b>55.1</b>
<b>Prime time (18h - 23h)</b>						
Pénétration quotidienne en %			<b>47.5</b>			<b>51.4</b>
Part de marché en %	30.2	6.0	<b>36.2</b>	31.1	8.2	<b>39.3</b>
Utilisation en minutes	26.2	5.2	<b>31.4</b>	28.4	7.5	<b>35.9</b>

- (1) Pénétration: rend compte du nombre de personnes qui se sont branchées sur une émission (ou une chaîne), ne serait-ce qu'un instant. Elle se rapporte à la population considérée.
- (2) Part de marché: rapport entre le nombre de personnes ayant regardé une émission (au sens du taux de vision) et l'ensemble des personnes regardant la télévision au même moment.
- (3) Utilisation en minutes: moyenne du temps consacré à une chaîne, calculée sur tous les individus de la population considérée, qu'ils aient été spectateurs (x minutes) ou non (0 minutes)

NB: Public potentiel Suisse romande: 700'100 foyers / 1'633'800 personnes

Les audiences de l'année 2007 de la TSR ont été marquées par les Elections fédérales et l'explosion numérique.

Avec une part de marché globale de 30.6% 24h/24h et de 36.2% sur le prime time (18h-23h), la TSR atteint en 2007 un résultat équivalent à celui de 2003, année d'Elections Fédérales. Les audiences 2007 de la chaîne romande enregistrent un recul par rapport aux résultats exceptionnels de 2006, portée par les scores de la Coupe du Monde de football. Le site tsr.ch continue sa progression (+27% de visites quotidiennes) en confirmant son rôle complémentaire à TSR1 et TSR2, dans un environnement audiovisuel marqué par une véritable explosion numérique.

### 2007, l'explosion numérique

Développement spectaculaire de la consommation de la télévision et de la radio sur internet dans toutes les tranches d'âge, introduction de la télévision numérique terrestre (TNT), progression du câble numérique, naissance de la télévision haute définition, passage à la diffusion en 16/9... 2007 aura été une année de mutation du paysage audiovisuel suisse. A l'instar de nombreux pays européens. Aujourd'hui, les Suisses disposent en moyenne de 86 chaînes par foyer, soit 7 fois plus qu'il y a 15 ans. Et les comportements de consommation se modifient en profondeur, compliquant les mesures d'audience. On assiste ainsi, toutes chaînes confondues, à une baisse de la consommation télévisuelle classique qui passe de 170 minutes en 2006 à 163 minutes en 2007. A l'inverse, l'accès à internet se dé-

veloppe et touche 65% des foyers suisses, dont 50% le reçoivent en haut débit. Dans ce contexte, la TSR mise sur la complémentarité des écrans avec d'un côté une part de marché 2007 supérieure à 30% pour TSR1 et TSR2 (plus de 36% de pdm sur le prime time) et de l'autre côté 2'500'000 visites mensuelles sur tsr.ch (80'000 visites quotidiennes).

Tsr.ch est le premier site média romand (+27% de visites quotidiennes et +19% de pages vues par jour). Les plus fortes audiences ont eu lieu lors du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections présidentielles françaises (respectivement 440'262 et 629'151 visites internationales en un jour) et lors des élections au Conseil fédéral le 12 décembre dernier (170'757 visites) et lors des Elections fédérales du 21 octobre dernier (163'188 visites).

### La TSR, leader sur toutes les tranches d'âge, occupe les 100 premières places du palmarès des émissions

La TSR demeure la chaîne la plus regardée par le public romand auprès de toutes les tranches d'âge, suivie par TF1 en deuxième position. A la troisième place se situent Cartoon Network chez les enfants (3-14 ans), M6 auprès des 15-44 ans et France 2 chez les plus de 45 ans. Dans le palmarès des 100 émissions les plus regardées par les Romands toutes chaînes confondues, la TSR occupe les 100 premières places, grâce aux productions internes dans les différents secteurs du programme. La première émission d'une chaîne concurrente se place à la 202ème position avec le débat entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy du 2 mai dernier (TF1).

### Elections fédérales, Coupe de l'America et des nouvelles émissions au menu 2007

L'année 2007 aura été particulièrement marquée par les deux grands événements qu'ont été la Coupe de l'America et les Elections fédérales. La TSR a assuré une large couverture en créant de nouvelles émissions spécialement dédiées à ces événements, largement suivies par le public romand. 88'000 téléspectateurs ont suivi la phase finale de la Coupe de l'America, (39.1% de pdm) sur TSR2 durant les après-midi. Ils étaient 158'000 à regarder *Le Grand*

*débat des Elections fédérales* (29.1% de pdm). Les *Face aux Partis* (12 éditions) ont réuni 78'000 téléspectateurs en moyenne (25.8% de pdm). Dans un autre registre, *Têtes en l'air* et *TTC*, qui ont également vu le jour en 2007, ont rapidement trouvé leur public, avec respectivement 29.1% et 41.3% de pdm en moyenne. Enfin, la fiction romande a aussi été à l'honneur: *La Grande peur dans la montagne* de Claudio Tonetti, a été suivi par 203'000 téléspectateurs pour une pdm de 33.4%.

## 5. Capacités

Le calcul du volume en personnel convertit tous les contrats de travail en équivalents plein temps (capacités EPT), permettant ainsi de mesurer et de comparer les ressources utilisées.

L'évolution des capacités de la TSR entre fin 2006 et fin 2007 est marquée par les mesures prises dans le cadre du plan d'économie à appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

	Mandat en EPT	On line en EPT	Projets en EPT	2007 en EPT	2006 en EPT	Ecart	
						En EPT	En %
Directeurs	1.0			1.0	1.0	0.0	0.00%
Cadres	63.3	2.0		65.3	68.7	-3.4	-4.99%
<b>Capacités HORS CCT</b>	<b>64.3</b>	<b>2.0</b>	<b>0.0</b>	<b>66.3</b>	<b>69.7</b>	<b>-3.4</b>	<b>-4.92%</b>
CCT Fixes	721.6	12.4	16.8	750.7	735.5	15.2	2.07%
CCT Mixtes	98.0			98.0	102.3	-4.3	-4.20%
CCT Variables	79.2	1.9		81.1	93.7	-12.6	-13.45%
<b>Capacités CCT</b>	<b>898.8</b>	<b>14.3</b>	<b>16.8</b>	<b>929.8</b>	<b>931.5</b>	<b>-1.7</b>	<b>-0.18%</b>
Honoraires	20.1		0.2	20.3	27.6	-7.3	-26.56%
Stagiaires, apprentis	8.9	0.2		9.1	19.2	-10.1	-52.60%
Autres capacités	29.0	0.2	0.2	29.4	46.8	-17.4	-37.24%
<b>Total capacités EPT</b>	<b>992.1</b>	<b>16.4</b>	<b>16.9</b>	<b>1'025.5</b>	<b>1'048.0</b>	<b>-22.5</b>	<b>-2.15%</b>

	2007 en contrats	2006 en contrats	Ecart	
			en contrats	En %
<b>Total et écart en contrats de travail</b>	<b>1'236.0</b>	<b>1'287.0</b>	<b>-51.0</b>	<b>-3.96%</b>

Par activités:	Mandat en EPT	On line en EPT	Projets en EPT	Total en EPT
Total EPT 2006	1'022.2	13.9	11.9	1'048.0
Ecart en EPT	-30.1	2.5	5.0	-22.5

La comparaison montre une réduction de 22.5 capacités par rapport au 31.12.2006. Cette baisse se compose des éléments suivants:

- pour son fonctionnement courant, la TSR occupe réellement au 31.12.2007 **30.1 capacités EPT** de moins qu'à fin 2006,
- les capacités engagées dans les activités on

line sont en augmentation de 2.6 capacités EPT. Cette augmentation s'inscrit dans le développement de ces activités, notamment financé par une attribution spécifique de moyens par la SSR,

- les capacités engagées sur les projets sont pour leur part en augmentation de 5.0 capacités EPT.

## 5. Capacités (suite)

Les projets sur lesquels sont engagées les 18.5 capacités EPT sont la Fonsat, Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel, avec 12,8 EPT, Futura (rénovation du site) avec 4.2 EPT, et Move avec 1.6 EPT.

Par rapport à 2006, l'augmentation vient de Fonsat, qui augmente de 6.2 EPT; il s'agit de la régularisation de collaborateurs engagés par le biais d'agences et du développement des activités, sur l'année entière dès 2007. Le départ pour le Tessin de l'unité Prod Services entraîne une diminution de 1.0 EPT de contrat cadre alors qu'un ajustement de taux d'occupation entraîne une baisse de moins de 0.2 EPT à Futura.

Par **catégorie de contrat**, les principaux changements relèvent des raisons suivantes:

Pour les postes **hors CCT**, la diminution de 3.4 EPT vient de départs à la retraite dans le cadre du plan d'économies et du déplacement au Tessin de Prod Services.

Pour les postes **CCT**, la diminution est de 1.7 EPT. Globalement, on constate un glissement vers les postes sous CCT-Fixe, en augmentation de 15.2 EPT alors que les contrats sous CCT-Mixte baissent 4.3 EPT et ceux sous CCT-Variable de 12.6 EPT. La baisse de ces deux dernières catégories contractuelles relève des mesures prises dans le cadre du plan d'économie.

L'augmentation des CCT-Fixe vient pour 7.2 EPT des capacités engagées sur les projets. Le solde comprend les capacités accordées pour la réorganisation de la Production, le début du renforcement des Sports, une sur-occupation temporaire et des régularisations.

Les **Autres capacités** sont en nette diminution de 17.4 EPT. Cette diminution se compose de la baisse

de 7.3 EPT sous Honoraires, catégorie jouant un rôle de tampon entre les besoins de l'entreprise et les nécessaires mesures d'économies.

Les postes de Stagiaires et apprentis diminuent pour leur part de 10.1 EPT. Cette diminution est à mettre en relation avec le nouveau projet de la Formation à la TSR, mis en place courant 2007.

Ces différents mouvements se traduisent par une augmentation du taux de rotation du personnel en 2007, avec 121 départs soit 9.6 % contre 8.7% en 2006 (113 départs).

Le **programme** occupe 426.2 postes EPT, soit 41.6%. Près de trois quart de ces postes correspond aux métiers des pools programme tels que les journalistes, les réalisateurs, les JRI, etc.

L'activité de la **production** est entièrement dédiée à la fabrication des programmes. Elle occupe 319.5 postes EPT, soit 31.1%.

Le **multimedia** regroupe toutes les activités dans le domaine du on line, y compris le projet du Centre multimedia romand Move, avec 16.5 EPT, soit 1.6%.

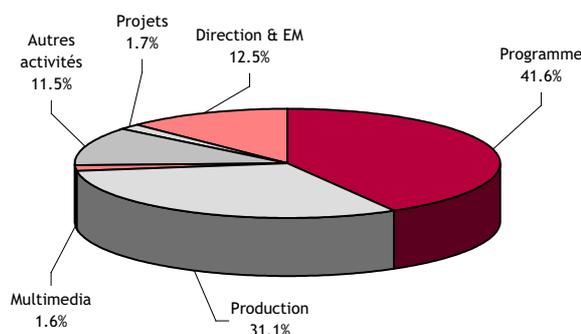
Les **autres activités** regroupent Technique et informatique, les Ressources et développement, Documentation et archives, le support au Programme ainsi que TV-5. Elles occupent 118.3 postes EPT, soit 11.5%.

Les **projets** regroupent la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR et les travaux de rénovation du site, avec 16.9 EPT, soit 1.7%.

La **direction** de la TSR comprend les fonctions d'état major (Affaires générales, Ressources humaines, Finances et contrôle de gestion, Affaires extérieures) et la Communication. Ces fonctions occupent 128.0 postes EPT, soit 12.5%.

Par **secteur d'activité**, les capacités de la TSR se répartissent comme suit:

Répartition des capacités (EPT)



## Gouvernance d'entreprise

La Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR) est une entreprise ayant la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et portant le nom commercial de SSR idée suisse romande-RTSR. Elle est la société romande de SRG SSR idée suisse. Son siège est à Lausanne, elle agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement de gestion de la SSR et de la concession.

SSR idée suisse romande-RTSR produit et diffuse

des programmes de radio et de télévision grâce à la Radio Suisse Romande (RSR) et la Télévision Suisse Romande (TSR). Par son offre de programmes elle contribue à l'information du public, à la libre formation de son opinion, à son enrichissement culturel, à son divertissement; elle met en valeur l'identité du pays, la diversité et les sensibilités des régions de la Suisse romande. La Société sert l'intérêt public. Elle ne poursuit aucun but lucratif.

### SSR idée suisse romande-RTSR est composée de 7 sociétés membres (ou SRT), une par canton romand.

#### Berne (SRT-BE)

**Président:** Jürg Gerber (voir rapport page 7)  
282 membres;  
cotisation annuelle: fr. 20.-

**Contact:** SRT Berne  
Case postale 620, 2501 Bienne  
Tél. 032 341 26 15  
srtberne@rtsr.ch

#### Fribourg (SRT-FR)

**Président:** Raphaël Fessler (voir rapport page 7)  
226 membres;  
cotisation annuelle: fr. 20.-

**Contact:** SRT Fribourg  
Case postale 319, 1701 Fribourg  
Tél. 026 322 43 08  
srtfribourg@rtsr.ch

#### Genève (SRT-GE)

**Président:** Eric Benjamin (voir rapport page 8)  
339 membres;  
cotisation annuelle: fr. 20.-

**Contact:** SRT Genève  
Route de Florissant 82, 1206 Genève  
Tél. 076 391 60 15  
srtgeneve@rtsr.ch

#### Jura (SRT-JU)

**Président:** Christophe Riat (voir rapport page 9)  
220 membres;  
cotisation annuelle: fr. 10.-

**Contact:** SRT Jura  
Rue de St-Imier 20, 2802 Develier  
Tél. : 079 239 10 74  
srtjura@rtsr.ch

#### Neuchâtel (SRT-NE)

**Président:** François Borel (voir rapport page 10)  
149 membres;  
cotisation annuelle: 20.-

**Contact:** SRT Neuchâtel  
Trois-Portes 5, 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 51 44  
srtneuchatel@rtsr.ch

#### Valais (SRT-VS)

**Président:** Jean-Dominique Cipolla (voir rapport 11)  
330 membres;  
cotisation annuelle: fr. 15.-

**Contact:** SRT Valais  
Case postale 183, 1920 Martigny  
Tél. 027 722 64 24  
srtvalais@rtsr.ch

#### Vaud (SRT-VD)

**Présidente:** Martine Fluhmann (voir rapport page 11)  
1020 membres;  
cotisation annuelle: fr. 20.-

**Contact:** SRT Vaud  
Ch. des Ormeaux 28, 1066 Epalinges  
Tél. 021 653 68 71  
srtvaud@rtsr.ch

Les SRT sont constituées d'auditeurs et de téléspectateurs intéressés par la radio et la télévision de service public et par leur avenir. Elles sont le lien entre les auditeurs et les téléspectateurs des régions qu'elles représentent, et les organes de la RTSR. Elles agissent de manière autonome dans le cadre des statuts de la RTSR. Elles se réunissent régulièrement au sein d'une conférence, sous la présidence du président RTSR, dans le but de coordonner leurs activités et de traiter de questions d'intérêt commun.

Les engagements de la SSR idée suisse romande - RTSR sont garantis exclusivement par sa fortune sociale. Les publications de la Société sont faites dans la Feuille officielle suisse du commerce.

## **SSR idée suisse romande-RTSR a deux grandes fonctions:**

- 1. Veiller à la bonne gestion de la RSR et de la TSR par le Conseil régional et le Conseil d'administration RTSR.**
- 2. Permettre la représentation des auditeurs et des téléspectateurs de la RSR et de la TSR par le Conseil des programmes et le Médiateur.**

### **1. Veiller à la bonne gestion de la RSR et de la TSR**

#### **Le Conseil régional RTSR**

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société. Il est composé de 36 membres dont le président RTSR et les membres du Conseil d'administration RTSR. Chaque SRT y est représentée par deux membres dont son président. Le Gouvernement cantonal correspondant désigne, en principe, un Conseiller d'Etat. Le Conseil des programmes nomme trois membres, dont son propre président. Les associations du personnel contractantes nomment deux membres (1 radio, 1 télévision) et les cadres de l'entreprise un membre.

Le président du Conseil régional RTSR assume également la présidence du Conseil d'administration RTSR. Il est membre de droit du Conseil d'administration SSR et de l'Assemblée des délégués SSR.

#### **Compétences**

Le Conseil régional qui se réunit deux fois par an nomme, en plus du président RTSR, quatre membres du Conseil d'administration RTSR, huit membres et 5 suppléants à l'Assemblée des Délégués de la SSR, deux membres au Conseil des programmes.

Il ratifie la nomination des trois membres cooptés proposés par le Conseil d'administration RTSR.

Il approuve le rapport annuel de la Société régionale, les comptes annuels et les bilans, le montant des

indemnités des membres du Conseil d'administration RTSR, le règlement de gestion de la RTSR, le règlement du Conseil. Il est informé, dans le courant du premier semestre de l'année civile, des options fondamentales présidant à l'élaboration du budget de l'année suivante.

Il se prononce sur le résultat des comptes, la décharge au Conseil d'administration RTSR, la révision des statuts, le changement de forme juridique, la fusion et la dissolution de la Société; les indemnités aux membres du Conseil régional et du Conseil des programmes, les questions que lui soumet le Conseil des programmes.

Les membres du Conseil d'administration RTSR ne prennent pas part au vote lors de:

- la nomination des quatre membres du Conseil d'administration RTSR;
- la ratification des trois membres cooptés proposés par le Conseil d'administration RTSR;
- l'approbation du montant des indemnités des membres du Conseil d'administration RTSR;
- la décharge au Conseil d'administration RTSR.

Les directeurs de média participent en règle générale aux séances du Conseil régional avec droit de proposition et voix consultative.

## Le Conseil régional RTSR (suite)

### Composition

		Nationalité	Naissance	Election
<b>Le président et les membres du Conseil d'administration</b>				
	Jean Cavadini *	CH	1936	(dès 01.01.97, jusqu'au 30.06.07)
	Jean-François Roth *	CH	1952	(dès le 01.07.07)
	Marcel Blanc **	CH	1935	(dès 08.09.92, jusqu'au 31.12.07)
	André Bugnon	CH	1947	(dès 01.03.05, jusqu'au 31.12.07)
	Jean-Marie Cleusix	CH	1957	(dès 01.01.01)
	Monique Cossali Sauvain	CH	1962	(dès 01.05.99)
	Béatrice Devaux Stilli	CH	1959	(dès 01.01.01)
	Laurent Passer	CH	1964	(dès 01.01.01, jusqu'au 31.12.07)
	Barbara Polla	CH	1950	(dès 02.01.01, jusqu'au 31.12.07)
	Armin Walpen	CH	1948	(dès 01.01.96)
<b>Délégués des SRT</b>				
BE:	Jürg Gerber	CH	1942	(dès 01.01.05)
	Pierre Lavanchy	CH	1938	(dès 19.05.05)
FR:	Carmen Buchiller	CH	1958	(dès 30.11.95, jusqu'au 31.12.07)
	Raphaël Fessler	CH	1948	(dès 01.01.94, jusqu'au 31.12.07)
GE:	Eric Benjamin	CH	1955	(dès 02.11.06)
	Mario-Dominique Torello	CH	1956	(dès 01.06.03)
JU:	Stéphane Broquet	CH	1966	(dès 01.01.01, jusqu'au 31.12.07)
	Christophe Riat	CH	1969	(dès 01.11.00)
NE:	François Borel	CH	1948	(dès 15.03.07)
	Alexandre Caldara	CH	1977	(dès 01.06.99)
VS:	Jean-Dominique Cipolla	CH	1947	(dès 05.05.94, jusqu'au 31.12.07)
	Christian Mayor	CH	1955	(dès 01.11.01)
VD:	Yves Guisan	CH	1941	(dès 01.01.05, jusqu'au 31.12.07)
	Martine Fluhmann	CH	1963	(dès 01.01.07)
<b>Délégués des gouvernements cantonaux</b>				
BE:	Mario Annoni	CH	1954	(dès 01.01.97, jusqu'au 31.12.07)
FR:	Isabelle Chassot	CH	1965	(dès 01.06.02)
GE:	Charles Beer	CH	1961	(dès 01.01.05)
JU:	Elisabeth Baume-Schneider	CH	1963	(dès 01.01.05)
	Sylvie Perrinjaquet	CH	1957	(dès 24.06.05)
VS:	Michel Clavier	CH	1942	(dès 01.01.04, jusqu'au 31.12.07)
VD:	Laurent Rebeaud	CH	1947	(dès 01.01.05)
<b>Délégués du Conseil des programmes</b>				
	Yann Gessler (VS) ***	CH	1975	(dès 01.01.01)
	Nicole Berger (FR)	CH	1952	(dès 01.01.05, jusqu'au 31.12.07)
	Claude Landry (BE)	CH	1942	(dès 23.04.92, jusqu'au 31.12.07)
<b>Délégués des associations du personnel</b>				
SSM (TSR):	Thierry Charollais	CH	1967	(dès 01.01.07)
SSM (RSR):	Jean-Marc Juilland	CH	1964	(dès 16.11.01)
<b>Délégué de l'Association des Cadres</b>				
	Pierre Luyet	CH	1950	(dès le 02.04.03)

\* Président \*\* Délégué du Conseil fédéral \*\*\* Président du Conseil des programmes (voir rapport page 3)

## Le Conseil d'administration RTSR

Le Conseil d'administration (CA) RTSR assure avec toute la diligence nécessaire la gestion des affaires de l'ensemble de l'entreprise. Il détient tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à un autre organe par la loi, les statuts de la SSR et ceux de la RTSR. Il s'organise lui-même et se réunit aussi souvent qu'il le juge nécessaire. Les directeurs de média participent, en règle générale, aux séances avec droit de proposition et voix consultative.

### Compétences

Le CA RTSR a pour compétences d'adopter et de fixer, avec les directeurs de média, la stratégie de l'entreprise et les objectifs annuels. Il exerce la haute surveillance sur la gestion des affaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en oeuvre des stratégies de portée régionale et à la réalisation des objectifs de l'entreprise ainsi qu'au respect des lois, statuts, règlements et instructions; Il fixe les grandes lignes de l'organisation à l'échelon de la région pour la RSR et la TSR.

Il nomme et révoque les directeurs de média. Il donne son préavis sur les candidats aux postes de ligne qui leur sont immédiatement subordonnés.

Il décide des budgets sur le plan régional dans le cadre de l'enveloppe reçue.

Il établit le rapport de gestion, prépare les séances du Conseil régional et exécute ses décisions.

Il se dote des instruments nécessaires à la bonne gestion de l'entreprise. Il peut recourir notamment à des experts.

Il ne donne pas d'instructions particulières sur les affaires courantes du programme.

### Droits

Les membres du Conseil d'administration RTSR peuvent demander des renseignements sur la marche de l'entreprise aux personnes chargées de gérer et de représenter la Société, et notamment que les livres et dossiers soient produits.

Le Directeur général peut, à titre exceptionnel, sous réserve des droits statutaires des membres du Conseil régional et du Conseil d'administration RTSR, faire opposition aux décisions du Conseil d'administration RTSR, si ces dernières portent atteinte de manière grave aux intérêts de l'ensemble de la SSR.

Lorsque le Conseil d'administration RTSR, après nouveau débat, maintient une décision malgré l'opposition du Directeur général, le président doit soumettre la divergence au Conseil d'administration de la SSR.

### Responsabilités

Les personnes chargées de l'administration, de la gestion ou du contrôle répondent, à l'égard de la Société, des Sociétés régionales, tant que de chaque créancier de la Société, du dommage qu'elles causent en manquant intentionnellement ou par négligence à leurs devoirs.

La durée des mandats dans les Conseils et dans le Conseil d'administration RTSR est de quatre ans. La réélection est possible deux fois. Le mandat expire à la fin de l'année au cours de laquelle son titulaire atteint l'âge de 70 ans.

Les membres des organes ne peuvent se faire représenter, sauf les cas prévus dans le règlement de gestion RTSR.

Les membres des organes sont tenus au secret des informations dont ils prennent connaissance dans l'exercice de leur fonction, lorsque ces informations ne sont pas destinées au public en raison de leur nature ou de prescriptions spéciales.

### Comptes et bilans

Les comptes de la Société sont examinés par l'organe qui contrôle la SSR: KPMG.

Les comptes et les bilans sont dressés selon les principes généralement admis dans la pratique commerciale et sont publiés chaque année.

L'exercice annuel correspond à l'année civile.

---

## Le Conseil d'administration RTSR (suite)

### Composition

Le Conseil d'administration RTSR se compose de neuf membres:

#### Le Président, désigné par le Conseil régional; il est d'office président du CA RTSR.

**Jean Cavadini**

Neuchâtel, né en 1936, Suisse, membre du Conseil d'administration du 01.01.97 au 30.06.07

**Jean-François Roth**

Courtételle, né en 1952, Suisse, membre du Conseil d'administration depuis le 01.07.07

#### Le Directeur général de SRG SSR idée suisse

**Armin Walpen**

Berne, né en 1948, Suisse, membre du Conseil d'administration depuis le 01.01.96

#### Membres désignés par le Conseil régional

**Jean-Marie Cleusix**

Leytron (VS), né en 1957, Suisse, membre du Conseil d'administration depuis le 01.01.01

**Béatrice Devaux Stilli**

Orvin (BE), née en 1959, Suisse, membre du Conseil d'administration depuis le 01.01.01

**Laurent Passer**

Fribourg (FR), né en 1964, Suisse, membre du Conseil d'administration du 01.01.01 au 31.12.07

#### Membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

**André Bugnon**

St-Prex (VD), né en 1947, Suisse, membre du Conseil d'administration du 01.03.05 au 31.12.07

**Monique Cossali Sauvain**

Delémont (JU), née en 1962, Suisse, membre du Conseil d'administration depuis 01.05.99

**Barbara Polla**

Genève (GE), née en 1950, Suisse, membre du Conseil d'administration du 01.02.01 au 31.12.07

#### Membre désigné par le Conseil fédéral

**Marcel Blanc**

Forel-Lavaux (VD), né en 1935, Suisse, membre du Conseil d'administration du 08.09.92 au 31.12.07

## **2. Permettre la représentation des auditeurs et des téléspectateurs de la RSR et de la TSR**

### **Le Conseil des programmes RTSR**

#### **Compétences**

Organe consultatif, le Conseil des programmes a un rôle fondamental dans la représentation des intérêts des auditeurs et des téléspectateurs. Il rencontre les professionnels de la RSR et de la TSR en moyenne une fois par mois. Il reflète les sensibilités régionales du public et a pour tâches principales de réfléchir à des questions de principes relatives aux programmes, de discuter des grilles de programmes, d'analyser de façon critique et constructive les émissions diffusées et de formuler des avis de fond sur les programmes dans le but de renforcer l'intérêt et la qualité des émissions du service public.

Le Conseil des programmes institue un organe

de conciliation: le Médiateur, chargé de traiter les réclamations relatives aux programmes, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la radio et la télévision (art. 57 LRTV).

Le Conseil des programmes peut soumettre certaines questions au Conseil régional.

Lors de ces rencontres il discute des grilles des programmes, analyse les émissions diffusées, prend position sur des questions de principe relatives aux programmes.

## Le Conseil des programmes RTSR (suite)

### Composition

Le Conseil des programmes se compose de 23 membres. Chaque SRT désigne trois membres, ainsi qu'un membre supplémentaire appelé à la représenter, sur sollicitation du président du Conseil, en cas d'absence annoncée de longue durée. Le Conseil régional désigne deux membres.

Le président du Conseil des programmes peut inviter aux séances des experts ou des hôtes.

		Nationalité	Naissance	Election
<b>Président</b>				
	Yann Gessler (VS)	CH	1975	(dès 01.01.01)
<b>Membres désignés par les SRT</b>				
BE:	Jürg Gerber	CH	1942	(dès 01.02.02)
	Claude Landry	CH	1942	(dès 01.01.97)
	Françoise Steiner	CH	1948	(dès 12.11.07)
	Pierre Lavanchy *	CH	1938	(dès 19.05.03)
FR:	Nicole Berger	CH	1952	(dès 01.01.03)
	Gérard Duriaux	CH	1957	(dès 01.01.01)
	Raphaël Fessler	CH	1948	(dès 01.01.01)
	Marc-Erik Lorétan *	CH	1961	(dès 01.01.03, jusqu'au 31.12.07)
GE:	Serge Kaplun		1939	(dès 01.04.92)
	Robert Pattaroni		1937	(dès 01.05.04, jusqu'au 31.12.07)
	Jean-François Straggiotti	CH	1946	(dès 01.01.01)
	Pierre-André Berger *	CH	1964	(dès 12.11.07)
JU:	Roger Corpataux	CH	1954	(dès 01.01.04)
	Martine Degni	CH	1952	(dès 01.09.96)
	Christophe Riat	CH	1969	(dès 30.10.00)
	Sandra Houlmann *	CH		(dès 01.05.04)
NE:	Huguette Galland	CH	1943	(dès 01.11.04)
	Matthieu Béguelin	CH	1978	(dès 15.10.07)
	Suzanne Beri *	CH	1956	(dès 01.01.06)
VS:	Bernard Attinger	CH	1942	(dès 10.09.07)
	Michel Clavien	CH	1942	(dès 01.01.97)
	Yann Gessler	CH	1975	(dès 01.01.98)
	Fanny Chavaz *	CH		(dès 01.06.05)
VD:	Gérald Baud	CH	1938	(dès 01.01.05)
	Martine Fluhmann	CH	1963	(dès 01.01.05)
	Jean-Jacques Sahli	CH	1945	(dès 01.04.92, jusqu'au 31.12.07)
	François-Xavier Paccaud *	CH	1955	(dès 01.01.07)
<b>Membres délégués du Conseil régional</b>				
	Frédéric Rohner (VD)	CH	1967	(dès 01.01.97)
	Jean Romain (GE)	CH	1952	(dès 01.01.01)

\* membre supplémentaire

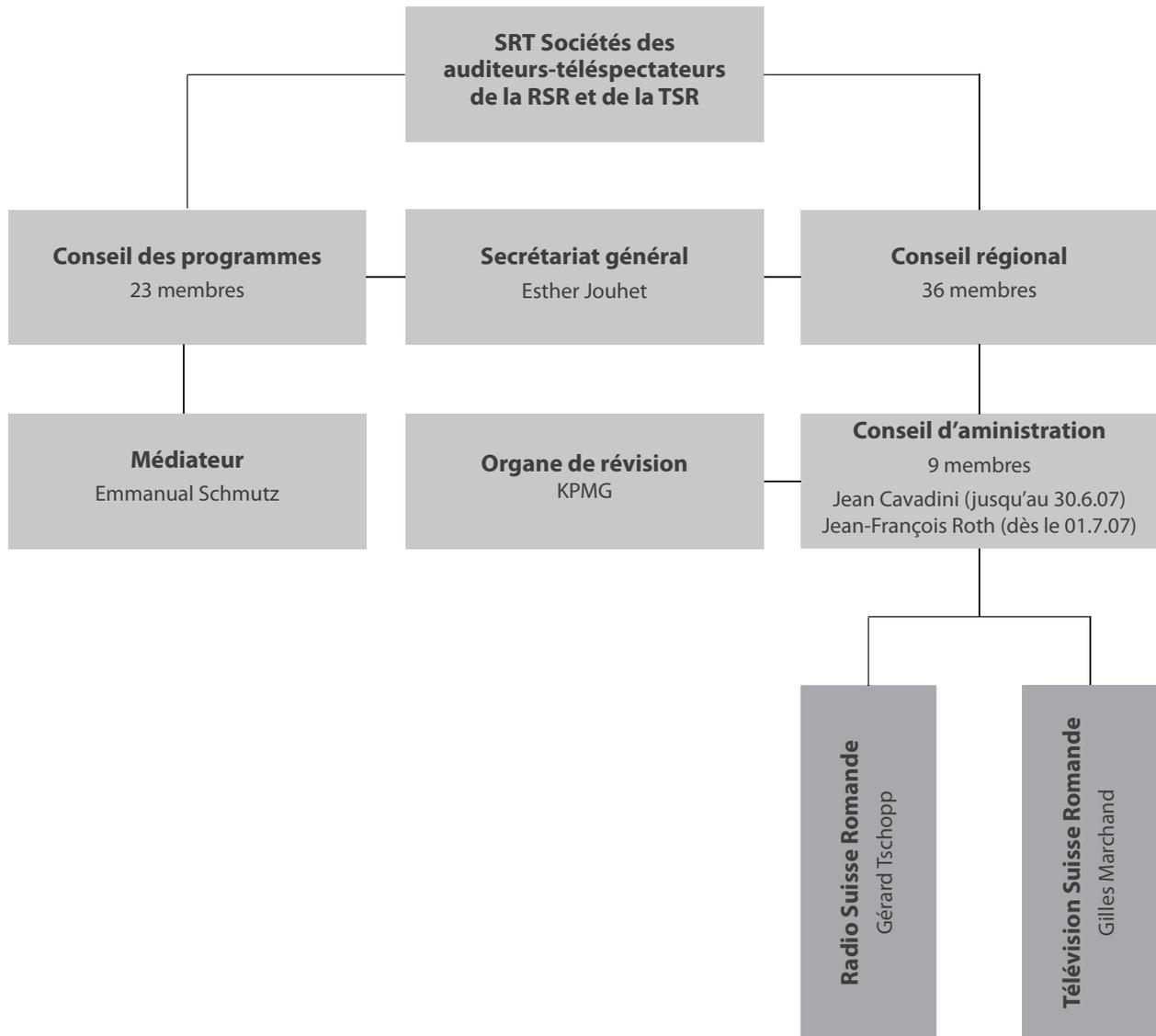
## Le Médiateur RTSR

Nommé par le Conseil des programmes, il est chargé de traiter les réclamations relatives aux programmes diffusés par la RSR et la TSR. Son rôle peut s'apparenter à celui d'un juge de paix.

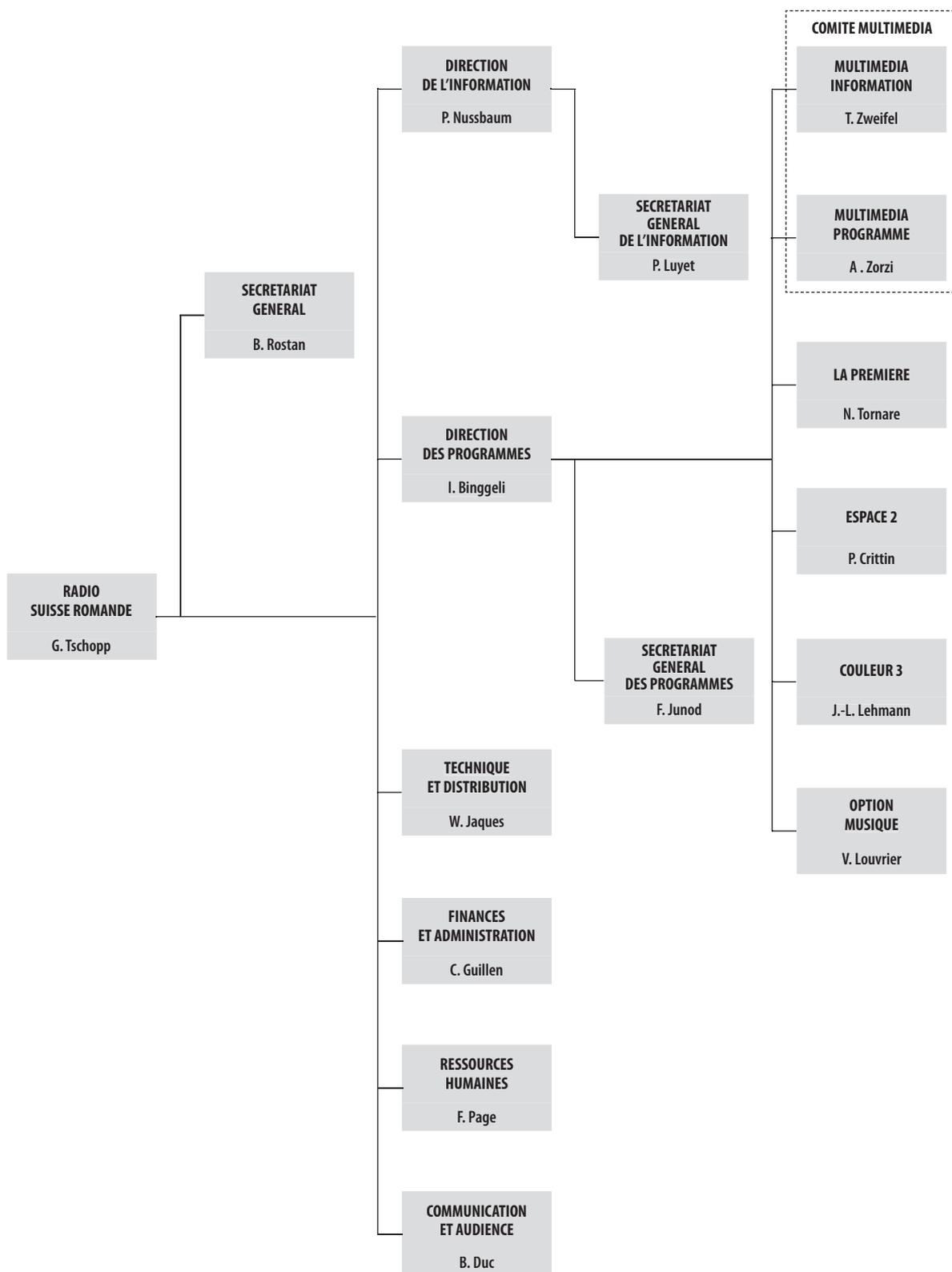
### Médiateur RTSR:

**Emmanuel Schmutz**, né en 1951, Suisse, Médiateur RTSR depuis le 01.01.01) (voir rapport page 4)

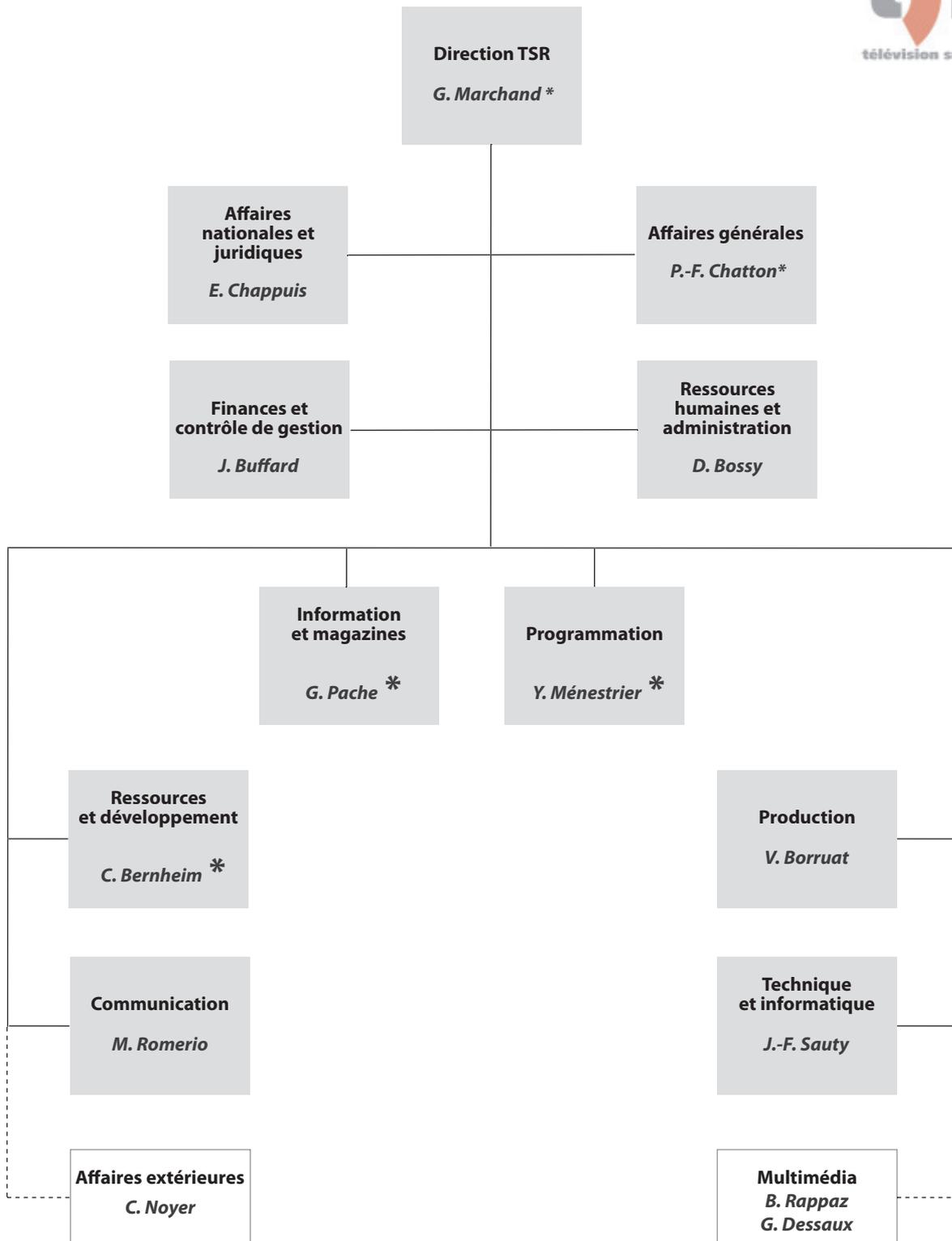
## Organigramme RTSR



# Organigramme RSR



## Organigramme TSR



Membres du Conseil de direction  
 \* Membres du Conseil de direction des programmes